JOU
2996

Les Jeux Olympiques

$653 au lieu de $310 millions

Nos informations, page 20

LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

28-03-75 00107 1-90S 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
DEPOT D-745136

les samedi 21 et dimanche 22 décembre

généralement nuageux

Celsius (°C)	Fahrenheit (°F)
Minimum: -12	Minimum: 15
Maximum: -1	Maximum: 30

Première année — No. 249 | 20 pages | 25 cents | 1974

«Boomerang» dans l'affaire Morin

Burns implique 4 libéraux et met son siège en jeu



Le débat sur les salaires

Un climat d'extrême tension

par Jacques Guay

QUÉBEC — Dans un climat d'extrême tension où les insultes fusaient des banquettes libérales, le chef de l'Opposition, Jacques-Yvan Morin a entrepris, hier, la lutte acharnée que le Parti québécois a décidé de livrer au projet de loi augmentant les salaires des députés, ministres, whips, leader et chef de l'Opposition.

Sous les cris "d'hypocrite", M. Morin a déclaré: "Malgré le scandale, je le répète, le scandale que cela va créer dans l'opinion publique québécoise, le gouvernement Bourassa, bousculé par son caucus, a décidé d'augmenter coûte que coûte, c'est bien le cas de le dire, le salaire des députés."

— "Tu es en voyage, tu es en voyage", a lancé le député libéral Gilles Bellemare, faisant allusion à la mission officielle en Belgique qui est à l'origine de l'accusation formulée contre M. Morin par Me Jean Bienvenue.

Le député Bellemare devait, d'ailleurs, se lever sur une question de privilège, pour préciser que lui n'avait pas traité le député péquiste "d'hypocrite" mais de "sépulcre blanchi".

À un certain moment, M. Morin, excédé, tourné vers l'arrière-banc bruyant, a invité "les libéraux à sortir toutes leurs insultes tout de suite, qu'on en finisse". Le député Bossé a alors demandé que René Lévesque renvoie le $4,000 de l'indexation de sa pension de député et Guy Bacon, en plus de vociférer de nombreux "hypocrites", a reproché à M. Morin" sa limousine et son chauffeur".

Le calme revenu, le chef de l'Opposition a déclenché de nouveau un tintamarre indescriptible et inqualifiable lorsqu'il a demandé: "Voulons-nous montrer que nous sommes au service des Québécois, des serviteurs du bien commun ou donner l'impression que nous pensons avant tout à nous-mêmes et passer pour des sangsues collées aux fonds publics?"

Au mot "sangsues", ne tenant pas compte du point d'interrogation, libéraux, créditistes et unioniste ont réagi, les premiers en criant, les autres en priant le député péquiste de retirer son expression.

Le chef de l'Opposition a refusé de le faire, même à la demande du président et la séance de l'après-midi a pris fin dans une atmosphère de taverne un soir de paye.

Alors que la Chambre se vidait, le whip du parti libéral, M. Lacroix a crié à M. Morin: "T'est pas une sangsue toé, calvaire?"

Plus tôt le leader du gouvernement a parlé en faveur du projet de loi en affirmant qu'il était présenté dans un but de justice et pour protéger l'intégrité des élus du p euple tout en évitant d'éloigner de cette fonction les candidats valable.

Affirmant que les députés péquistes avaient changé d'opinion, il les a accusés d'être dépendants du conseil national de leur parti," formé de gens qui ont, souvent, été rejetés par le peuple". Le vice premier ministre, a ajouté que cette dépendance était une atteinte à l'indépendance de la législature.

par Evelyn Dumas

QUÉBEC — L'affaire Morin, cette tentative des Libéraux de déloger le chef de l'Opposition de son siège, a provoqué des moments dramatiques hier à l'Assemblée nationale et une contre-attaque de Robert Burns. Ce dernier annonçait en effet hier soir, qu'il déposait une motion dont le but, à toutes fins pratiques, est de rendre indignes de siéger MM. Jean-Noël Lavoie, président de la Chambre, Gérard-D. Lévesque, leader du gouvernement, Gérald Harvey, ministre du Revenu, et Oswald Parent, ministre de la Fonction publique.

Ceux-ci ont en effet autorisé le paiement du chèque de $1,796 que les Libéraux accusent M. Jacques-Yvan Morin d'avoir accepté. Me Burns, qui agit comme avocat pour M. Morin, demande à l'Assemblée, de faire enquête sur les actes posés par les trois ministres et M. Lavoie, et que cette enquête soit menée concurremment à celle qui se tiendra à l'égard de M. Morin.

Les Libéraux avaient eux-mêmes mis M. Burns au défi de faire une telle motion. Ce faisant, il met lui-même son siège en jeu.

Tout avait commencé hier matin. Premier coup de théâtre: Robert Burns, leader de l'Opposition, propose un amendemant à la motion du ministre Jean Bienvenue, amendement qui aurait notamment mis en cause, en même temps que M. Jacques-Yvan Morin, le président de l'Assemblée nationale, et les trois ministres, membres du Comité de régie de l'Assemblée, qui ont autorisé le paiement.

Après la brève intervention du député Burns, un étrange silence étrangla l'Assemblée pendant deux longues minutes: les ministériels paraissaient médusés. Puis le président Robert Lamontagne, remplaçant avec un bonheur inégal dans cette affaire le président Lavoie qui s'est récusé, décréta un ajournement hâtif.

À la reprise de 15 heures, les libéraux avaient retrouvé leur langue et leurs armes. "Farfelu, foutaise, manoeuvre de diversion," telles étaient les épithètes collées à l'amendement Burns.

Le leader ministériel, Gérard-D Lévesque, lui-même visé, outré, a affirmé qu'en 20 ans de vie parlementaire, il n'avait jamais été cusé de faire un mauvais usage des fonds publics, et a mis Robert Burns au défi de formuler dans une motion distincte (en mettant son siège de député de Maisonneuve en jeu) ses accusations contre les trois ministres et le président de l'Assemblée, et jurant, si M. Burns le faisait, de lever tous les délais réglementaires pour permettre à cette motion d'être reçue immédiatement.

En fond de scène des échanges formels, l'inénarrable "whip" libéral, Louis-Philippe Lacroix, glapissait sans arrêt: "chien! chien!" et autres injures du genre.

M. Lévesque a fait valoir que l'amendement Burns aurait pour effet de faire prendre au "parrain" de la motion principale, M. Bienvenue, la responsabilité d'accusations contre cinq personnes plutôt qu'une.

M. Burns a déclaré qu'il était prêt à prendre la responsabilité de son amendement. Aiguillonné, provoqué par les libéraux, il a même dit qu'il présenterait une motion séparée, à condition qu'il puisse la lier à l'affaire Morin.

De toutes façons, le président Lamontagne a finalement lu une décision écrite dans laquelle il déclarait irrecevable l'amendement Burns.

La séance fut ensuite suspendue pendant plus d'un quart d'heure pour permettre aux leaders du gouvernement et de l'opposition de s'entendre sur la procédure à suivre. Il n'y eut pas d'entente.

Construction

Québec prend tout en mains!

page 3

le point du jour

Paranoïa, quand tu nous tiens!

Avec un bon talent d'illusionniste et une cargaison industrielle de paranoïa, peut-être réussirez-vous, en vous y appliquant de toutes vos cellules grises, à reconstituer la manchette qu'utilisait le *Montreal Star* dans sa livraison d'hier. "Bill 22 rule could hit bilingual students", disait le quotidien anglophone, laissant entendre par là que les règlements issus de cette loi pourraient limiter les étudiants bilingues au seul enseignement francophone. Qu'on aime ou non la loi 22 et qu'on vibre ou non devant ses règlements, là n'est pas la question: les règlements ne disent pas ce que le *Montreal Star* leur fait dire et, même si l'on peut reprocher des ambiguïtés au projet de règlementation, rien ne justifie le cri d'alarme que lance le *Star*.

Le projet de règlement stipule, à son article 14, qu'un enfant limité à la connaissance du français recevra l'enseignement en français. Il stipule, en contre-partie, qu'un élève "qui, des langues d'enseignement, ne connaît suffisamment que l'anglais, reçoit l'enseignement en langue anglaise". Jusque-là, tout est, sinon intelligent, du moins très clair. C'est au troisième paragraphe que l'équivoque envahit le texte: "...un élève qui connaît suffisamment le français et l'anglais reçoit l'enseignement en langue française ou en langue anglaise". Le texte, en somme, ne dit pas explicitement par quels mécanismes, quelle sélection, quel contingentement, quelles préférences personnelles, l'étudiant bilingue aboutira à une école française ou à une institution anglaise.

Il faut cependant ignorer toute l'économie du bill 22 pour croire un instant que c'est le ministre ou la commission scolaire qui va diriger vers l'école française l'étudiant bilingue. En pratique, il saute aux yeux que l'étudiant bilingue, en dehors des circonstances rarissimes, exercera toujours sa liberté de choix. Les seuls cas où l'étudiant bilingue serait limité dans sa marge de manoeuvre surviendraient si des étudiants bilingues présentement inscrits dans des écoles françaises décidaient d'envahir soudain des écoles anglaises déjà surpeuplées. La loi imposerait alors au ministre d'étudier la situation avant de permettre aux écoles anglaises d'augmenter leur équipement scolaire pour accueillir ces bilingues. On admettra que de telles affluences et de tels engorgements demeurent pour le moins improbables.

Mais, semble-t-il, tout est de bonne guerre pour maintenir l'opinion anglophone en état d'alerte. On lui annonce donc en manchette une pluie de météorites, en omettant de signaler que les pluies de météorites causent aux propriétés autant de dommages qu'une brise printannière. On décrit en termes fumants l'arrivée à Montréal des puissants Capitols de Washington en omettant de rappeler que cette terrible équipe vient de recevoir une râclée de l'équipe pee-wee de la fanfare Lambilotte.

Que le *Star* se rassure, le bilinguisme, depuis qu'il est rentable, joue en faveur des anglophones.

Laurent Laplante

La hausse des salaires des députés fédéraux

Le NPD est parvenu à saboter la stratégie libérale

OTTAWA — Grâce aux bons soins du Nouveau Parti Démocratique, les députés fédéraux devront affronter le courroux de leur électeurs avant même qu'ils n'aient obtenu des augmentations de traitement.

La Chambre des Communes a ajourné ses travaux, hier, jusqu'au 22 janvier, sans que le bill C-44 ne devienne loi.

Le NPD a ainsi atteint l'un de ses objectifs qui consistait à renvoyer les députés chez eux sans qu'ils aient en poche une augmentation de salaire et des indemnités. Dans la situation actuelle, ils auront l'occasion d'entendre leurs électeurs et peut-être, du moins le NPD l'espère-t-il, repenser en des termes plus modestes les augmentations de traitement qu'ils conptaient s'accorder.

Les manoeuvres du NPD en Chambre des Communes et à l'extérieur ont saboté la stratégie libérale dans cette affaire. Le gouvernement a d'ailleurs pris ses distances face au projet de loi en reportant sur le dos des parlementaires la responsabilité du bill C-44.

Et le premier ministre Trudeau et le président du Conseil privé, M. Mitchell Sharp, ont souligné que le projet de loi n'était pas d'inspiration gouvernementale. Le gouvernement fédéral a consenti à ne le présenter qu'après avoir obtenu l'assurance des députés de son caucus que le projet C-44 correspondait à la volonté générale de tous les députés de la Chambres des Communes, volonté qui aurait été exprimée à l'occasion de consultations entre les députés.

Face aux réactions hostiles, M. Mitchel Sharp a tenté un compromis réduisant l'augmentation immédiate de 50% à 33 1/3% pour tous les députés dans modifier toutefois les hausses de traitement prévus pour les ministres, le chef de l'opposition et autres titulaires de postes parlementaires.

Mais selon les calculs des néo-démocrates, la proposition Sharp accorde dans les faits une augmentation supplémentaire de traitement dans quatre ans environ. En 1978, le député fédéral recevra $46,139 en salaire et en indemnité de dépenses, selon la proposition Sharp, au lieu de $39,000 selon le bill C-44.

Le NPD souhaiterait que le parlement confie à une commission indépendante l'étude de la rémunération des députés. Ce fut le cas la dernière fois, en 1971, lorsque le gouvernement fit adopter une loi inspirée du rapport Beaupré lequel avait établi une comparaison avec le monde des affaires.

C'est aussi le cas des sous-ministres et dirigeants de sociétés de la Couronne pour lesquels le gouvernement constitue un comité d'hommes d'affaires dont le rapport s'inspire évidemment de normes généralement admises dans leur milieu.

Il n'est pas dit qu'une commission indépendante ne parviendrait pas à des conclusions encore plus généreuses. Toutefois le rapport d'une commission permettrait sans doute une analyse plus rigoureuse des besoins des députés. On parviendrait peut-être à la conclusion que le salaire des députés devrait équivaloir à celui d'un haut-fonctionnaire et leurs dépenses, compte-tenu des exigences des électeurs devraient augmenter plus que leurs salaires.

Dans les circonstances actuelles, les députés fédéraux donnent l'impression de se comporter comme les salariés de l'État.

québec

Un vent d'accusations souffle sur Ottawa et Québec

page 5

Le RCM est venu à un cheveu de renverser Drapeau

page 3

monde

Un socialisme révolutionnaire "à l'éthiopienne"

page 7

éditorial

Pieds nus dans l'auge!

Yves Michaud commente les réactions des députés libéraux face aux nombreuses oppositions qui se manifestent autour du projet de loi d'augmentation du salaire des députés de l'Assemblée nationale du Québec.

page 8

économie

Canada 1975 Croissance: 1 p. cent

page 10

carrières

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. a 5h.
331-8961

---

hhr hôpital du haut-richelieu
est à la recherche d'un

ADJOINT ADMINISTRATEUR

POSTE:
Adjoint Administrateur
Département de Santé Communautaire

FONCTION:
Sous l'autorité immédiate du Chef du Département de Santé Communautaire.
Le titulaire du poste:
—Assiste le chef du département dans ses fonctions de gestion courante;
—Planifie, coordonne et contrôle toute les activités administratives du département.

QUALIFICATIONS:
Maîtrise en administration hospitalière (M.A.S.) ou maîtrise en administration des affaires (M.B.A.)
Doit posséder de 3 à 5 ans d'expérience dans un poste de gestion (finances, personnel, etc.) et une connaissance suffisante des réalités du secteur.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Salaire et bénéfices marginaux selon les directives du Ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 7 janvier 1975. à:

Directeur Général,
Hôpital du Haut-Richelieu,
920 Boul. du Séminaire (St-Jean)

C.L.S.C. CHÂTEAUGUAY

recherche

INFIRMIÈRES - MÉDECINS

Des **INFIRMIÈRES** pour service de nuit, temps complet et temps partiel.

EXIGENCES:
Membre en règle de l'O.I.I.Q.
Expérience pratique en clinique d'URGENCE.
Connaissance essentielle de l'anglais et du français.

RÉMUNÉRATION:
Selon les échelles de traitement de la politique salariale et administrative fixée par le Ministère des Affaires Sociales.

•

Des **MÉDECINS** à temps partiel pour service de nuit et de fin de semaine.

EXIGENCES:
Membre en règle de la Corporation Professionnelle des Médecins du Québec.
Connaissance essentielle de l'anglais et du français.

RÉMUNÉRATION:
Tarif horaire.

DATE LIMITE pour postuler le 27 décembre 1974.

S.V.P. faire parvenir une demande écrite accompagnée d'un curriculum vitae à:

Directeur Général
C.L.S.C. Châteauguay
255 boul. d'Anjou
Châteauguay Centre, P.Q.
Tel: 691-7410.

CENTRE HOSPITALIER DE VERDUN

Région Métropolitaine

Le poste: Directeur général

Centre Hospitalier de 400 lits.

Responsabilités:
Personne qui, mandatée par le Conseil d'administration, est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des services, le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par le Conseil d'administration et le ministère des Affaires sociales.

Exigences:
Être détenteur d'un diplôme universitaire en sciences de l'homme, en sciences administratives ou autres domaines connexes.

Rénumération:
Selon les normes du ministère des Affaires sociales et selon les qualifications du candidat.

Inscription:
Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Comité de sélection,
Poste Directeur Général,
C.P. 5, Verdun, P.Q.
H4G 3EI,
avant le 13 janvier 1975.



LA COMMISSION SCOLAIRE LA VÉRENDRYE

requiert immédiatement

les services d'un

PROFESSEUR DE CATÉCHÈSE

Secondaire II et III

Pour plus d'informations veuillez communiquer avec:

M. ANDRÉ JETTÉ
Directeur du Personnel
C.S.R. La Vérendrye
528 avenue Centrale
VAL D'OR
J9P 1P7
Tél. (au bureau): (819) 825-4125
Tél. (résidence): (819) 824-4001

Université du Québec
Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois

PROFESSEUR EN TRAVAIL SOCIAL

FONCTIONS:

Responsabilité du programme en travail social

Enseignement à temps plein en travail social

Participation à l'organisation des cours et des stages.

EXIGENCES:

Maîtrise en travail social

Expérience en travail social et dans l'enseignement

LIEU DE TRAVAIL:

Hull

TRAITEMENT

selon les échelles de salaire en vigueur.

DISPONIBILITÉ:

dès janvier 1975

Faire parvenir votre demande d'emploi et votre curriculum vitae avant le 10 janvier 1975 à:

Roger Guir
Directeur de département
Université du Québec
Centre de Hull
277, boul. Taché
Hull (Québec)
Tél: 770-3360

Université Laval

SPÉCIALISTE EN POLITIQUE ET GOUVERNEMENT CANADIENS ET QUÉBÉCOIS

POSTE:
Professeur à temps plein à partir du 1er juin 1975.

FONCTIONS:
Enseignement et recherche surtout dans les domaines suivants:
—institutions politiques canadiennes et québécoises
—systèmes politiques canadien et québécois
—administration publique canadienne.

QUALIFICATION:
Préférence est accordée aux candidats qui sont titulaires d'un doctorat en science politique.

SPÉCIALISTE EN ANALYSE DES POLITIQUES PUBLIQUES

POSTE:
Professeur à temps plein à partir du 1er juin 1975

FONCTIONS:
Enseignement et recherche dans le domaine de l'analyse des politiques publiques:
—théories et méthodes
—politiques publiques sectorielles au Canada et au Québec
—prise de décision
—évaluation des politiques et programmes.

QUALIFICATION:
préférence est accordée aux candidats qui sont titulaires d'un doctorat en science politique.

Veuillez faire parvenir toute demande, accompagnée d'un curriculum vitae et de deux lettres de recommandation, avant le 1er février 1975, à l'adresse suivante:

Directeur
Département de science politique
Université Laval
Québec, P.Q. G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

PROFESSEURS DE FRANÇAIS

NOUS EXIGEONS:
- Minimum BA (licence ou équivalent)
- Connaissances en linguistique
- Stage VIF ou équivalent.

Pour:
enseigner le français à Ottawa avec méthodes audio-visuelles à des adultes. Niveau débutant et intermédiaire.

S'adresser à: Journal Le Jour
387 Lebeau
Case Postale 144
Ville St-Laurent

Collège du Vieux Montréal

OFFRE D'EMPLOI

Requiert les services de
Professeurs en Éducation Spécialisée
ORTHOPÉDAGOGUE
OU
PSYCHO-ÉDUCATEUR OU PSYCHOLOGUE

EXIGENCES:
—Diplôme universitaire 1er cycle ou 2è cycle
—Expérience en milieu scolaire serait un atout
—De préférence sexe masculin

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 7 janvier 1975 à:

Collège du Vieux Montréal
Bureau du Personnel
200 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, P. Qué.

NUTRITIONNISTE

CENTRE HOSPITALIER ST-EUSÈBE DE JOLIETTE

DÉPARTEMENT DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE

FONCTIONS:
En collaboration avec l'équipe multidisciplinaire, la nutritionniste du département de santé communautaire doit voir à la planification et à la programmation des activités en nutrition, conseiller le personnel des différents services du département ainsi que les autres établissements le cas échéant et la population en général.

EXIGENCES:
B. Sc. (nutrition)
Internat de préférence en nutrition communautaire
Membre actif de la C.P.D.Q.

SALAIRE:
Selon les échelles en vigueur

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 27 décembre 1974 au:

Directeur du Personnel
Centre Hospitalier St-Eusèbe de Joliette
585 Boulevard Manseau
Joliette P.Q.
J6E 3E5

CENTRALE DE L'ENSEIGNEMENT DU QUÉBEC

La Centrale de l'Enseignement du Québec est à la recherche d'un

RESPONSABLE DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

DESCRIPTION DE LA FONCTION
Sous la responsabilité d'un directeur de programme, la personne recherchée aura à conduire et/ou à superviser certaines études de nature économiques et socio-économiques, commandées par la Centrale, plus particulièrement:
a) Conduire des études concernant la rémunération et les bénéfices marginaux nécessaires à la préparation des différentes conventions collectives;
b) Agir comme ressource auprès des différentes équipes de préparation et occasionnellement participer à des sessions d'études ou à des réunions d'informations avec les responsables locaux ou les membres des syndicats.

CRITÈRES GÉNÉRAUX D'ENGAGEMENT
—Diplôme universitaire en économique.
—Expérience dans le domaine de l'éducation.
—Intérêt marqué pour le syndicalisme.

CONDITIONS DE TRAVAIL
Selon une convention collective.

Prière de faire parvenir curriculum vitae au plus tard le 6 janvier 1975, à:

Monsieur Laval GRONDINES,
Directeur du Personnel,
Centrale de l'Enseignement du Québec,
2336, Chemin Ste-Foy,
Québec 10e

SYNDICAT DES ENSEIGNANTS DE L'ESTRIE

POSTE D'EMPLOYÉ-CONSEIL

TÂCHE:
1—L'employé-conseil est sous l'autorité du Conseil d'Administration du S.E.E. dans l'exercice de ses fonctions.
2—Le poste comprend les diverses fonctions suivantes: recherches, information, formation, consultation, etc.
3—Les champs d'action du travail sont: le décret (domaine technique et pédagogique), les législations relatives aux enseignants, les diverses lois du travail, et toute autre tâche que lui confie le Conseil d'Administration, le Conseil Exécutif, le président et les coordonnateurs de services du S.E.E.; l'employé-conseil sera particulièrement affecté au domaine pédagogique.
4—L'employé participe aux réunions des organismes et des comités sur demande.

EXIGENCES:
1—Enseignant ayant une formation et/ou une expérience jugées pertinentes.
2—Toute autre personne ayant une formation et/ou une expérience jugées pertinentes.
3—Il doit avoir des aptitudes pour le travail en équipe et l'animation.

CONDITIONS:
1—Engagement à temps plein de la date d'engagement au 31 août 1975. Il est engagé par résolution du Conseil d'Administration. Suite aux orientations des organismes ce contrat pourra être renouvelé.
2—La semaine normale de travail est de cinq (5) jours et le candidat doit être disponible en soirée; il peut être appelé à travailler en fin de semaine.
3—Le salaire: selon qualifications et expérience.

Les personnes intéressées à poser leur candidature à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae pour le 8 janvier 1974 à 16h00 au:

Syndicat des Enseignants de l'Estrie,
a/s Comité de sélection,
1680 Ouest, rue King,
Sherbrooke, Qué. J1J 2C9

Seules les candidatures reçues à cette date seront considérées.
Discrétion assurée.

LE SERVICE SOCIAL DE L'OUEST QUÉBÉCOIS INC. OFFRE D'EMPLOI

POSTE:
T.S. OU CONSEILLER SOCIAL

ENDROIT:
Val d'Or.

SERVICE:
Responsable des services aux Indiens.

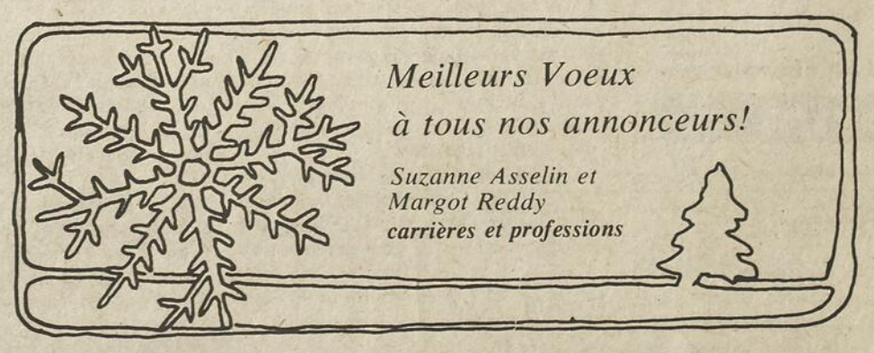
FONCTIONS:
Recevoir les Indiens (enfants, adolescents, adultes) manifestant des problèmes de relations avec leur conjoint et/ou leurs enfants, des problèmes de comportement ou d'adaptation (vg. alcoolisme, délinquance, maladie physique et mentale, chômage, abandon ou négligence), évaluer leur situation et leur besoin d'aide selon les politiques de service de l'Agence, élaborer et appliquer avec eux des plans de traitement conformes à leurs besoins. Cette tâche exige la capacité de conduire une entrevue individuelle, de travailler avec des groupes, de rédiger des dossiers et de manipuler des formules administratives selon une procédure établie.
Procéder aux démarches relatives aux services de placement d'enfants et d'adultes en foyer nourricier ou en institution, et aux services d'aides familiales, que ce soit pour des raisons sociales ou médicales, et assurer la surveillance administrative et professionnelle de ces placements, selon le plan de traitement établi.
Promouvoir le mieux-être des Indiens en général, en collaboration avec les autres responsables de cas aux Indiens et non-Indiens, les conseils de bandes, les officiers du Département des Affaires Indiennes et les autres organismes du milieu susceptibles d'y contribuer (cours de Bien-Être, Service de Probation, Bureau d'aide sociale, Conseil de Développement Social, etc...).

EXIGENCES:
—Posséder un diplôme universitaire ou collégial en Service Social;
—ou en anthropologie;
—candidat de préférence bilingue;
—une attention toute spéciale sera accordée aux candidats Indiens possédant au moins 13 ans de scolarité.

CONDITIONS
Salaires, bénéfices d'emploi et autres conditions selon la convention collective en vigueur au Service Social de l'Ouest Québécois Inc.

DISPONIBILITÉ:
Immédiate.

Toute demande doit être adressée avant le 10 janvier 1975 au:
Directeur du Personnel,
282, 1ère Avenue, Est,
Amos, Qué.



LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.25 par semaine; par la poste: $52 par année et $30 par six mois. Edition du samedi: $12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

collaborateurs

Rédaction

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Rédacteur en chef adjoint: Laurent Laplante
Secrétaire général de la rédaction: Maurice Giroux
Chef de pupitre: Pierre Godin; adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré, Antoine-K. Char
Politique: Jacques Guay, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Claude Grégoire
Consommation: Marie Vallée
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.
Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany
Vie et culture: Alain Pontaut, Jean-Pierre Tadros
Reporters: Marcelle Bourque, Pierre Tanguay, Pierre Bertrand
Photographie: Antoine Désilets, Michel Giroux
Caricature: Berthio
Sport: Alain Gerbier, Christian Nobert, Jean-Marc Desjardins
Tourisme: Bougainville

Administration
Directeur administratif: Robert St-Jean
Contrôleur: Marcel Latendresse
Comptable: Ginette Roy
Assistante comptable: Johanne Marier

Tirage
Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné

Publicité
Directeur: Publicité locale et nationale: Gérard Lapointe
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Pierre LaRocque Armand Lavigne, Francine Tremblay, Robert Pepin
Carrières: Suzanne Asselin, Margot Reddy
Petites annonces et Avis légaux: Ginette Tremblay

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées

LE JOUR

Construction: Québec prend les pouvoirs

QUÉBEC (J.G.) — Le ministre du Travail a déposé, hier, un projet de loi qui permettra au gouvernement d'abroger ou de modifier le décret de la construction et d'imposer aux parties les conditions de travail dans cette industrie.

M. Jean Cournoyer a expliqué aux journalistes que par le bill 9 et la loi 290 le gouvernement avait fait confiance pleinement aux parties, que cette confiance avait été totalement décevante et que face à cette déception "le gouvernement se tient responsable des problèmes de l'industrie de la construction".

Le ministre a invoqué la diminution de la productivité dans ce secteur et la perte de pouvoir d'achat des travailleurs de la construction dont la cause est, selon lui, les dispositions même du décret.

Le projet de loi, très court, ne comporte que quatre articles. Le premier se lit ainsi: "Le lieutenant-gouverneur en conseil peut aussi, sur la recommandation du ministre, prolonger, abroger ou modifier le décret sans le consentement des associations de salariés ou d'employeurs, quand il est d'avis que dans l'intérêt public, cette solution est la seule qui puisse remédier à la situation existante".

Tout décret adopté en vertu de l'alinéa précédent est exécutoire pour tous les employeurs et pour tous les salariés à compter de la date qui y est indiquée; il doit être publié sans délai dans la Gazette officielle du Québec.

L'article 2 est de concordance, l'article 3 prévoit que le procureur général pourra autoriser des procureurs à prendre des poursuites en violation du décret et l'article 4 dit que la loi entrera en vigueur dès le jour de sa sanction.

La loi doit être adoptée d'ici l'ajournement de Noël.

Pour régler nos problèmes, Cournoyer n'a plus de crédibilité

— trois associations patronales

(par P.B.-C.) — Avant même que le ministre Jean Cournoyer dépose hier après-midi son projet de loi concernant l'industrie de la construction, trois associations patronales faisaient connaître leur réaction à l'éventualité d'un tel geste. La Fédération de la construction du Québec (FCQ) déclare même que le ministre "n'a plus la crédibilité nécessaire pour être l'instigateur du règlement des conflits dans la construction".

La rencontre entre les parties convoquée hier matin par le ministre Cournoyer à ses bureaux de Montréal s'est déroulée sans lui. Il était déjà rendu à Québec, semble-t-il, pour y déposer son projet de loi. Les centrales syndicales et les associations patronales se sont donc fait sans résultat aucun. Selon la FCQ, des représentants FTQ auraient même prononcé des menaces à l'endroit des entrepreneurs, si la question de l'indexation des salaires n'était pas réglée avant la reprise des travaux le 6 janvier. La construction est en effet en vacances actuellement, pour deux semaines.

L'Association provinciale des constructeurs d'habitation, l'association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec, la FCQ et la FTQ sont au moins d'accord sur un point cependant: ils ne veulent pas de l'intervention du ministre Cournoyer.

Les trois associations patronales déclarent que les salariés de la construction sont les mieux payés du Québec, que le ministre et les syndicats sont de connivence, qu'une indexation imposée aggravera l'inflation et qu'elles ne l'accepteront jamais.

Ces associations patronales reprennent aussi leur accusation d'un ralentissement de la productivité sur les chantiers à 30 p. 100 seulement, ce qui fait aux travailleurs, disent-ils, un salaire réel de $18.00 l'heure travaillée. Ils veulent qu'on indexe d'abord la productivité aux salaires déjà payés.

Enfin, la FCQ dénonce la "complaisance du ministre" à l'égard des syndicats; l'APCHQ rappelle que le décret de la construction "est une convention qui a déjà été négociée et sanctionnée par le gouvernement sur approbation du ministre du Travail". Elle met donc en doute la crédibilité du ministre Cournoyer "qui désapprouve ce qu'il a déjà approuvé".

Avec la règle des 2/3

Le RCM est passé à un cheveu de renverser le PC au Conseil

par Pierre Bertrand

Par le jeu d'une importante règle de procédure, l'opposition a bien failli renverser hier le parti civique au Conseil municipal malgré un vote minoritaire de 19 contre 34 sur un projet de règlement.

Selon le RCM, l'adoption de ce règlement municipal, (il s'agissait de la fermeture définitive d'une rue), commandait une majorité des 2/3 du Conseil en vertu de l'article 91 de la Charte de Montréal.

Malheureusement pour les 18 conseillers du Rassemblement et pour Nat Aranof (Démocratie-Montréal) ayant cette fois gratifié l'opposition de son vote, le maire Jean Drapeau, agissant à titre de président des débats, a refusé l'application de la règle des 2/3 et confirmé l'adoption à majorité simple (34-19) du règlement litigieux.

Le maire a appuyé son verdict sur l'interprétation restrictive conférée à l'article 91 de la Charte par le conseiller juridique de la Ville. Cette opinion avait d'ailleurs été sollicitée par le maire et rendue publique le 3 décembre dernier.

Si la majorité des 2/3 avait été requise, le parti civique aurait été renversé pour la première fois au Conseil, compte tenu de l'appui de Nat Aranoff au RCM et de l'absence de deux conseillers du PC, MM. Chevalier (Ahuntsic) et Trottier (Rosemont).

Immédiatement après le résultat du vote et l'interprétation du maire, le conseiller Paul Cliche (RCM) s'est levé pour contester la légalité de la décision du maire Drapeau. Selon la Charte de la Ville, le RCM doit désormais faire prévaloir son droit devant la cour municipale.

Projets de $4 millions

L'addition de toutes les sommes impliquées hier dans les 36 articles à l'ordre du jour et adoptées par l'assemblée régulière du Conseil municipal frôle les $4 millions. Bien que tous les éléments de ce budget aient été approuvés à l'unanimité des conseillers présents, le RCM s'est néanmoins prévalu abondamment de son droit de parole réclamant ici et là les clarifications nécessaires.

Une motion a même été présentée par le conseiller Jean Roy dans le but d'obliger le comité exécutif à reviser le coût ($600,000) du réaménagement de la caserne no 15 (Pointe-St-Charles) en bibliothèque. Cette motion a été rejetée aux voix et le RCM a finalement accepté d'adopter le projet qu'il jugeait pertinent dans son principe.

Un crédit de $2 millions a par ailleurs été consenti pour le financement des travaux d'aménagement du parc-école Louis-Riel au sud du boulevard Rosemont. L'entreprise comporte notamment la construction de terrains de baseball, football et balle-molle, l'aménagement d'une piste de courses de 250 mètres et tous les avantages des compétitions olympiques de plein-air.

Les travaux de prolongement du métro ont incité la Ville à décider l'expropriation de 14 locataires d'un immeuble situé dans St-Henri et les conseillers du RCM ont profité de l'occasion pour débattre longuement du sujet. Au premier chef, les élus de l'opposition ont réclamé du comité exécutif qu'il soit plus complet dans les notes explicatives accompagnant les propositions à l'ordre du jour. Le RCM demande qu'à chaque cas d'expropriation soient exposées, outre les implications financières, les données relatives au nombre de locataires ou familles à être concernées. Bref, fidèle à sa philosophie de la "qualité de la vie" telle que rappelée par le conseiller Fainstat (NDG), le RCM a invité le président du comité exécutif à retarder l'avis d'éviction pour les 14 familles devant céder la place à la future station de métro Monk. M. Niding a répondu que le comité exécutif possède lui aussi le "sens humain" et que les familles ne seront pas délogées pendant le temps des Fêtes.

Une autre expropriation, cette fois à Rivière-des-Prairies, a aussi été approuvée (coût: $112,400) sous la seule réserve, de la part du conseiller RCM Lapierre (Riv.-des-Prairies) que la création d'un centre communautaire au lieu d'un parc aurait été plus souhaitable.

Le quintuple meurtre de St-Joseph du Lac

Deux suspects sont appréhendés

Les policiers de l'unité des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec à Montréal sous la responsabilité du Lt. Raymond Girard continuent leur enquête concernant le présumé quintuple meurtre survenu le 17 décembre 1974 au 180 Principale à St-Joseph du Lac. Les victimes furent: Roger Dumoulin, 49 ans, Yvonne Dumoulin, 37 ans, Valentine Dumoulin, 81 ans, Lucille Miron 44 ans, Guy Morin 47 ans.

En rapport avec cette affaire deux (2) individus furent appréhendés et détenus comme témoins importants sous mandat du coroner Me Vincent Drouin pour le district de Terrebonne.

Il s'agit de Denis Caron, 43 ans, de Montréal et Jacques Tourigny, 33 ans, également de Montréal.

Dans le conflit de la United Aircraft

Ma médiation a été un échec — *Cournoyer*

par Evelyn Dumas

QUÉBEC — Le ministre du travail, Jean Cournoyer a laissé entendre hier que les dirigeants syndicaux n'avaient pas fait un rapport complet de sa médiation aux grévistes de la United Aircraft. Il a également précisé que la commission parlementaire ne pourrait sans doute pas étudier le cas de la United Aircraft pendant les vacances, parce que lui-même part en vacances.

Après avoir reconnu, en réponse à une question posée en Chambre, que sa méditation dans le conflit de la United Aircraft avait été un échec, M. Cournoyer a dit: "Je n'accuse pas le syndicat, je ne fais que m'interroger sur l'information qu'on a donnée aux grévistes pour qu'ils votent de la façon dont ils ont voté. Si l'information reçue est seulement celle qui est contenue dans un document que j'ai dans mon bureau et qui m'a été remis par un journaliste, je ne m'étonne pas du tout que les grévistes aient voté dans une si forte majorité contre le retour au travail".

Admettant que la formule Rand était un point en litige aussi bien à la Canadian Gypsum de Joliette, où la grève s'éternise, qu'à la United Aircraft, M. Cournoyer a dit avoir soumis ce problème, qui pour lui en est un de "financement des syndicats", au Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre, lui demandant d'étudier en même temps la question "de la démocratisation des prises de décision à l'intérieur des syndicats".

Le ministre a dit que si le syndicat des travailleurs de l'auto ne devait pas donner aux grévistes un rapport complet sur ce qui a été proposé, "je me sentirais obligé de publier l'état des négociations tel qu'il m'est apparu".

Enfin M. Cournoyer a précisé qu'au cours de sa médiation, il n'avait pas demandé à la United Aircraft de déposer ses états financiers: "Dans mes tergiversations (sic) avec les parties, je ne me suis pas attardé à mettre en question la capacité de payer ou la capacité d'absorption de part ou d'autre".

À la prochaine assemblée du Conseil

Le RCM proposera l'abolition de la taxe d'eau pour les assistés sociaux

(P.B.) — Le greffier de la Ville de Montréal s'est vu enseveli hier sous une pluie de motions annoncées par le Rassemblement des Citoyens de Montréal pour la prochaine assemblée du Conseil municipal. Une proposition invitera notamment le comité exécutif à étudier l'éventualité de l'abolition de toute taxe d'eau pour les assistés sociaux. Dans l'intervalle, le RCM suggère que le Ministère des Affaires sociales reprenne à son compte le paiement de cette taxe d'eau et que la Ville de Montréal suspende pour une durée de six mois la procédure de collection de la taxe auprès des assistés sociaux.

Le conseiller Robert Keaton (Côte-des-Neiges) présentera aussi une motion relative au sort de l'immeuble des Soeurs Grises sur le boulevard Dorchester. Il demandera au directeur du Service d'Urbanisme de rédiger un rapport destiné à établir les moyens pour protéger le site.

Enfin un avis de motion émanant de tous les conseillers du RCM demande la création d'une commission formée de 5 conseillers, dont 2 du RCM, qui aura comme mandat de rechercher une solution adéquate pour assurer des ressources suffisantes (services de secrétariat etc...) aux conseillers.

Front commun contre la Ville de Montréal et le ministère des Affaires sociales

par Marcelle Bourque

Les assistés sociaux ne sont plus seuls dans la lutte qu'ils mènent pour obliger le ministère des Affaires sociales à payer leur taxe d'eau. Ils ont maintenant l'appui d'à peu près tous les organismes oeuvrant sur le plan social: centrales syndicales, une dizaine de syndicats, Rassemblement des Citoyens de Montréal, Ligue des droits de l'homme, Sciences juridiques de l'Université du Québec, Bureau d'aide juridique de St-Henri et quelques autres.

Dans une conférence de presse qu'ils donnaient hier conjointement, les représentants de ces différents mouvements ont tenu à dénoncer les pouvoirs exhorbitants que la Ville de Montréal s'est donnée dans le but d'agir contre ceux qui n'acquittent pas leur compte de taxe d'eau.

En effet, les articles 882 et 883 de la Charte de la ville prévoit une possibilité de saisie des biens du débiteur. Cela, sans aucune forme de procès.

"Bien plus", dit Robert Bureau de l'Université du Québec, "l'article 886 écarte toute possibilité d'arrêter la vente des articles saisis. Cette disposition contrevient au droit fondamental que possède chaque individu de se faire entendre dans un tel cas."

Aux yeux de tous ceux qui viennent de s'impliquer publiquement, le problème de la taxe d'eau démontre clairement qu'il y a deux justices au Québec.

Ils n'admettent pas que "le surplus perçu serve à financer les projets-prestiges du maire plutôt que les besoins des citoyens en logement, parcs et garderies."

Ils dénoncent donc toute action judiciaire éventuelle de la Ville de Montréal et exigent le paiement par le ministère des Affaires sociales de la totalité de la taxe d'eau. Ils demandent également une augmentation substantielle des prestations d'aide sociale.

Jean Hébert

Jean Hébert par Serge Monast

Roman sur la Baie James

..."pour gagner un salaire, les hommes acceptaient de ne pas avoir appris à penser, de ne pas vouloir penser non plus!"

... Un homme aspirant à se libérer, ne demande pas à ses maîtres qu'ils lui fassent don de sa liberté, mais exige plutôt que celle-ci lui soit reconnue aux yeux de tous."

Disponible au Salon des métiers d'art ou par commande postale C.P. 33 succ. Outremont Mtl.

ATTENTION: FINISSANTES DU SECONDAIRE

Les demandes d'admission au COLLÈGE O'SULLIVAN sont considérées selon la date de la demande.

Faites votre demande en décembre pour une entrevue d'admission en janvier. Téléphoner à partir du 6 janvier.

COLLÈGE O'SULLIVAN
1191 rue de la Montagne
Montréal

Tel: 866-4622

Serge Ménard
Avocat

500, Place d'Armes, suite 1980
Montréal 126, tél.: 288-4241

OUTAOUAIS

Hull,
Gatineau,
Pointe-Gatineau,
Touraine,
Limbour,
Thurso

LE JOUR

a besoin de camelots!

composez **771-7894**

Il vous faut désormais un visa pour entrer en Australie

Si vous allez en Australie, soit comme touriste ou comme résident, rappelez-vous que vous devez avant tout faire une demande de visa. Cette formalité concerne sans exception tout citoyen du Canada, d'Angleterre ou des autres pays membres du Commonwealth (exception faite, bien entendu, des citoyens australiens voyageant avec un passeport australien) et ce, à partir du 1er janvier 1975.

Les demandes et enquêtes relatives à l'obtention de ce visa devraient être faites au Bureau du gouvernement australien de votre région:

Haut Commissariat d'Australie
90, rue Sparks
Ottawa (Ontario)
K1P 5B4 (Tél: 236-0841)

Bureau commercial d'Australie
C.P. 69
Commerce Court Postal Station
Toronto (Ontario)
M5L 1B9 (Tél: 367-0783)

Bureau commercial d'Australie
Suite 811
1155 ouest, boul. Dorchester
Montréal (Québec)
H3B 2H8 (Tél: 875-2000)

Bureau commercial d'Australie
Suite 500
1055 ouest, rue Hastings
Vancouver, C.B.
V6E 2E9 (Tél: 684-1177)

Le tour du Québec

de Jacques Guay



Ce menteur de Jean Bienvenue...

Il est certains individus que l'on est mieux de compter parmi ses ennemis que ses amis. En ce qui me concerne, Me Jean Bienvenue en est un bel exemple. Aussi suis-je heureux qu'il m'ait si grossièrement attaqué hier matin.

Et ce n'est pas sa menace de me traîner devant l'Assemblée nationale pour "me faire attraper les peines" que j'aurais largement encourues qui va me clouer le bec.

Je passe sous silence les remarques concernant mon aspect physique. Ce sont sans doute des commentaires naturels de la part d'un personnage qui prônait, en novembre 1970, la censure "virile". Enfin j'admets que ma petite taille et ma barbe me désavantagerait peut-être dans certains salons de la Grande-Allée où ce monsieur peut connaître quelque succès.

Me Bienvenue, "l'ex-crown prosecutor", ment lorsqu'il affirme que je m'étais livré à certains abus sur le fond d'un litige et que j'avais reçu une semonce lors d'un procès à Rimouski.

Je me souviens d'avoir écrit qu'un témoin paraissait sûr de lui et avait même fait preuve d'arrogance à certains moments. Me Bienvenue, après avoir dramatiquement fait sortir les jurés, avait tenté de me faire condamner pour outrage au tribunal ainsi d'ailleurs que le journaliste représentant Le Soleil. Le juge avait rejeté sa demande et en avait profité pour regretter certains propos défavorables à l'accusé et parus dans un hebdomadaire local. Il avait ensuite conseillé aux journalistes, sans nommer aucun d'entre eux, de faire preuve de prudence.

Me Bienvenue dans sa sortie, selon son style habituel (c'est tout dire), avait tracé un parallèle entre les journalistes francophones et celui de langue anglaise dont les articles, selon lui, étaient irréprochables. Mais il pouvait difficilement avoir lu ces articles puisqu'ils étaient publiés dans le Toronto Star, un quotidien qui ne parvenait pas à Rimouski où se déroulait le procès.

Enfin Me Bienvenue, malgré ses dons pour le pathos et ses effets de style mélodramatiques, a perdu ce procès. Tout comme il devait perdre, en appel, celui d'Yvon Dupuis.

Par ailleurs Me Bienvenue a conservé sa bonne habitude de lire très distraitement les journaux anglophones. S'il avait lu The Gazette d'hier matin il aurait constaté que l'éditorialiste qualifie également de "frame-up" l'affaire Jacques-Yvan Morin.

Aurai-je l'honneur de comparaître en compagnie de mon collègue de The Gazette?

Si j'ai commis un mépris flagrant, "un outrage" à la Chambre en qualifiant de "frame-up" la manoeuvre du doucereux et mielleux ministre des Haïtiens, qu'en est-il de l'éditorialiste de The Gazette qui affirme que c'est "a diversionary tactic — even a frame-up"?

Me Bienvenue ment également effrontément à la Chambre lorsqu'il déclare: "J'ai dit lors de ma motion et de ma question de privilège qu'il s'agissait (sa motion) d'une accusation purement technique..."

Qu'il relise le Journal des débats du mercredi 18 décembre pages 3680 et 3681, il accuse bien le chef de l'Opposition d'un acte qui le rend indigne de siéger; il parle bien "d'acte indigne", nulle part il ne souligne que c'est une accusation purement technique. Ce n'est que devant les caméras de télévision qu'avec un sourire angélique il a mis des gants blancs. Alors qu'il n'était plus protégé par son immunité parlementaire.

Il n'ose d'ailleurs pas répéter en dehors de l'Assemblée nationale que je suis insolvable. Moi je peux être poursuivi pour ce que j'écris, lui il a le droit de lancer n'importe quelle calomnie, de dire n'importe quelle bassesse de son siège de l'Assemblée nationale. C'est le genre de courage dont il est capable.

Je dis enfin qu'il est menteur, un joli menteur, lorsqu'il affirme que je ne suis pas solvable. C'est peut-être son rêve, c'est peut-être ce que souhaite ce gouvernement qui n'en a que pour ses amis.

J'aimerais mieux d'ailleurs être insolvable que de jouir de revenus que je n'oserais afficher. Ce que je dis c'est généralement, je ne vise personne.

Menaces et gros mots du ministre Bienvenue contre Jacques Guay

par Evelyn Dumas

QUÉBEC— Le ministre Jean Bienvenue a eu recours au style scatologique hier pour attaquer le correspondant parlementaire du JOUR, Jacques Guay, le menaçant de la faire comparaître à la barre de l'Assemblée nationale " et lui faire enfin attrapper les peines qu'il a largement encourues".

Fort de l'immunité parlementaire, M. Bienvenue s'en est pris tour à tour à la solvabilité de notre camarade, à sa compétence professionnelle et même à ses traits physiques.

Le prétexte de cette sortie, point culminant des attaques que des députés ministériels portent depu quelques jours contre la presse, fut la chronique de Jacques Guay sur la motion de M. Bienvenue visant à faire perdre au chef de l'Opposition son siège de député, chronique publiée dans LE JOUR jeudi.

M. Bienvenue a accusé notre camarade de s'être substitué au jugement de l'Assemblée dans laffaire Morin, laissant entendre qu'un commentaire sur les débats des députés est assimilable à un outrage au tribunal.

Le ministre, pour citer parmi ses propos quelques uns qui soient publiables, a dit entre autres à propos de Jacques Guay: "Vous savez tous, mes collègues savent tous que tous les êtres de la création ont une fonctione, une raison d'être. Dans son cas, je la cherche toujours".

Intervention de la Fédération des journalistes du Québec

La Fédération Professionnelle des Journalistes du Québec a pris connaissance des nombreuses critiques formulées par les hommes publics à l'endroit de journalistes ou de la presse au cours des derniers jours. Devant ces faits elle croit utile de faire la mise au point suivante:

1) La Fédération n'a pas à juger du bien-fondé de ces critiques. Elle a toujours refusé de s'ériger en censeur du travail de ses membres. Elle rappelle toutefois aux hommes publics qui se sentent lésés que le Conseil de Presse a été créé notamment pour jouer ce rôle et les invité à s'y plaindre s'il y a lieu.

2) La Fédération tient d'autre part à rappeler que les journalistes jouent leur rôle quand ils scrutent le comportement des hommes publics et en informent la population.

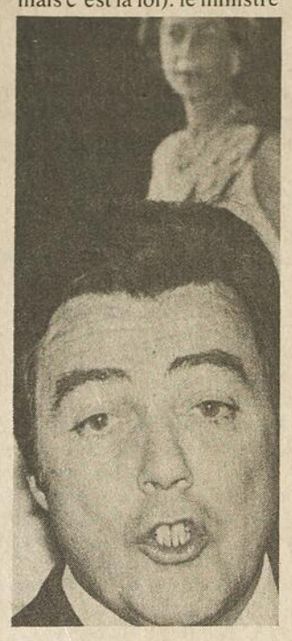
3) La Fédération, enfin, se réjouit de la déclaration du ministre des Communications, Jean-Paul l'Allier, à l'effet qu'il respecte l'autonomie de Radio-Québec et n'a pas l'intention d'intervenir dans ses affaires. Elle s'étonne toutefois que ses propos en aient suivi d'autres qui pouvaient ressembler à une telle intervention et qui voulaient accréditer la thèse farfelue à l'effet qu'un journaliste du quotidien "LE JOUR" ne puisse être un journaliste honnête.

québec

Contre le chef de l'Opposition
Bienvenue réclame le respect aveugle de la loi

par Evelyn Dumas

QUÉBEC — "Dura lex, sed lex" (la loi est dure mais c'est la loi): le ministre Jean Bienvenue a invoqué hier l'axiome romain pour justifier ses accusations contre le chef de l'opposition; il faut, a-t-il dit, le respect intégral de la loi de la législature, "avec tous ses défauts, ses failles et ses vieilleries".



M. Bienvenue défendait en Chambre sa motion visant à faire étudier en Commission parlementaire l'acceptation par M. Jacques Yvan-Morin d'un chèque de $1,796 en remboursement de frais encourus par lui comme délégué de l'Assemblée à l'Association internationale des parlementaires de langue française, en septembre. Arguant que la loi de la législature interdit au chef de l'Opposition, comme aux ministres, d'accepter de telles indemnités, M. Bienvenue demande que si les faits sont avérés, M. Morin soit déclaré indigne de siéger.

Le ministre a soutenu hier qu'en vertu de la Loi, le député est au départ un bénévole, et c'est par exception qu'on accepte de lui verser un traitement ou des allocations.

Quant à l'argument de M. Morin qui, documents à l'appui, montre que le président de l'Assemblée nationale a endossé le paiement de l'indemnité incriminante, M. Bienvenue a dit que jamais un justiciable ne pouvait invoquer l'ignorance de la loi. "Un avocat, professeur de droit au surcroît, devrait le savoir, a-t-il dit, parce que les étudiants le savent."

Nul ne peut, au surplus, invoquer une autorité quelconque pour justifier une infraction, a avancé M. Bienvenue: même si un policier permettait à un automobiliste de circuler à 140 milles à l'heure, cela n'empêcherait pas un autre policier d'arrêter le même automobiliste.

Tout en se défendant de contester le traitement du chef de l'opposition, M. Bienvenue a souligné qu'il était de plus de $41,000, sans compter la jouissance d'une limousine et d'un chauffeur privé: c'est pour cela, a-t-il dit, qu'on interdit au chef de l'opposition l'accès à certaines allocations prévues pour les députés. Son traitement est assimilable à celui d'un ministre.

Enfin M. Bienvenue a reproché à M. Morin de ne pas avoir offert de rembourser les $1,796.

Des subventions statutaires ne sont pas le seul remède aux finances de la CUM
— *Goldbloom*

par Evelyn Dumas

QUÉBEC — L'octroi de subventions statutaires à la Communauté urbaine de Montréal ne règlerait pas nécessairement les problèmes financiers de celle-ci, selon le ministre des Affaires municipales Victor Goldbloom.

Rappelons qu'une des solutions aux déficits endémiques de la CUM mise de l'avant par les administrateurs locaux est de remplacer les subventions irrégulières dont le montant n'est jamais connu au moment de la fabrication des budgets, par des subventions statutaires.

En réponse à une question en Chambre, hier, M. Goldbloom a déclaré que si la subvention statutaire pouvait sembler attrayante à premier abord, il reste une question: "Si l'on donne de telles subventions, la Communauté urbaine et ses contribuables accepteront-ils de vivre à l'intérieur de ces moyens, ou y aura-t-il toujours d'autres demandes? Et dans un tel cas, s'il y en avait d'autres, on n'aurait pas vraiment résolu le problème. On aurait facilité un peu le travail de préparation du budget, mais on n'aurait pas réglé le problème en profondeur."

D'autre part le ministre a signalé que le gouvernement, avec la CUM et les municipalités membres, étudie non seulement la question du financement mais aussi celle de la CUM elle-même, "un organisme qui existe depuis cinq ans et qui n'a pas encore réussi à donner pleine satisfaction à ses contribuables".

Enfin, interrogé par le député péquiste Marcel Léger sur la possibilité que la taxe foncière soit remplacée par une taxe sur le revenu, M. Goldbloom a dit que cette question ne se discuterait pas au niveau de la CUM, mais au ministère qui prépare une conférence provinciale-municipale où la fiscalité municipale sera "fatalement, nécessairement, et c'est désirable qu'il en soit ainsi, le principal sujet à l'ordre du jour".

Québec ne détient pas les pouvoirs pour contrôler les prix alimentaires
— *Bourassa*

QUÉBEC (PC) — Le premier ministre Bourassa a refusé d'instituer une enquête provinciale sur les prix alimentaires préférant situer cette question dans un contexte fédéral.

La tenue d'une telle enquête serait inutile, selon lui, parce qu'elle "risquerait rapidement d'être sans effet dans plusieurs secteurs, puisque le Québec ne détient qu'une partie des entreprises pas rapport au reste du Canada".

M. Bourassa répondait au chef de l'Opposition, M. Jacques-Yvan Moron qui commentait en Chambre vendredi, les conclusions récentes de la commission Plumptre sur la hausse inflationnaire des prix alimentaires.

"C'est une question fédérale-provinciale, soutient M. Bourassa, et quelque soit notre statut politique, une telle enquête pour être efficace, doit couvrir l'ensemble du marché commun canadien".

Il a cependant reconnu l'insuffisance des mesures gouvernementales dans la lutte contre l'inflation. Le refus d'indexer l'impôt des comtribuables permet dans l'esprit du premier ministre "d'en donner davantage aux petits salariés".

"Si on garde la proportion de leurs revenue qui est affectée, déclare-t-il, c'est déjà un moyen de leur permette, avec la hausse des allocations familiales et celle des prestations sociales, de faire face aux effets de l'inflation". M. Bourassa a par la suite reconnu, à l'instar de M. Morin, que de telles mesures ne s'attaquent pas aux véritables causes de l'inflation.

$50,000 à Oxfam-Québec

QUÉBEC Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a remis un chèque de $50,000 au nom du gouvernement du Québec à Oxfam-Québec, pour l'aider dans sa lutte contre la misère humaine.

Le premier ministre s'est dit heureux de cette contribution du gouvernement du Québec, car elle aidera à financer les opérations de secours Oxfam à travers le monde.

C'est le président de la corporation Oxfam-Québec, M. Jean O'Keefe, qui a accepté la subvention du premier ministre au nom de sa corporation.

Accusée de racisme, le docteur Caron conteste

par Marcelle Bourque

"J'affirme que je n'ai jamais été raciste, que je ne le suis pas et que je ne compte pas le devenir," disait hier le docteur Marie Caron. Mme Caron est cette psychiatre de l'Institut Albert-Prévost qu'on a récemment forcée à démissionner, suite à une accusation de discrimination raciale portée contre elle par les syndicats des employés de l'hôpital.

Le psychiatre accuse le groupe syndical d'avoir voulu, en obtenant le congédiement d'un médecin, marquer des points dans sa lutte pour le pouvoir à l'intérieur de l'établissement.

Elle admet avoir protesté contre l'embauche d'une infirmière haïtienne à l'urgence de l'institution. Mais, selon elle, son opposition à la venue de Mme Ostend Boucher était dictée par son désir de garder dans son service une personne qu'elle avait mis six mois à former et dont elle était entièrement satisfaite.

Elle admet avoir ainsi commis un impair sur le plan syndical. En effet, Mme Boucher avait obtenu le poste à l'urgence parce qu'elle avait plus d'ancienneté que l'infirmière qu'elle délogeait.

Cet impair, le docteur Caron était, semble-t-il, prête à le réparer. "Au cour d'une réunion tenue le 3 octobre, et à laquelle participaient toutes les parties intéressées, le problème avait paru réglé", dit-elle, "et l'urgence devait recommencer à fonctionner normalement avec intégration de l'infirmière haïtienne."

Le docteur Caron avoue également avoir exprimé des réserves sur la décision de confier l'accueil des patients à une femme de race noire. Mais, selon elle, ces réserves étaient dictées par des raisons professionnelles.

"Je ne vois personnellement aucun inconvénient à travailler avec une noire, mais les patients qui se présentent à l'urgence d'Albert-Prévost sont très souvent en état de crise aigue et certains réagissent mal à une variante dans leur schème de perception habituel", précise-t-elle.

Marie Caron considère comme une injustice grave le fait qu'on l'ait invitée à partir sans aucune forme de procès. "Le corps médical et l'administration ont agi sous le coup de la peur d'un débrayage, sans aucun égard au droit élémentaire que j'avais de me faire entendre pour présenter ma version des faits."

Toujours est-il qu'elle a démissionné et qu'elle n'a pas l'intention de remettre les pieds à Prévost. Elle espère toutefois "qu'une enquête impartiale sera effectuée et que ma réputation y sera légalement lavée."

Si la loi est votée
Les nouveaux revenus des députés

QUÉBEC (PC) — Voici la différence entre l'actuel revenu des députés et celui qui est proposé, en s'appuyant sur le nouveau salaire de base qui passerait de $15,600 à $21,000:
—premier ministre: $59,700 - $47,620;
—ministre en titre: $51,100 - $41,400;
—chef de l'Opposition officielle: $51,100 - $41,400;
—président: $51,100 - $40,360;
—ministre d'État: $49,000 - $38,280;
—vice-président: $38,500 - $31,020;
—leader de l'Opposition officielle: $37,450 - $29,980;
—whip en chef du gouvernement: $37,450 - 28,940;
—whip en chef de l'Opposition: $34,300 - $27,910;
—adjoint parlementaire: $34,300 - $27,910;
—whip adjoint: $33,250 - $24,810.

Il faut inclure dans ces montants les frais de représentations non imposables qu'on veut ramener de $7,140 à $7,000. À noter également qu'à compter de janvier, les députés auraient droit à une indexation qui se chiffrerait à environ dix pour cent.

L'absentéisme à l'Assemblée nationale

par Norman Delisle

QUÉBEC (PC) — Au moment où les députés de l'Assemblée nationale s'apprêtent à se voter une augmentation de salaire, certains d'entre eux possèdent un taux de présence exceptionnellement bas lors des travaux parlementaires.

C'est ce qui ressort de la compilation des présences des députés lors des votes enregistrés pris quotidiennement à l'Assemblée nationale.

On y apprend notamment que certains députés n'étaient présents en Chambre qu'à 30 p.c. des périodes de mise aux voix d'une motion.

D'autres, par contre, manifestent un intérêt évident aux travaux parlementaires et le prouvent par leur assiduité aux votes.

Lors d'un vote enregistré sur une motion présentée en Chambre, chacun des députés présents se lève et est nommé par le secrétaire-adjoint de l'Assemblée.

C'est la seule façon dont les présences peuvent être prises officiellement, puisque le nom des députés apparaît alors au Journal des débats et dans le procès-verbal de la Chambre.

Depuis l'ouverture de la session, le 14 mars 1974, jusqu'au 18 décembre, soit mercredi dernier, il y a eu en Chambre 146 votes enregistrés. Ces votes couvrent 84 jours de session. On peut donc calculer quels sont les députés qui étaient en Chambre lors d'un des votes.

Assidus

Parmi les députés ministériels les plus assidus, il faut relever les noms de MM. Lucien Caron Verdun, Benjamin Faucher Nicolet-Yamaska et Georges Massicotte Lotbinière.

Le championnat appartient à M. Faucher, qui compte 143 présences lors de votes, soit un taux de présence de 99 pour cent.

Au niveau des ministres, MM. Victor Goldbloom, William Tetley, Georges Vaillancourt et Gérard-D. Lévesque sont assidus.

Il faut dire que, dans le cas de M. Lévesque, tout comme dans celui du péquiste Robert Burns, la tâche lui est facilité parce qu'il exerce le rôle de leader parlementaire, ce qui nécessite sa présence presque continuelle en Chambre.

Les neuf députés de l'opposition ont également tous d'excellents taux de présence. Tous ont participé à plus de 100 votes enregistrés, sauf le député de Chicoutimi, M. Marc-André Bédard 97. Il faut naturellement tenir compte du fait que le nouveau député de Johnson, M. Maurice Bellemare, n'est arrivé à l'Assemblée nationale que le 29 octobre dernier, et qu'il ne possède une "fiche" que de 33 votes.

Absents

Les députés libéraux Bona Arsenault — Matapédia — Alfred Bossé — Dorion — et John Ciaccia — Mount-Royal — sont ceux qui représentent le dossier le plus lamentable au niveau de l'assiduité.

M. Arseneault n'a participé qu'à 32 des 146 votes, M. Bossé à 46 et M. Ciaccia à 49. Ces trois députés ne participent que rarement aux commissions parlementaires.

Leurs rarissimes actes de présence ne passent jamais inaperçus, tellement ils revêtent un caractère exceptionnel.

Il faut rappeler également que le ministre du Travail et député de Robert-Baldwin, M. Jean Cournoyer, n'a participé qu'à 33 votes, lui aussi. Son absence régulière est cependant justifiée par la part immense de travail que le ministre doit accomplir à ses bureaux de Montréal.

On sait qu'en vertu de l'article 95 de la Loi de la législature, "une déduction de $60 est faite sur l'indemnité d'un député pour chaque jour en plus de 10 qu'un député n'assiste pas à une séance de l'Assemblée nationale."

Une telle amende n'a jamais été imposée dans le passé, mais on peut s'attendre cette année à ce que l'Opposition insiste pour que la Loi soit appliquée intégralement.

au jour le jour

SAMEDI
À MONTRÉAL

• Manifestation de solidarité pour la lutte des Travailleurs agricoles de la Californie pour le boycottage des raisins, à 10h, au 3553, rue St-Urbain; suivie d'un souper, à 19h, au 2365, rue Grand-Trunk, Pointe St-Charles.

DIMANCHE

• Dépouillement d'arbre de Noël pour les enfants défavorisés de Montréal-Nord, organisé par la Corporation québécoise des artistes lyriques Inc., de 13h. à 16h., au 7000 boul. Marie-Victorin, salle Boulanger.

Jamais on aura vu tant de députés remis en question

Un tourbillon d'accusations dramatise les débats autant à Québec qu'à Ottawa


Jacques-Yvan Morin


John Munro


Réal Caouette

Jamais dans l'histoire du parlementarisme moderne au Québec ou au Canada a-t-on vu autant de députés faire l'objet d'autant d'accusations en si peu de temps.

Encaissement présumément illégal de chèque, infractions à la loi de la législature provinciale, corruption municipale, liens avec le monde interlope, conflits d'intérêts, pots-de-vin à des journalistes, menaces de poursuite en libelle, rumeurs de démission, convocation de comité ou de commission chargés d'étudier la conduite de certains députés, les dernières semaines auront été mouvementées.

Nombreuses sont les accusations qui ne sont pas entièrement fondées; de nombreux gestes posés par certains députés n'ont rien d'illégaux, mais ils frisent pour le moins l'indécence et témoignent d'un bien piètre souci de l'intégrité morale. On peut se demander, si on n'assiste pas tout à coup à un vent de folie injustifiée ou, plus fondamentalement, à la mise à jour d'un système scandaleux de patronage, de favoritisme et d'indécence. Car il faut pas oublier qu'au moment où ces accusations fusent de toute part, la commission Cliche, elle, dévoile systématiquement un monde de corruption et de banditisme qui n'est pas l'apanage exclusif de certains syndiqués, mais aussi, celui d'hommes d'affaires, de fonctionnaires et de politiciens.

Gil Courtemanche

Guy Leduc (Taillon)

Accusé par la Commission d'enquête sur le crime organisé d'avoir entretenu des relations pour le moins curieuses avec Frank d'Asti et Nicolas Di Iorio, deux membres importants de la pègre. Sa conduite a été qualifiée "d'inexplicable" par les commissaires qui ajoutent: "De deux choses l'une, ou bien Leduc est d'une naïveté rare ou bien il triture les faits". Mardi, M. Leduc démissionnait de son poste de secrétaire parlementaire aux Affaires municipales, afin dit-il, de ne pas donner prise à la "démagogie". Il devra expliquer sa conduite devant le Conseil supérieur du Parti libéral et devant le caucus. De plus, on sait qu'à la suite des révélations faites devant la commission Cliche, une enquête spéciale a été décrétée par le président des élections sur le déroulement du scrutin dans Taillon lors des élections d'octobre 1973.

Robert Malouin (Drummond)

Successeur de la dynastie Pinard à Drummondville; ingénieur. Était actionnaire d'une firme d'ingénieurs-conseil, Hamel, Malouin, Ruel et Associés qui depuis longtemps profite des largesses du Parti libéral. Accusé par le journal "The Gazette" d'être demeuré à un poste de direction de la dite compagnie après son élection en octobre 73. M. Malouin a vivement nié ces accusations déclarant qu'il a abandonné son poste le 3 octobre 1973. Les actions qu'il détient ont été transférées à la compagnie Placements Malouin, dont il est secrétaire-trésorier, ce qui n'est pas illégal. Selon "The Gazette", le bureau d'ingénieur dont il est toujours actionnaire a reçu $800,000 en contrats du gouvernement du Québec depuis l'élection d'octobre 1973.

Gaston Desjardins (Louis-Hébert)

Secrétaire parlementaire du ministre de la Justice. Continue à plaider comme procureur de la Gendarmerie Royale à Québec. Accusé par "The Gazette" d'avoir rempli des mandats du gouvernement après son élection, accusation identique à celle qui a provoqué la démission de Jean-Claude Boutin. Le nom de M. Desjardins apparaissait effectivement sur des causes gouvernementales au greffe de Québec, mais un jugement du juge Dumontier a reconnu que c'était le fait d'une erreur et corrigé rétroactivement les registres. M. Desjardins a aussi été accusé par la CSN-construction d'être un favori du régime puisqu'il agit comme procureur de la commission de l'Industrie de la construction.

Yves Tardif (Anjou)

Ancien président des jeunesses libérales. Accusé par Florent Audette de la CSN-construction d'avoir agi pour le gouvernement après son élection en octobre 1973. M. Tardif a déclaré avoir fait parvenir une lettre aux ministères pour lesquels il agissait afin de se désister dans toutes les causes dont il était jusque-là responsable. L'inscription "Yves Tardif avocat" apparaît cependant sur des causes datées du 5 novembre et du 10 décembre 1973. Accusé lui aussi par la CSN-construction d'être un favori du régime libéral: 822 causes gouvernementales ont été confiées au bureau de Me Tardif depuis le 4 décembre 1973.

Gérard Shanks (Saint-Henri)

Ancien président du Syndicat des fonctionnaires municipaux. Son nom a été relié dans les journaux à l'enquête actuellement en cours sur la corruption municipale au Québec. Dans les milieux parlementaires, on soutient qu'il a refusé de remettre sa démission.

Jacques-Yvan Morin (Sauvé)

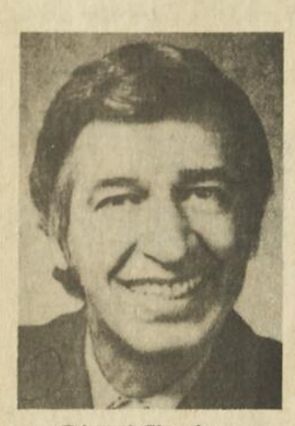
Chef de l'Opposition officielle, M. Morin a été accusé par le ministre de l'Immigration, M. Jean Bienvenue d'avoir encaissé illégalement un chèque de $1796 en remboursement de dépenses effectuées lors de sa participation à une délégation québécoise auprès de l'Association internationale des parlementaires de langue française, à Bruxelles. M. Morin soutient que ce chèque a été autorisé par le président de la Chambre Me Jean-Noël Lavoie. Le leader de l'Opposition, M. Robert Burns soutient pour sa part qu'outre Me Lavoie, les ministres Gérard D. Lévesque, Gérald Harvey et Oswald Parent ont aussi autorisé l'émission du chèque controversé.

Jean-Pierre Goyer (Dollard)

Ministre fédéral des Approvisionnements et Services. Accusé par le député péquiste de Lafontaine, M. Marcel Léger d'avoir profité de la spéculation foncière dans la région de Hull. M. Léger a laissé entendre que M. Goyer aurait revendu $8 millions un terrain acheté $400,000. Le ministre a mis au défi M. Léger de prouver ces accusations qu'il a qualifiées de malhonnêtes. "Personnellement, a dit le ministre, le moins qu'il puisse faire est de prouver immédiatement ce qu'il avance ou de se rétracter et de s'excuser."

Réal Caouette (Témiscamingue)

A accusé sans préciser les journalistes de recevoir des pots-de-vin des députés membres de la Chambre des communes. A admis avoir lui-même donné $50 par mois durant trois mois à un journaliste. À la suite d'une proposition de Roch Lasalle, adoptée malgré le premier ministre Trudeau, le chef du Crédit social devra préciser ses accusations devant un comité de la Chambre des communes. John Munro (Hamilton-est) et seize autres députés, ministre du Travail, a reçu une contribution de $500 du Syndicat international des gens de mer, syndicat qu'on soupçonne depuis longtemps d'utiliser la violence et dont les pratiques font l'objet d'une enquête de la GRC. Le responsable de la GRC, M. Warren Allmand a lui aussi reçu $500 du syndicat. Un ancien ministre du Travail, Martin O'Connell a reçu $200 du même syndicat de même que d'autres ministres comme MM. Lalonde et Turner ainsi que quelques conservateurs et néo-démocrates.


Gérard Shanks


Robert Malouin


Gaston Desjardins


Guy Leduc


Yves Tardif

À la faveur de la dissidence de 22 députés libéraux

L'alliance entre Trudeau et Caouette a été démasquée

par Alain Duhamel
(collaboration spéciale)

OTTAWA — L'opposition a joué un vilain tour à la majorité libérale en obligeant le leader créditiste Réal Caouette à répondre devant un comité de la Chambre des Communes.

Vilan tour non seulement parce que le gouvernement a perdu un vote en Chambre des Communes, mais aussi parce qu'il a forcé le Parti libéral à protéger le député de Témiscamingue, geste qu'il n'aime pas poser en public.

La présence d'une dizaine de députés créditistes au Québec a servi et sert encore la majorité libérale.

En octobre 1972, quel parti politique fédéral aurait recueilli le vote des mécontents québécois si les créditistes n'avaient pas été là? Probablement le Parti progressiste-conservateur. Il aurait obtenu quelques députés de plus, tout juste ce qu'il fallait pour prendre le pouvoir.

En mai 1974, lorsque le gouvernement libéral n'a pu diviser la coalition des néo-démocrates et des conservateurs contre le budget Turner, qui n'a pas craint de manifester sa loyauté envers le gouvernement libéral? Les créditistes.

Des services comme ceux-là en attirent d'autres.

Mais, le premier ministre Trudeau n'avait pas compté sur la dissidence de 22 députés libéraux ni sur l'abstention des députés créditistes. Votant les derniers à la Chambre des Communes, ceux-ci eurent tôt fait de se rendre compte qu'ils perdraient le vote de toute manière.

Décontenancé et pas du tout de bonne humeur, le premier ministre Trudeau a consenti à lancer boutade et sophisme devant la presse.

"À un honnête homme, rien n'étonne", a-t-il dit en se piquant de citer Flaubert et en évitant de répondre à la question.

Dans l'esprit du premier ministre, le député de Joliette Roch LaSalle, devenait l'accusateur au lieu de l'accusé et devait donc mettre son siège en jeu. L'avocat de la défense ne recule devant rien pour défendre son client, surtout lorsqu'il s'agit d'exprimer sa reconnaissance pour services rendus.

Curieuse imterprétation des événements. En relisant le compte-rendu de la Chambre des Communes, c'est M. Roch LaSalle qui a demandé des explications à M. Caouette car ce dernier avait déclaré: "Je voudrais dire qu'après deux ou trois jours, et après avoir vu la photographie du député de Joliette dans les journaux, je me suis demandé un peu s'il n'avait pas lui-même contribué à payer les frais de sa publicité personnelle dans certains journaux de la province, qu'il s'agisse de journaux français ou anglais".

Des HLM dans la zone incendiée de la Terrasse Ontario

par Pierre Tanguay

La Ville de Montréal se propose de construire 160 HLM sur les terrains de la Terrasse Ontario rendus vacants suite aux incendies du week-end de la Toussaint. D'autre part, un plan de construction de 192 autres logements à prix modiques destinés prioritairement aux victimes de ces incendies, devrait être mis en chantier vers la fin du mois de février.

C'est ce qu'apprenait le JOUR, hier après-midi, de la bouche d'un des responsables du Service d'urbanisme de la Ville de Montréal, M. Bernard Galarneau. Ces plans d'aménagement de HLM devraient répondre en partie aux réclamations des sinistrés qui, on se le rappellera, manifestaient mercredi à l'hôtel de ville. Ce ne sont toutefois pas des plans supplémentaires, ajoutés à cause de la destruction de 207 loyers dans ce secteur par les incendies de la Toussaint. Ces loyers devaient être construits de toute façon mais suite aux incendies et à la "libération" de plusieurs terrains, le plan global d'aménagement de la Terrasse Ontario a quelque peu été modifié. Pas plus de logements mais des logements disposés différemment. Le premier plan de 160 HLM, accepté hier par le comité exécutif de la Ville de Montréal, n'est encore qu'à l'état de projet tant qu'il ne sera pas accepté à la fois par le conseil municipal et par la Société d'habitation du Québec qui aide au financement de tels projets. Pour aider à la réalisation de ce projet, la Ville doit procéder dans les jours qui viennent à l'homologation des terrains vacants destinés à accueillir les futurs HLM. Cette municipalisation des terrains vacants est rendue nécessaire pour éviter que les terrains ne tombent pas entre les mains de spéculateurs immobiliers qui pourraient faire grimper les prix de vente.

Le premier plan de HLM comprendra s'il est accepté comme tel par le conseil municipal et par la SHQ, 160 logements dont 90 seront destinés à des personnes âgées. Ces derniers logements seraient regroupés à l'intérieur d'un seul édifice.

De plus, ce plan prévoit l'aménagement d'un parc de 6,300 pieds carrés tel que prévu au programme d'amélioration de quartiers de la Terrasse Ontario.

Le deuxième plan qui a déjà reçu toutes les approbations nécessaires aurait pu être mis en chantier beaucoup plus tôt. La Société d'habitation du Québec avait en effet accepté les plans définitifs en juin 73. Toutefois le Service d'urbanisme de Montréal explique ce retard par la difficulté qu'a eu la Ville à acquérir les terrains nécessaires à sa réalisation. Des terrains manquent encore à l'appel et c'est pour cela que le Service d'urbanisme recommandait cette semaine que les terrains nécessaires soient expropriés. Cette recommandation doit être soumise au conseil municipal ce matin.

Les sinistrés qui demandaient à être relogés dans des HLM de leur quartier craignaient en effet que la Ville ne construise des tours d'habitation. Au Service d'urbanisme on déclare que les HLM seront situés dans des maisons de deux et trois étages et qu'au moins 40% d'entre eux auront au moins 3 chambres à coucher et plus afin d'accomoder les familles nombreuses qui ne sont pas chose rare dans ce quartier.

Loi 22 et langue d'enseignement

Un règlement ambigu qui n'ajoute rien

par Paule Beaugrand-Champagne

Le ministre de l'Éducation faisait publier hier dans la "Gazette officielle" le projet de règlement relatif à la connaissance de la langue d'enseignement. Ce règlement annoncé depuis cet été n'ajoute rien de nouveau au texte de la Loi 22. Il en obscurcit cependant au moins un aspect, celui des enfants bilingues, et il précise ce que sera la Commission de surveillance de la langue d'enseignement.

Les fameux tests de langue dont on a tant parlé porteront sur la compréhension et l'usage de la langue écrite, la compréhension et la discrimination auditives, et l'expression verbale. Ils doivent correspondre à l'année d'études que l'élève entreprend. Ils ne sont appliqué qu'aux élèves qui demandent un changement de langue d'enseignement ou qui s'inscrivent pour la première fois, sauf dans le cas de ceux dont les parents affirment solennellement que la langue d'enseignement demandée est la langue maternelle ou celle habituellement parlée à la maison.

Le règlement utilise l'expression "connaissance suffisante": l'élève qui ne connait suffisamment que le français reçoit l'enseignement en français et celui qui ne connait suffisamment que l'anglais reçoit l'enseignement en anglais.

Mais, et c'est là l'ambiguïté du règlement, l'élève qui connait suffisamment les deux langues "reçoit l'enseignement en langue française ou en langue anglaise". Qui déterminera lequel? Et serait-ce à la suite de tests? Le règlement ne le dit pas, mais il maintient l'appel au ministre.

On peut donc penser que tous les cas d'enfants bilingues, comme celui tout récent de la petite Brophy de Saint-Hyacinthe, aboutiront presque inévitablement sur le bureau du ministre, qui devra statuer. Dans ses décisions, il sera assisté de la Commission de surveillance qui peut l'aviser sur toute question d'appel et sur les seuils de réussite des tests.

Cette Commission est composée de six membres de langue française, de deux de langue anglaise et d'un membre d'origine ethnique autre qu'anglaise ou française, nommés chaque année par le ministre. Le président est choisi parmi les membres et nommé par le ministre.

Par ailleurs, on apprenait hier que le conseil des ministres sera appelé à entériner la nomination, comme président de la Régie de la langue française, de M. Gérald N. Martin, actuellement vice-président. M. Paul Dell'Aniello a en effet démissionné de ce poste à la suite d'accusations de fraude fiscale portées contre lui.

ÉCOLE DE CONDUITE
Harley
669 4440
MONTREAL ET LAVAL

SANSUI DUAL
STÉRÉO - TV - STÉRÉO
Le vrai-vrai. Prix du gros Système de son à partir de $149.95
T.V. couleur à partir de $339.95
T.V. 12" à partir de $99.95
T.V. 20" à partir de $159.95
ÉCHANGE - RÉPARATION - PLAN FINANCEMENT
Mtl Electronique Inc.
Roger Paquette prés.
721-1106 2335 Bélanger E.
ELECTROHOME - ELECTRO-VOICE
PIONEER AKAI

LES FILMS MUTUELS
en association avec LE GROUPE SOGECOR présentent
UNE PRODUCTION PIERRE DAVID
DOMINIQUE MICHEL dans
LES AVENTURES D'UNE JEUNE VEUVE
POUR TOUS
un film de ROGER FOURNIER
avec GUY PROVOST • ROSE OUELLETTE • RENE CARON • ANDRE DUBOIS
LIONEL VILLENEUVE • REAL BELAND • BENOIT MARLEAU
DENIS DROUIN • JEAN-PIERRE MASSON
et la participation de CLAUDE MICHAUD • musique de MARCEL LEFEBVRE
des le 25 déc.
RIVOLI (2) St Denis & Belanger 277-3125
VERSAILLES 7265 Sherbrooke E 353-7880
PAPINEAU (1) Papineau & Mt. Royal 521-6853
PIGALLE 318 STE-CATHERINE O. 861-2807
GREENFIELD Pk. Pl Greenfield Park 671-6129
LAVAL Centre d'Achats LAVAL 688-8200
PARC-Verdun 720 de l'Eglise 768-2509
Également aux cinémas suivants
MASKA St. Hyacinthe
REX St. Jérome
CAPITOL St. Jean
JOLIETTE Joliette
SALABERRY Valleyfield
AUSSI: SHERBROOKE, DRUMMONDVILLE, COATICOOK, TROIS-RIVIÈRES, QUEBEC & HULL

ÉCHANGE D'ENSEIGNANTS DE LANGUE SECONDE ENTRE LE QUÉBEC ET L'ANGLETERRE
ANNÉE SCOLAIRE 1975-1976
PROGRAMME:
Dix enseignants québécois, professeurs d'anglais, langue seconde, enseigneront en Angleterre le français, comme langue seconde, pendant un an. Ils seront remplacés dans leur commission scolaire par des enseignants de ce pays, professeurs de français langue seconde, qui enseigneront au Québec, l'anglais comme langue seconde.
ADMISSIBILITÉ:
— Quinze (15) ans de scolarité reconnue par le ministère de l'Éducation.
— Quatre (4) années d'expérience appropriée dans l'enseignement.
— Être âgé de 25 à 45 ans.
MODALITÉ:
Les enseignants québécois continueront d'être rémunérés par leur commission scolaire qui recevra en échange le même nombre d'enseignants anglais rémunérés par leur pays.
La participation des enseignants québécois à ce programme est conditionnelle à l'acceptation de leur commission scolaire de participer à cet échange.
Les frais de transport seront assumés par le ministère de l'Éducation du Québec.
Ce programme est sous la responsabilité du Service de la Coopération avec l'extérieur du ministère de l'Éducation.
Les formulaires d'inscription (échange de jeunes maîtres) sont disponibles aux:
Bureaux régionaux
Ministère de l'Éducation
ou au:
Service de la Coopération avec l'extérieur
Section Europe
Ministère de l'Éducation
1035, rue de la Chevrotière, 6e étage
Québec G1A 1H5
LES CANDIDATURES SERONT ACCEPTÉES JUSQU'AU 2 MARS 1975
Pour renseignements:
Tél.: (418) 643-2364
M. Jean Goyer
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
Service de la Coopération avec l'extérieur

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts de lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

IMMEUBLES 100
101 propriétés à vendre
105 propriétés à revenus à vendre
108 propriétés à la campagne
110 propriétés à la campagne
113 propriétés demandées
117 propriétés commerciales industrielles
120 cottages bungalows
123 administration des propriétés
126 maisons mobiles
128 immeubles
130 chalets à vendre
134 condominiums appartements à vendre
138 manufactures à vendre
141 entrepôts à vendre
144 commerces à vendre
147 terrains à vendre
150 terres à vendre
154 maisons de pension à vendre
156 bureaux et locaux à vendre
159 magasins à vendre
162 garages à vendre
165 divers à vendre

LOCATION 200
202 appartements à louer
204 appartements chauffés à louer
207 appartements meubles chauffés à louer
209 appartements demandés
211 appartements et logements à partager
214 logements à louer
218 logements chauffés à louer
222 logements chauffés meubles à louer
224 logements demandés
227 logements à sous-louer
229 chambres à louer
231 chambres demandées
234 commerces à louer
237 commerces demandés
239 bureaux & locaux à louer
241 bureaux demandés
243 magasins à louer
248 propriétés à louer
250 propriétés demandées
252 bungalows et cottages à louer
254 pensions à la campagne
256 chalets à louer
258 chalets demandés
263 maisons de campagne
266 places commerciales
269 entrepôts à louer
271 hotels villégiature
273 terrains de camping
275 garages à louer
278 entreposage
280 terrains à louer
283 on demande à louer
285 salles - studios - ateliers
288 divers à louer

MARCHANDISES 300
302 ameublement
305 antiquités à vendre
308 antiquités demandées
310 articles de ménage
314 articles camping caravaning - tentes
316 articles sport - skis
319 instruments de musique
322 photos et cines
325 caméras
328 machinerie
330 materiaux de construction
332 effets de bureau - magasins restaurants
335 tableaux - peintures
338 artisanat
340 tapis - carreaux - linoleum
343 terrazo - ceramique
346 machines à coudre
349 lingerie - fourrure vêtements
350 T.V. stereos - radios
354 monnaie - timbres
360 bois charbon - huile
367 terre jardinage
369 animaux à vendre
371 achèterais animaux
375 chevaux - voitures
377 imprimerie
379 divers à vendre
380 divers demande
385 equipement de ferme

SERVICES 400
402 peintre
405 electricien
407 plombier
410 rembourreur
412 entrepreneur
417 denturologiste
420 menuisier - ebeniste
425 service domestique
429 garderie d'enfants
430 perdu et trouve
433 chauffage
435 planchers
438 demenagements transport - camionnage
440 service divers
444 lavage - nettoyage
448 chapeaux - couture - couturiere
450 decoration
455 impots - tenue de livres
459 portes et fenêtres
460 tailleur
465 terrassement

101 propriétés à vendre

DEUX-MONTAGNE DUPLEX ET BUNGALOW À VENDRE: $36,000.00 TÉL.: 473-4570.

258 chalets à louer

VALLÉE BLEUE, VAL-DAVID, PARTAGERAIS SAISON HIVER, GRANDE ROULOTTE 35', PRIX À DISCUTER. COUCHE 6-8 PERSONNES. GEORGES **342-3079.**

302 ameublement

MEUBLES NON PEINTS: VENDONS ET FABRIQUONS. VASTE CHOIX (COMMODES, BUREAUX DOUBLES ET TRIPLES, BIBLIOTHÈQUES, MOBILIERS DE CUICINE, ETC). AVONS AUSSI MATELAS TOUTES GRANDEURS, À PRIX D'AUBAINE. 207. BEAUBIEN EST TÉL.: **276-9067.**

MATELAS, SOMMIERS. DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER TÉL: **681-0307.**

ARMOIRE DE CUISINE MODERNE SUR MESURE, VANITÉ, ARBORITE, DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER. ESTIMATION **381-9485 588-3929.**

350 T.V. stéréos - radios

MANTEAU MOUTON DE PERSE NOIR, TRÈS PROPRE $100.00. TÉL: **255-9264.**

369 animaux à vendre

CHIOTS, BERGET ALLEMAND, 1 MOIS. FERA LA JOIE DE VOS ENFANTS EN LEUR OFFRANT POUR NOEL. $15 CHAQUE. **477-0840.**

379 divers à vendre

LIQUIDATION MARCHANDISE DE BIJOUTERIE, VENDU PRIX 50% (1/2 PRIX). BAGUES, MONTRES, BIJOUX, SACOCHES, ARTICLES DIVERS, CAUSE FERMETURE, 3007 SHERBROOKE EST CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE. HEURES D'AFFAIRES DE MIDI À 6 HEURES.

A VENDRE: LAVEUSE DE VAISSELLES DE MARQUE GENERAL ELECTRIC. EN TRÈS BON ÉTAT. **674-7820.**

380 divers demandé

ACHÈTERAIS UN TOUR À FER D'UNE CAPACITÉ DE 12''. AUSSI AUTO USAGÉE MERCEDEZ DIESEL POUR PIÈCES. **648-7329.**

410 rembourreur

REMBOURRAGE GÉNÉRAL, ESTIMATION ET LIVRAISON GRATUITE. **323-7100.**

413 entrepreneur

ENTREPRENEUR MENUISIER, FINITION SOUS-SOL, TRAVAIL GÉNÉRAL 527-1769 SOIR.

PRENDRAIS PEINTURE INTÉRIEURE, MURS DE COULEUR ET DÉCOUPAGE, LÉGÈRES RÉPARATIONS, TRAVAIL 7 JOURS 24 HEURES. PARTOUT DANS MONTRÉAL ET BANLIEUE, SATISFACTION ASSURÉE. INFORMATION 622-8065.

435 planchers

SABLAGE, FINITION PLASTIQUE, VARATHANE, NETTOYAGE TAPIS, TÉL.: **721-7738.**

438 déménagements - transport - camionnage

ACCEPTERAIS DÉMÉNAGEMENT À PRIX MODIQUE, LOCAL OU LONGUE DISTANCE, TÉ.: **737-8009.**

440 service divers

AMASO
SERVICE DE RENCONTRES SÉRIEUX, 822 EST RUE SHERBROOKE, SUITE 5. MARTHE GAUDETTE, B.A., B.PÉD., B.PH. L.ÈS LETTRES. TÉL.: **524-3852.**

PSYCHOTHÉRAPIE HYPNOTHÉRAPIE

DÉVELOPPEMENT DES FACULTÉES PSYCHIQUES MÉMOIRE, CONCENTRATION, ASSIMILATION, TROUBLES ÉMOTIONNELS DE 13H. À 22H. CENTRE JYS 374-0484.

444 lavage - nettoyage

AA-1 LAVAGE MURS, VITRES TAPIS, PLANCHER, SABLAGE, VARATHANE, PEINTURE. ESTIMATION GRATUITE. SERVICE 7 JOURS M. ROGER **676-3332.**

455 impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPÔT
FORMULE DEPUIS 1968, TENUE DE LIVRES. TÉL.: **381-5425.**

820 femmes-filles demandées

FEMME, FILLE DEMANDÉE GARDER 2 ENFANTS (FILLETTE 11 ANS, GARÇONNET 8 ANS) À PARTIR 4H30, 4 JOURS, DEVRA COUCHER, BELLE CHAMBRE, SI DÉSIRE PEUT DEMEURER **323-4148.**

999 autos à vendre

RENAULT 15, AUTOMATIQUE, VERTE, À VENDRE. DÉPART ÉTRANGER ACHETÉE ÉTÉ 73, FM., CUIRETTE, ETC., 23,000 MILLES, EXCELLENT ÉTAT. **761-2278.**

PARTICULIER CAPRI 73, 2,000 C.C., TOUT ÉQUIPÉE, PARFAIT ÉTAT, CAUSE DÉPART. **254-7232.**

VOLVO 1966, CANADIENNE, MANUELLE, MÉCANIQUE PARFAITE, CARROSSERIE ABIMÉE, $300. — **687-2300.**

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

AVIS DE LA DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

PRENEZ AVIS que la compagnie PINE AVENUE MEDICAL BUILDING LIMITED demandera au secrétaire de la province la permission d'abandonner sa charte en vertu de la loi des compagnies.

DATE À MONTRÉAL, ce 28e jour de juin, 1974

A.L. GORDON, secrétaire

PRENEZ AVIS que Edmond Leclerc, 12375, boul. Rolland, Montréal, s'adressera à la Commission des Transports pour obtenir l'émission d'un permis spécial visant à l'autoriser à tirer avec ses tracteurs les remorques de Speedway Express Limited, permis numéro 13963-V suivant les clauses A et B dudit permis.

Tout intéressé peut faire opposition à cette requête dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la première parution dans le Journal Le Jour.

QUEBEC, le 11 décembre 1974.

ME MARC CANTIN,
Procureur du requérant.

810 hommes demandés

VILLE DE MONTRÉAL
OFFRE D'EMPLOIS TEMPORAIRES
HIVER 1974-75 (déneigement)
PERSONNEL REQUIS: JOURNALIERS
TAUX HORAIRE: $4.20 / A COMPTER DU 1-1-75 $4.65,5

NATURE DU TRAVAIL: Faire l'épandage de sable sur les rues et les trottoirs. Mettre en place les panneaux prévenant le public de l'enlèvement de la neige. Agir en qualité d'aide sur divers appareils tels: souffleuse à neige, autoniveleuse, etc...

EXIGENCES: Etre âgé d'au moins 18 ans. Subir avec succès un examen médical devant les médecins examinateurs de la Ville. Etre disponible pour travailler en tout temps, le jour, le soir, la nuit, les fins de semaine. Résidence (de préférence Montréal)

DOCUMENTS REQUIS: Carte d'assurance sociale et autres papiers d'identité.

Les intéressés devront se présenter au 1290 Boul. Rosemont pour compléter une demande d'emploi. Informations 872-4520.

Heures de bureau: 8:30 A.M. à 4:30 P.M.

Vous écouter
Vous comprendre
Vous aider
Tel-Aide
935-1101
Jour et nuit.

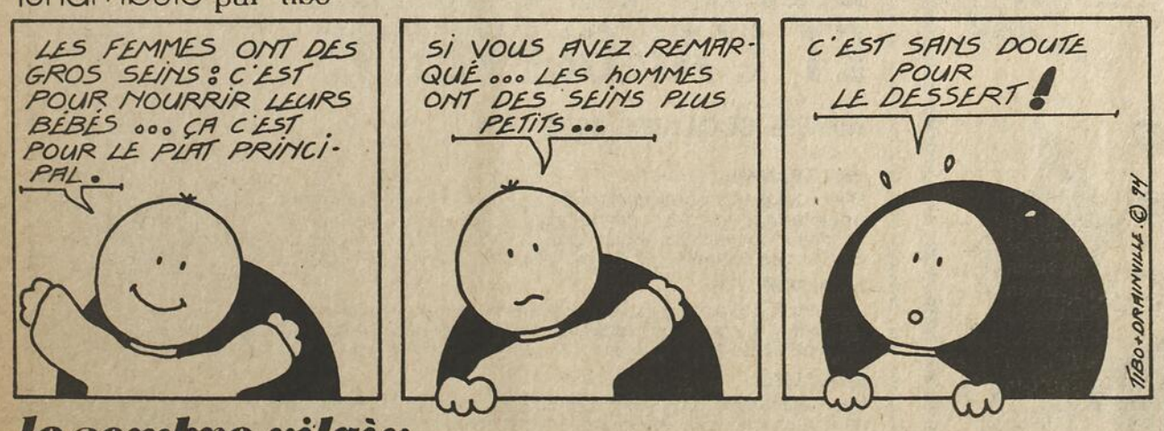
La Coopérative les petits dessins et LE JOUR présentent

Les bandes dessinées québécoises

JAUNES D'OEUFS par TANGUAY a/s La 'Patapathèque c.p. 917 Ste-Adèle



lunambule par tibo



le sombre vilain



le monde



James Randi a tenté hier de briser son propre record de séjour dans deux tonnes de glace. En haut à gauche, il surveille la construction de la cage à glace, à droite, il entre dans la boîte. Puis, on le libère. Son record précédent était de 44 minutes. Il n'a fait encore hier que 44 minutes... seulement.

Des chercheurs réalisent la première synthèse totale de l'insuline humaine

BALE, (AFP) — Une équipe de chercheurs de la grande firme chimique et pharmaceutique, Ciba-Geigy a réussi pour la première fois la synthèse totale de l'insuline humaine, a annoncé hier un communiqué. Les résultats des travaux de cette équipe ont été publiés dans la revue ''Helvetica Chimica Acta''.

L'insuline, hormone indispensable à l'organisme, joue le rôle de régulateur pour la répartition des substances nutritives entre le système digestif et le sang. Une insuffisance d'insuline provoque le diabète, pour lequel le seul remède existant jusqu'à présent est l'insuline extraite de pancréas d'animaux. Étant donné le fréquence et la gravité du diabète, de nombreux chercheurs tentaient depuis des années de réaliser la synthèse de l'insuline humaine.

Le communiqué de Ciba-Geigy souligne qu'un ''premier pas essentiel vient d'être accompli'', mais que, ''dans l'avenir immédiat, en partant de la synthèse maintenant obtenue, il faudra étudier la technologie permettant la fabrication industrielle de cette hormone. De nombreuses années seront encore nécessaires avant que ce but soit atteint''.

L'équipe de chercheurs était composée de: MM. P. Siber, B. Kamber, A. Hartmann, A. Joehl, B. Riniker et W. Rittel.

Appel au Canada et aux pays riches pour sauver le Bengale d'une famine désastreuse

ROME (AP) — L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, FAO , a lancé, vendredi un appel à l'Australie, au Canada, aux États-Unis et à la Communauté européenne, pour qu'ils approvisionnent de façon continue le Bangla Desh jusqu'à la prochaine récolte, en juin.

Une importante interruption dans le flot de cette aide pourrait se traduire par une famine généralisée et provoquer d'innombrables décès, a prévenu M.A. H. Boerma, le directeur général de la FAO.

Deux cent mille tonnes de vivres importées sont mensuellement nécessaires si l'on veut répondre aux besoins les plus élémentaires de la population d'ici la prochaine récolte, et comme il faut trois mois ou plus pour que la nourriture commandée parvienne à destination, il est essentiel que des mesures immédiates soient prises pour s'assurer que l'aide continuera d'arriver au Bangla Desh de février à juin.

M. Boerma qui a effectué dernièrement une visite au Bangla Desh, a observé que la quantité totale nécessaire pour répondre aux besoins minima est d'eviron un million de tonnes.

Selon le directeur général de la FAO, les réserves en devises du Bangla Desh - qui sont essentiellement utilisées pour des importations alimentaires - sont presque épuisées. Des mesures destinées à soulager le déficit de la balance du commerce extérieur de ce pays sont à l'étude.

Nouvelles brèves du Chili

Conseil de guerre pour des artistes

(AFP) — Huit artistes chiliens accusés d'appartenir à des groupes para-militaires d'extrême-gauche ont été traduits mercredi et jeudi à Santiago en conseil de guerre, apprend-on dans les milieux du barreau. L'accusation a requis contre deux d'entre eux, M. Marcelo Romo, et Pedro Atias, — des acteurs de cinéma et de télévision — 16 ans et demi de prison, et pour les autres inculpés des peines allant de 3 à 5 ans et un jour d'emprisonnement. Tous les accusés avaient été arrêtés en novembre 73, quelques semaines après le renversement du président socialiste Salvador Allende, par les Forces Armées. Le Conseil de guerre, présidé par le colonel Luis Rubio Perez, s'est déroule au siège du ministère de la Défense. Les arrêts sont attendus vendredi prochain.

Couvre-feu réduit pendant la nuit de Noël dans la capitale

(AFP) — La junte militaire chilienne a fait un cadeau de Noël aux habitants de Santiago en réduisant de deux heures la durée du couvre-feu pendant la nuit du 24 au 25 décembre. Les habitants de la capitale devront avoir regagné leur domicile le 25 décembre à trois heures du matin alors que le couvre-feu débute habituellement à une heure sur l'ensemble du pays.

70 réfugiés à l'ambassade d'Italie ont reçu des sauf-conduits

(AFP) — Soixante-dix des 221 personnes réfugiées à l'ambassade d'Italie à Santiago ont reçu des sauf-conduits pour quitter le pays, a annoncé jeudi un responsable de l'ambassade italienne. Soixante d'entre elles doivent gagner l'Italie, les dix autres se rendant dans d'autres pays, a encore indiqué le diplomate italien. Le départ des 70 réfugiés, a-t-il précisé, reste toutefois en suspens en attendant le résultat de l'enquête sur la mort de Lumi Videla, jeune militaire de gauche chilienne dont le cadavre avait été découvert dans les jardins de l'ambassade le 3 novembre dernier.

Appel en faveur de détenus ''libérables''

(AFP) — Le directeur du Comité intergouvernemental des Migrations Européennes (CIME) a lancé hier un appel en faveur de 83 détenus chiliens ''libérales'', qui pourraient quitter le Chili si un pays acceptait de les recevoir. En attendant de pouvoir trouver asile à l'étranger ces 83 personnes sont gardées en détention par les autorités chiliennes. 17 de leurs camarades, ont déjà été libérés après avoir trouvé un pays d'accueil.

Arrestation de l'ancien maire de Santiago

(AFP) — L'ancien maire de Santiago M. René Farias, ex-dirigeant du Parti radical (interdit) a été arrêté pour ''délits économiques'', annonce-t-on vendredi de source officielle. M. René Farias a mis à la disposition de la justice civile, précise-t-on, pour avoir utilisé en 1971 l'argent d'une entreprise d'État pour l'achat d'une automobile et pour financer les activités politiques de son parti. À la suite du coup d'État du 11 septembre 1973 contre le président Allende, M. René Farias vivait librement au Chili.

Réunion de la commission sur les crimes de la Junte

(AFP) — La troisième session plénière de la ''Commission internationale d'enquête sur les crimes de la Junte militaire chilienne'' aura lieu à partir du 30 janvier prochain à Mexico, a annoncé hier à Helsinki le secrétariat de la commission. La déclaration du secrétariat de la commission, annonçant cette prochaine session, fait valoir que l'isolement de la Junte militaire chilienne s'est très fortement accru, mais que la ''Junte n'a pas tiré les conclusions nécessaires de la condamnation mondiale de sa politique de terreur''.

Indemnisation à ITT

(AFP) — International telepnone and telegraph (ITT) va recevoir une indemnisation de $125.5 millions pour l'intérêt de 70 p.c. qu'elle détenait dans la compagnie de téléphone chilienne nationalisée par le gouvernement de ce pays. ITT déclare dans un communiqué publié vendredi à New York qu'un accord à cet effet a été signé hier matin à Santiago entre les représentants de la compagnie et du gouvernement chilien. Cet accord prévoit notamment que le gouvernement chilien paiera à ITT 87,2 millions pour son intérêt dans la compagnie de téléphone. 10 millions seront versés immédiatement et le reste sous forme de bons garantis dont la maturité s'étalera de 1975 à 1987.

le monde

Les militaires définissent clairement leur ligne

L'Ethiopie s'engage dans un "socialisme révolutionnaire"

par Jean-Marie Blin
de l'agence France-Presse

ADDIS ABÉBA (AFP) — Les dés sont jetés. La ligne politique qui sera désormais suivie par les dirigeants révolutionnaires éthiopiens est maintenant claire: un socialisme "à l'éthiopienne" spécifique, comme il existe un socialisme algérien ou tanzanien. Cent jours après la déposition de l'empereur Hailé Sélassié, l'Éthiopie s'engage dans une véritable révolution.

Celle-ci, fondamentale puisqu'elle touche pratiquement tous les secteurs d'activité du pays, va bouleverser la vie traditionnelle de l'ancien empire.

Jusqu'à présent en effet, en dehors d'une poignée de dirigeants révolutionnaires et de quelques étudiants marxistes, la révolution n'avait guère touché le peuple resté à l'écart. C'est la raison pour laquelle aucune véritable réaction populaire n'avait été enregistrée jusqu'à présent. La nature idéologique, la philosophie politique animant les hommes au pouvoir demeuraient pour le moins brumeuses. Maintenant, les choses sont plus claires.

Dès à présent, à la lecture du programme en dix points présenté par le conseil militaire provisoire, on ne peut ignorer que l'influence chinoise a certainement joué un rôle non négligeable dans l'élaboration de la politique future du nouveau régime éthiopien. Celui-ci, comme cela est normal, souligne que le "socialisme éthiopien" n'aura aucune parenté avec les régimes socialistes étrangers. On relève toutefois, en ce qui concerne la future organisation des villages éthiopiens, une conception assez proche de la commune populaire chinoise.

Il est maintenant clairement établi par ailleurs que depuis les exécutions du 23 novembre, les contacts se sont multipliés entre les membres du comité central révolutionnaire et les diplomates de l'ambassade de Chine. Ce n'est un secret pour personne que la seule ambassade où l'on pouvait encore voir ces derniers temps des Éthiopiens en grand nombre était l'ambassade de Chine.

La rapidité de l'accréditation du nouveau représentant de Pékin, l'importance inhabituelle donnée à cet événement, les multiples articles et émissions de propagande chinoise publiés par la presse ou diffusés par la radio nationale viennent confirmer le rôle joué par Pékin dans l'aboutissement "politique" de ces dix mois de révolution.

Ceci ne veut pas dire toutefois qu'Addis-Abéba est maintenant totalement inféodé à la Chine. Tous les observateurs ont pu noter néanmoins que les Éthiopiens se détournaient de plus en plus des puissances occidentales accusées de s'être ingérées dans les affaires intérieures de l'Éthiopie en condamnant les exécutions du 23 novembre. Il est un fait que les chefs révolutionnaires qui détiennent le pouvoir, en tout premier lieu le groupe extrémiste animé par le Major Mengistu Haile Mariam, n'ont eu aucun contact avec les occidentaux depuis près d'un mois.

Tout le problème posé par cette révolution énigmatique réside en fait dans le mystère persistant qui entoure les véritables détenteurs du pouvoir. On ne connaissait pas jusqu'à aujourd'hui leur véritable orientation politique. Ils sont peu nombreux mais résolus et, comme dans toute révolution, savent qu'en dernier ressort c'est la tendance la plus extrémiste qui l'emporte toujours.

L'absence de véritable réaction d'opposition, du moins en apparence, a incité ce groupe de jeunes officiers à aller toujours plus loin dans une voie qu'ils avaient soigneusement préparée dès le mois de février. On découvre en fait aujourd'hui qu'un plan très précis de "socialisation" de l'Éthiopie existait.

Seul le "timing" dépendait des réactions rencontrées en cours de route.

On commence seulement aujourd'hui à ouvrir les yeux dans les chancelleries occidentales. D'autant plus que les militaires, très habilement, sont en train de recueillir un début de soutien populaire.

Certes, pour le moment, le programme présenté par les militaires au pouvoir est encore assez vague. Il s'agit vraisemblablement d'un premier sondage destiné à jauger les réactions de l'opinion publique. En se présentant comme "socialistes", les militaires éthiopiens vont nécessairement provoquer des réactions dans ce pays de vieille tradition féodale qui n'est pas encore réellement sorti de sa gangue médiévale.

Un événement majeur s'est produit le 20 décembre. Désormais la révolution éthiopienne, indéfinissable jusqu'à ce jour, a une ligne politique encore timide mais claire.

Spéculations sur l'éventuelle succession de Brejnev

MOSCOU (AFP) — L'absence de M. Youri Andropov, président du comité de sécurité de l'État, le KGB, pendant la session du Soviet suprême qui a pris fin aujourd'hui, intrigue les observateurs occidentaux.

M. Andropov n'a pas paru pendant les trois jours de la session remarquent les observateurs, et, contrairement à l'an dernier en pareille occasion, il ne figure pas sur la photo officielle de la Pravda. Il a été vu en public pour la dernière fois le 20 novembre, à l'occasion du départ du chah d'Iran.

Les experts occidentaux se refusent à tirer aucune conclusion d'une seule absence, qui peut aisément s'expliquer si M. Andropov est malade, en vacances ou en mission.

M. Andropov est membre en titre du "Politburo" depuis l'année dernière. Il y a quelques jours, il a eu la surprise et l'honneur d'être désigné comme le "dauphin" probable du secrétaire général du parti communiste de l'URSS, M. Leonide Brejnev, par un grand hebdomadaire américain Time. "Time" notait toutefois que M. Andropov ne pouvait pas atteindre au pouvoir suprême à partir de son poste actuel: il devait entre temps accéder à un autre poste.

La santé de Brejnev

La séance plénière du comité central qui a précédé la session du Soviet suprême, lundi, a confirmé la remarquable stabilité qui continue à régner dans les hautes sphères du pouvoir. Aucun changement n'a été enregistré au politburo ni parmi les 16 membres en titre ni parmi les 6 suppléants.

M. Brejnev a paru tous les jours pendant la session du Soviet suprême, et l'impression générale est que sa santé ne justifie pas les rumeurs pessimistes qui ont circulé à l'étranger ces dernières semaines.

M. Brejnev a fêté ses 68 ans jeudi. Il avoue volontiers à ses visiteurs qu'il est fatigué, surtout après les grands voyages, mais les affirmations selon lesquelles, par exemple, il aurait un côté de la figure paralysé sont considédées comme fausses par les personnes qui l'ont approché recemment.

Un hebdomadaire français a affirmé que trois médecins l'accompagnaient durant sa récente visite en France, mais il faut noter que la délégation soviétique comptait au total 140 personnes, parmi lesquelles une personnalité au moins dont la santé a été sérieusement atteinte dans le passé, le ministre du Commerce, M. Nikolai Patolitchev.



La succession est-elle ouverte?

La course

La plupart des kremlinologues se gardent d'autant plus de prédire qui succédera à M. Brejnev que la course risque d'être encore longue.

Parmi les personnalités plus jeunes du politburo, les noms les plus en vue sont ceux de MM. Dmitri Poliansky, 57 ans, Kirill Mazourov, 60 ans, Fedor Koulakov, 56 ans, et un peu plus bas sur la liste, M. Andropov, qui est âgé de 60 ans.

Les observateurs n'excluent pas qu'ils cherchent tous à se placer, activement mais silencieusement, en vue du grand événement quinquennal, le 25ème congrès du parti, qui doit avoir lieu en 1976.

Toutefois, les "grands" du politburo-MM. Brejnev, Nikolai Podgorny, Alexei Kossyguine, Mikhail Souslov et Andrei Kirilendo — ont soigneusement évité jusqu'ici de donner à aucun des plus jeunes l'occasion de se détacher. Aucun d'ailleurs ne semble désireux de s'y risquer.

Pour sa part, M. Andropov, ancien ouvrier télégraphiste, spécialiste et l'idéologie et des relations avec les pays socialistes, ambassadeur en Hongrie lors du soulèvement de 1956, est devenu chef du KGB en 1967. C'est le premier chef du KGB depuis Beria à être membre du politburo.

L'IRA propose un cessez-le-feu permanent

DUBLIN (Reuter) — L'aile provisoire de l'Armée républicaine irlandaise -IRA- suspendra sa campagne de violence pendant la période de Noël.

Un comité publié par le bureau d'information de l'IRA à Dublin annonce qu'un cessez-le-feu sera appliqué de dimanche minuit à minuit le 2 janvier.

Il s'appliquera à toutes les opérations de l'IRA en Irlande du Nord et en Grande-Bretagne.

La suspension des opérations a été ordonnée, étant entendu que le gouvernement britannique devra réagir de façon positive.

Mais le communiqué avertit que si à l'exception de la période de cessez-le-feu aucune réponse satisfaisante n'a été donnée, "l'Armée républicaine irlandaise n'aura d'autre choix que de reprendre les hostilités.

Le communiqué déclare que la direction de l'aile provisoire escompte, de la part du gouvernement britannique, "la cessation de l'action militaire agressive des forces de la Couronne, l'arrêt des descentes, arrestations et actes de harcèlement, et la non-réintroduction du personel de la "Royal Ulster Constabulary" dans les zones où il est indésirable."

bref monde

Nouveau quotidien à Paris: L'Imprévu

PARIS (AP) — Mardi 14 janvier 1975, "L'Imprévu", nouveau quotidien du matin tiré à 120,000 exemplaires, à diffusion nationale et composé en offset sur format tabloïde, publiera en offset mier numéro.

Michel Butel et Bernard-Henri Lévy, en sont les directeurs.

Un communiqué publié par le service de presse du nouveau quotidien déclare que "journal d'informations générales, "L'Imprévu" aspire à être le premier quotidien de gauche populaire depuis la génération issue de la résistance et de la libération". Présentation graphique spectaculaire, coups de théatre rédactionnels, traitement original des rubriques les plus classiques, "L'Imprévu" prétend inaugurer un type nouveau de presse.

Bombes françaises: dossier clos

LA HAYE (AP) — La Cour internationale du justice a décidé, vendredi, que les poursuites intentées par l'Australie contre la France au sujet des expériences nucléaires atmosphériques sont désormais sans objet et a clos le dossier.

Contrôle de la radio et de la télévision au Mexique

MEXICO (AP) — Le gouvernement mexicain prépare une profonde réforme de la radio-télévision afin de pouvoir empêcher les émissions "contraires à la sécurité de l'État, à l'intégrité nationale, à la paix et à l'ordre public". Il est probable que le Congrès votera cette réforme. Elle prévoiera des amendes allant jusqu'à $3,600 et la confiscation du matériel des stations ne respectant pas les directives du ministère de l'Intérieur. Par ailleurs, de nouveaux règlements entreront en vigueur dans un mois interdisant que l'on boive ou que l'on fume devant les caméras de la télévision ainsi toute publicité pour leur consommation favorise les relations sexuelles ou donne du succès en amour. Il sera également interdit de critiquer à la radio et à la télévision les traditions et les héros nationaux que la religion et toute discrimination raciale économique et sociale, ainsi que l'expression de la violence seront proscrites. Les contrevenants risqueront 36 heures de prison, $7,200 d'amende et la confiscation du matériel.

Premier congrès international des droits des homosexuels

EDIMBOURG, (AFP) — Le premier congrès international des droits des homosexuels s'est ouvert jeudi à Edimbourg sur une querelle de préséance. Les déléguées féminines ont en effet accusé les participants masculins de les cantonner à des tâches secondaires et notamment de les avoir laissées servir le thé à la réception ayant précédé la première réunion. Une motion a été aussitôt votée pour dénoncer le "sexisme" des hommes. Le congrès, réunissant trois cent délégués des deux sexes, venus de vingt pays différents doit se prolonger jusqu'à samedi.

Nouveau système d'alarme dans les avions

WASHONGTON (AP) — Tous les avions à réaction des compagnies intérieures américaines devront être équipés d'ici le 1er décembre 1975 de systèmes d'alarme pour prévenir les pilotes plosqu'ils risquent une collision au sol. Ces systèmes se déclenchent lorsque l'avion descend au dessous de 2,500 pieds.

L'obligation d'en équiper tous les avions a été décidée par l'Adminsitration fédérale de l'aviation à la suite de l'accident survenu le 1er décembre dernier à un avion de la TWA qui a heurté une montagne alors qu'il s'apprêtait à atterrir à Washington. Cet accident avait fait 92 victimes.

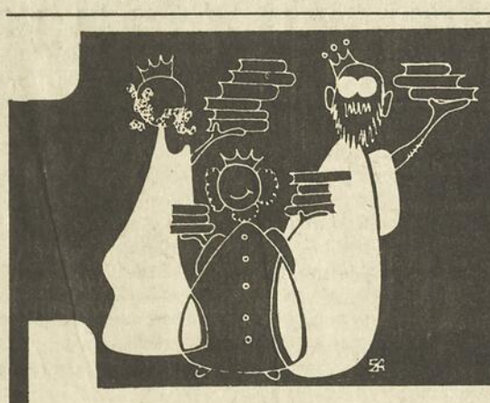
Kissinger à l'écran

MILAN (AP) — Le "globetrotter" de la diplomatie américaine, M. Henry Kissinger, va voir son personnage porté à l'écran.

L'un des plus célèbres acteurs italiens, Alberto Sordi, persuadé d'avoir quelque ressemblance avec le secrétaire d'État, entend incarner "Dear Henry".

Il affirme cependant que son prochain film, dont il assurera aussi la réalisation, ne sera pas basé sur une imitation du chef de la diplomatie américaine.

"Mon film reposera sur un scénario imspiré par la personnalité de cet infatigable globetrotter, mais il se situera dans un pays imaginaire et peut-être même à une autre époque".



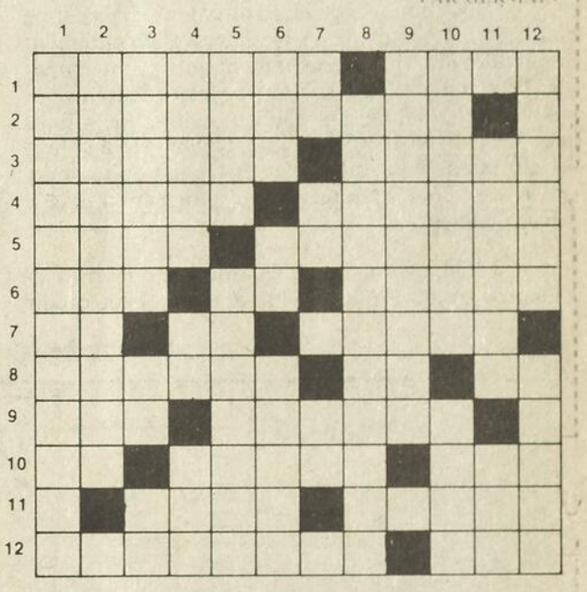
OFFREZ-VOUS des livres et OFFREZ-EN!

L'ART DE LA SÉRIGRAPHIE, par Louis Desaulniers — $12.50
BORDUAS, par Guy Robert — $ 9.50
LE CHOC DES LANGUES AU QUÉBEC (1760-1970) par Guy Bouthillier et Jean Meynaud — $12.00
LES DROITS DE L'HOMME ET LES LIBERTES PUBLIQUES PAR LES TEXTES par Maurice Torelli et Renée Baudoin — $14.00
L'ESPACE HAÏTIEN par Georges Anglade — $ 5.95
Jean-Pierre Lefebvre par Reynald Bérubé Yvan Patry et collaborateurs
LA JEUNESSE DU QUÉBEC EN RÉVOLUTION par Jacques Lazure, — $ 3.80
NÉRÉE BEAUCHEMIN — SON OEUVRE par Armand Guilmette
Volume I — $10.00
Volume II — $12.00
Volume III — $ 8.00
Les trois volumes — $25.00
OLIVAR ASSELIN TOUJOURS VIVANT par Marcel-Aimé Gagnon — $ 4.95
LA PRÉSIDENCE MODERNE AUX ÉTATS-UNIS par Edmond Orban — $ 5.75
LES ROUGES (Libéralisme, Nationalisme et Anticléricalisme au milieu du XIXe siècle) par Jean-Paul Bernard — $ 8.50
La collection STUDIO, comprenant:
—ALBERT DUMOUCHEL, par Guy Robert — $ 4.00
—JACQUES DE TONNANCOUR , par Jacques Folch-Ribas — $ 4.00
—JACQUES FERRON, par Jacques de Roussan — $ 4.00
—MICHEL TREMBLAY, par Michel Bélair — $ 4.00
—YVON DESCHAMPS, par Jean-V. Dufresne (avec disque) — $ 5.00

puq les presses de l'université du québec
C. P. 250, Succursale, N. Montréal H2X 3M4, Qué.,
Tél.: 876-8056

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No. 249 PAR GERMAIN



HORIZONTALEMENT

1—Il fait maigrir ou calme les nerfs. — Est tenu de.
2—Ce sont d'éminents spécialistes qui se sont penchés sur mon cas, lors de mon séjour à St-Jean de Dieu. (Si vous voulez savoir leur diagnostic, prière de m'écrire, ça se dit pas dans un journal imprimé!)
3—Laissés. — Moment fort dans une maladie, une passion ou une folie.
4—Vaste emplacement couvert où se tient un marché. — Nettoya, assainit.
5—Supprimés. — Un baiser est le plus agréable...
6—Poss. — Appris dans LE JOUR. — Un militaire le fait toujours avec une certaine raideur, sinon avec un fusil, voire avec un canon...
7—Nég. — Conj. — C'est un lichen filamenteux qui pousse bien dans les mots croisés.
8—Qui use. — Conj. — Bruit du tambour.
9—Eh oui, trois fois, mon Père! — Exiger au superlatif.
10—Prép. — Elle se soigne avec du plomb. — Amant "parlable"...
11—Embellit. — Relatif aux noeufs acoustiques d'une corde ou d'une surface vibrante.
12—Titillent. — Dans un des quatre coins de l'année.

VERTICALEMENT

1—Elle apparaît encore plus répugnante quand elle s'exerce dans la légalité.
2—Qu'on peut pas garantir, qui dépendent d'un tas d'affaires, comme la température, la chance, le hasard, etc. En somme, c'est un adjectif indispensable dans le vocabulaire de tout politicien...
3—Ils chapeautent les entreprises modernes et bien des organismes gouvernementaux en leur donnant une belle touche d'impersonnalité. — Conj. — Langue de troubadours.
4—Ah, on peut-y en faire des choses intéressantes quand on est comme ça! — Les paresseux les ont mous, c'est du moins ce qu'on en dit. — S'échappe quand on décrit une trajectoire verticale et descendante en partant du haut d'une falaise de 700 pieds!...
5—Ce qu'un pauvre petit âne porte sur son dos. — Qualifie un ver dans un titre de chanson qui faisant "freaker" ma mère et qui me fait "freaker" moi aussi, encore aujourd'hui. (J'ai des goûts merveilleusement quétaines, faut dire).
6—Du verbe gésir. — Quiconque n'est plus "parlable" quand il l'a trop fait! — Dans laquelle on a ménagé un orifice.
7—Prép. — Renforce le oui. — Note.
8—État d'une source, d'un citron ou d'un homme qui a tout donné!
9—Qui présente un écart face à sa position normale. (part. prés. fém.)
10—Ne sait lequel des deux choisir. — Abri pour bateaux.
11—Épinceter (une étoffe). — Qui n'est pas brillant...
12—Drogue de naturistes. — Comme un singe ou un écureuil. (qual.)

(Solution no. 248)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	N	T	A	L	O	N	S	■	A	■
2	E	C	A	R	T	E	L	E	M	E	N	T
3	R	E	P	I	T	■	E	T	O	N	N	A
4	D	R	A	P	E	E	■	■	G	N	O	N
5	R	E	L	A	N	C	E	S	■	U	N	■
6	A	■	M	I	T	O	S	E	■	I	C	I
7	S	A	■	L	I	P	P	U	E	■	E	N
8	■	M	A	L	V	E	I	L	L	A	N	T
9	P	A	M	E	E	■	O	■	F	U	T	E
10	I	R	A	■	S	O	N	G	E	S	■	R
11	O	R	N	E	■	U	N	I	■	S	O	N
12	N	E	T	T	O	I	E	S	■	I	R	E

Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.

éditorial

Pieds nus dans l'auge...

Le Parlement du Québec est en folie, mais restons calmes.

La hargne, la rogne et la grogne qui se sont emparées des députés libéraux à l'Assemblée nationale tirent leurs origines de trois sources principales: 1) L'opposition de toute l'opinion publique et de la très grande majorité de la presse à la hausse injustifiée de leurs salaires: 2) le rapport de la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO) mettant en cause un député libéral et deux organisateurs bien connus; 3) les *"erreurs techniques"* qui font paraître sur des documents du ministère de la Justice du Québec les noms de certains avocats libéraux, élus députés, qui avaient naguère l'insigne privilège et les honoraires à celui-ci annexés, de représenter le ministère public à une étape ou l'autre du processus judiciaire.

La question de l'augmentation des salaires soulève particulièrement la rancoeur et la haine des députés libéraux. Pieds nus dans l'auge, les députés ministériels lancent des cris de putois à l'endroit de quiconque met en doute la sagesse et le bien-fondé d'un acte *public* qu'ils s'apprêtent à poser en se votant à eux-mêmes des hausses de traitements particulièrement inadmissibles dans le climat de sécheresse économique qui s'annonce. Pour plusieurs d'entre eux, cette question aurait dû être réglée dans le secret des complicités parlementaires et des accomodements faciles entre gens de bonne compagnie.

Nous aurions dû nous taire et mieux encore, sans doute, applaudir au projet de loi libéral dont on dit qu'il aura pour effet d'éloigner de la tentation les députés un peu trop portés à la prébende et à la concussion. Eh! bien non, nous ne nous tairons pas. Primo, parce que le parlement actuel nous paraît le plus bête et le plus vulgaire de toute l'histoire du Québec moderne et qu'il ne mérite pas un sou d'augmentation pour la qualité du travail qu'il abat. Secundo, parce qu'un clair devoir nous commande de dénoncer une mesure que nous jugeons contraire à l'intérêt public.

C'est aussi simple que cela. Ni les menaces, ni le chantage, ni les insinuations grossières changeront quoi que ce soit à la situation, dussions-nous être reconnus coupables de délit d'opinion par la valetaille libérale qui siège à Québec. Ce n'est pas la première fois qu'un pouvoir oppressif, menacé dans ses privilèges et ses retranchements, s'en prend à la presse. Laurent Laplante hier, Jacques Guay aujourd'hui, sont frappés bassement, le premier par l'exclusive hautaine d'un ministre et d'un député qui s'en prennent à son intégrité professionnelle du seul fait qu'il écrit dans un journal d'opposition, l'autre par un ministre haineux qui traîne dans la vie publique les complexes vengeurs de l'ancien procureur de la Couronne.

"L'opposition est malade", s'écriait hier le premier ministre Bourassa, en faisant allusion non seulement à l'Opposition officielle mais à toutes les formes d'opposition qui s'expriment dans toutes les couches de la société, contre son gouvernement.

M. Bourassa dit vrai. L'opposition est malade à en vomir d'une façon de gouverner qui fait que les riches sont de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres, malade à en vomir d'une conduite des affaires publiques qui offense chaque jour aux intérêts les plus vitaux de l'État québécois et de ses citoyens, malade à en vomir de voir des hommes publics commis aux plus hautes fonctions dégrader le prestige de leur charge en réduisant le Québec à la taille mesquine d'un service insignifiant de l'administration fédérale.

Si le fait de nous opposer à un pareil régime vaut aux journalistes la chance et l'honneur de témoigner devant le comité des privilèges de l'Assemblée nationale, j'en suis! et j'appelle de tous mes voeux ce temps béni où pour avoir déculotté un ministre ou un député libéral pareille occasion pourrait m'être donnée.

Je suis même prêt à faire amende honorable et à solliciter l'absolution de mes irrévérences si les députés de l'Assemblée nationale peuvent me prouver noir sur blanc que leurs salaires augmentés les rendront plus présents à la Chambre, plus intéressés à l'étude des lois et à leur intelligente discussion, moins vulgaires et plus polis, plus respectueux des droits fondamentaux de l'Opposition officielle et de toutes les voix de la contradiction, sans lesquelles il n'est pas de démocratie réelle.

Jusqu'à plus ample informé, je persiste à croire que la hausse exagérée des traitements des députés ne changera rien aux inégalités sociales et que l'écart ira en grandissant entre ceux qui possèdent tout et ceux qui ne possèdent rien. Exception faite d'un dernier carré de députés de l'Opposition qui empêche le parlement actuel de sombrer tout à fait dans le discrédit et la honte les élus ne sont pas à la hauteur des traitements qu'ils s'accordent.

Le dire est encourir l'opprobe. Et puis après!

En y mettant toute la bonne volonté du monde, je suis incapable de retenue (sic) devant un projet de loi qui accorde à une poignée d'hommes plus qu'ils ne méritent tout en laissant le grand nombre en-deça de ses besoins.

Yves MICHAUD

commentaire

Les sains et les malades

Le phénomène est si vaste, il tend à prendre tant d'ampleur, qu'il impose, même en ce temps des fêtes, une triste priorité au commentateur.

Parce que les scandales ne cessent de lui éclater sous les pieds, au point que les historiens affirment qu'aucun parti ministériel n'a connu dans le passé une telle accumulation de cas de patronage et de corruption, M. Bourassa s'en prend à l'opposition, celle du Parlement ou de la presse, et la juge gravement malade. C'est bizarrement confondre la cause et les effets.

La presse, dont le rôle est de rendre compte de ce qui se passe, communique au public des faits. Est-ce sa faute si ces faits — avec, on en convient, une obstination révoltante - concernent l'affaire Paragon, les heures supplémentaires de M. Boutin, les arrangements de M. Cournoyer, les dialogues de M. Leduc avec la pègre ou la démission de M. Dell'Aniello?

Répétition fâcheuse, assurément, mais est-ce bien aux coupables de se plaindre véhémentement d'entendre dire trop fréquemment qu'ils sont coupables? Quand il s'agit surtout de représentants du peuple, ne serait-ce pas plutôt à celui-ci de s'indiquer? Et pense-t-on sérieusement lui faire avaler tant de pilules en évoquant gravement le fait qu'un journaliste du "Jour" fait aussi de l'information utile à Radio-Québec?

L'Opposition, dont le rôle est de servir de chien de garde à un pouvoir dont on avait prédit, après l'élection des 102, qu'il allait être souverainement en proie au patronage, n'a cessé, il est vrai, de harceler le gouvernement et la députation libérale. Est-ce sa faute si la matière à dénonciation est aussi riche? Et pense-t-on sérieusement esquiver tant d'accusations en en portant une autre, préfabriquée, en direction du chef de l'Opposition? Une pareille opération de diversion n'a-t-elle pas toutes les chances d'illustrer la trop vieille tactique du voleur qui crie au voleur?

Il vient un temps où le sali n'a plus d'autre ressource que d'essayer de salir à son tour. C'est peut-être le dernier moyen, ça n'est pas le plus efficace. En taxant M. Burns de malhonnêteté, M. Boutin ne se serait pas plus tiré du pétrin que M. Bourassa n'a de chance d'y parvenir en affirmant que tout le monde est malade.

Tout le monde, opposition, presse, opinion, sauf, bien sûr, son parti qui, comme on voit, se porte bien. Contrairement à la démocratie, à l'intégrité publique, au prestige des institutions, aux victimes du système, aux salariés moins vite indexés qu'un député, aux défavorisés de toutes sortes qui, eux, par ces temps bourassiens, auraient plutôt tendance, c'est vrai, à se porter mal.

Au fait, c'est peut-être de ce mal-là que M. Bourassa veut parler. En oubliant alors qu'il en est responsable.

Alain Pontaut



vous avez la parole

Lavergne dénature les faits

Je ne m'abaisserai pas jusqu'à entamer une controverse personnelle avec M. Claude Lavergne. Ce serait, décidément, lui faire beaucoup d'honneur. Je ne m'attarderai donc pas à relever ses tentatives aussi désespérées qu'impuissantes de nier qu'il est devenu le porte-parole du régime Duvalier au Canada.

Par contre, les propos mensongers qu'il a publiés sur mon compte dans une édition récente de votre journal appellent les rectifications suivantes:

1. Concernant mon statut:

Il est exact que j'ai, depuis longtemps, été allergique à ce titre de Révérend Père que certains continuent à me donner, souvent d'ailleurs de très bonne foi. Je n'attache pas à ce détail une importance démesurée, mais je n'ai jamais pensé que, se faire appeler "monsieur", comme tout le monde, pouvait être un signe de déchéance quelconque! C'est sans doute de son imagination délirante que M. Lavergne a tiré le fait que j'ai d'abord été Rédemptoriste. Parti d'Haïti en 1948, à l'âge de 17 ans, après mon baccalauréat première partie (équivalent de la 13e année), j'ai passé un an au noviciat des Oblats de Marie-Immaculée, à Colebrook, New-Hampshire, U.S.A., puis deux ans au scolasticat de la même congrégation, à Natick, Massachussets. De là, je me suis rendu à Ottawa, toujours au scolasticat des Oblats, en 1951, pour poursuivre mes études philosophiques et théologiques à l'Université, jusqu'en 1955, année de mon ordination à la prêtrise et de mon retour en Haïti. Jusqu'en novembre 1966, j'ai fait partie de la congrégation des Oblats de Marie-Immaculée que j'ai quittée après avoir reçu, de Rome, un indult de sécularisation, pour être admis (le jargon canonique dit: incardiné) dans l'archidiocèse de Port-au-Prince. Depuis mon expulsion de mon pays par le régime Duvalier, le 15 août 1969, je n'ai jamais caché que je suis prêtre, mais je n'ai aucune raison de le crier sur les toits, vu que je travaille de façon totalement indépendante. j'ai d'abord enseigné à Genève, Suisse, de 1969 à 1971, puis à Ville St-Laurent (Québec), de 1971 à 1972, avant de me consacrer à ma tâche actuelle. Contrairement à ce qu'affirme M. Lavergne, je ne me suis jamais "dit" le "responsable" de la "Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal", mais bien du Bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal, qui est un organisme fondé en novembre 1972, enregistré sous cette raison sociale dès janvier 1973 et incorporé sous cette même raison depuis mai 1974.

Si, comme c'est mon droit le plus entier, je décidais un jour de renoncer à la prêtrise, je le ferais sans aucune honte et surtout sans avoir à requérir l'approbation de quelque Lavergne que ce soit...

2. Concernant la subvention accordée par Ottawa au bureau de la CCHM

Comme je l'ai écrit, dans la rectification publiée aujourd'hui par votre journal, le gouvernement fédéral a accordé, en tout et pour tout, jusqu'à présent, au Bureau dont je suis le responsable, une subvention de $18,000.00, versée en deux tranches de $9,000.00. J'ai su, vendredi dernier, par un coup de téléphone des bureaux de Montréal du ministère fédéral de l'Immigration que la subvention de $9,000.00 promise pour les mois d'octobre 1974 à mars 1975, doit m'être apportée sous forme de chèque, à mon bureau, dans la journée de demain, 2 novembre.

Le ministère a promis que, sauf imprévu, deux autres subventions de $9,000.00 chacune seraient versées au Bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal pour les mois d'avril à septembre 1975 et octobre 1975 à mars 1976.

Je mets au défi M. Claude Lavergne de prouver qu'Ottawa a versé comme il le prétend $54,000.00 au Bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal et je n'hésiterai pas à poursuivre ce triste sire en justice s'il persiste à propager ses mensonges diffamatoires.

Le but de ces manoeuvres de bas étage est clair: noyer le dramatique débat qui s'est instauré autour de la déportation d'un millier de travailleurs haïtiens et dérouter une opinion publique manifestement sympathique à la cause de ces Haïtiens.

Paul Dejean
Responsable du Bureau
de la CCHM

M. Goldbloom et l'enseignement de l'Histoire

Monsieur Goldbloom,

Comme cela convenait, vous avez été le premier porte-parole du gouvernement québécois à s'exprimer sur le problème de l'enseignement de l'histoire dans les écoles françaises du Québec.

Votre appel à reconnaître "la contribution des anglophones à l'économie, la culture et la force du Québec" ne pouvait tomber plus à point. Trop de francophones, en effet, semblent oublier que plus de 80% de l'économie du Québec appartient à des anglophones. Trop de francophones feignent d'oublier qu'au point de vue culturel, trois universités montréalaises sur cinq sont anglophones. Trop de francophones, enfin, ne semblent même pas préoccupés de savoir où seraient "la force du Québec" sans St. James Street et toutes les grandes compagnies administrées en anglais par des anglophones.

D'autre part, à l'heure où des fanatiques veulent changer le nom de Shawbridge en Prévost et où d'autres voudraient rebaptiser la rue Durham, il était opportun de rappeler, comme vous l'avez déjà fait, que cette contribution des anglophones "doit être conservée dans notre toponymie" et qu'il ne faut pas "que l'on essaie d'effacer ses traces, ses oeuvres, ses monuments".

À la décharge des francophones, cependant, il faut souligner que la colonne Nelson et le monument Wolfe profanés par des vandales ont vite été restaurés et que la très vaste majorité des Canadiens-français comprennent que même si Wolfe les a vaincus et que Durham a rédigé la grande charte de leur assimilation par le bilinguisme, ces derniers demeurent de grands hommes. Nous ne sommes pas étroits d'esprit à ce point tout de même. D'ailleurs, de Park avenue à Atwater et de Sherbrooke street à Dorchester boulevard, la toponymie est anglaise et personne ne pousse le chauvinisme jusqu'à réclamer une modification à cet état de choses.

Il est un point, cependant, où vos propos, monsieur Goldbloom, me semblent un peu prématurés. C'est quand vous évoquez "les deux solitudes" et réclamez "un texte unique" pour l'enseignement de l'histoire.

Vous comprenez, monsieur le ministre, les francophones sont encore majoritaires au Québec et même sur l'île de Montréal. Or, tant qu'ils constitueront la majorité, toute tentative de briser ces solitudes à sa source même, soit à l'école, doit être considérée comme la négation des droits fondamentaux de la personne humaine. N'oublions pas que l'école anglaise n'intègre encore que 90% des immigrants et même pas 10% des Canadiens-français. Il est encore trop tôt pour parler des méfaits des "solitudes ethniques montréalaises".

Dans une couple de décennies tout au plus, cependant, les anglophones seront majoritaires sur l'île de Montréal. Ce sera alors le moment de découvrir les mérites de l'école unique pour lutter contre les préjugés raciaux. L'école unique, vraiment bilingue (pour commencer) pourra alors être décrite comme la seule vraiment humaniste et démocratique. Ceux qui s'y opposeront deviendront alors des ségrégationistes attardés. À ce moment, votre désir que soit "écrit sereinement l'histoire des plaines d'Abraham et de la nouvelle orientation déclenchée par le résultat de cette bataille pourra être exaucé". L'histoire aura, comme vous le dites, enfin cessé de traumatiser.

Bernard Smith
Montréal

Quand l'ombre se croit réelle

Interrogé au cours d'une émission de radio à la station privée Europe no. 1, le premier ministre, monsieur Robert Bourassa, déclarait la notion d'indépendance désuète et mettait de l'avant son grand projet politique: Souveraineté culturelle et (sic) Marché commun avec le reste du Canada dans un système fédéral. Voilà! Nous y sommes!

Comment peut-on concevoir un Marché commun où l'un des partenaires a les moyens d'empiéter et de gruger constamment le peu de pouvoir que vous possédez? Que dirait la France si l'Allemagne voulait diriger l'ensemble des communications, la police, le développement des richesses naturelles de la Communauté européenne et avait des fonctionnaires payés par elle, investis de pouvoirs réels, pour mettre son désir en application? Comment, monsieur Bourassa, voulez-vous parler en partenaire égal à un voisin qui est déjà assis dans votre propre fauteuil? Ou êtes-vous cette ombre qui se croit réelle parce qu'on peut la voir!

Michel Monette
Shawinigan Sud

À quand le disque rouge?

M. Raymond Mailloux,
Ministre des Transports,
Québec

Au moment où vous nous parlez de sécurité routière et après tant de voyages accomplis à l'étranger par nos ministres et fonctionnaires, il m'apparaît anormal et inacceptable que le Gouvernement du Québec n'ait pas encore adopté la signalisation routière servant à indiquer l'entrée d'une voie à sens unique.

Je veux parler du disque rouge ayant au centre un trait d'union blanc, qui est déjà en usage chez nos voisins de l'Ontario et des États-Unis, comme dans la plupart des pays occidentaux. Ce disque rouge est le seul signal vraiment adéquat servant à interdire à un véhicule l'entrée d'une route ou d'une rue à sens unique.

En espérant que votre ministère mettra fin à cette anomalie et adoptera dans le plus bref délai ce signal international, je vous prie de croire en mes sentiments les meilleurs.

Alonzo Le Blanc

le fond des choses *Une crise dans une prison d'enfants (2)*

Un pur chef-d'oeuvre de rigidité bureaucratique

par Maurice Cusson, criminologue

Après avoir retracé hier l'historique du Centre Berthelet et avoir donné les principales caractéristiques de la direction de cette institution, le criminologue Maurice CUSSON décrit aujourd'hui le régime abusivement carcéral que Berthelet imposait aux enfants. Demain, dans le troisième et dernier article de cette série, M. Cusson proposera des éléments de solution.

Quel était le régime de vie que connaissaient les pensionnaires de Berthelet? Pour répondre à cette question, il faut d'abord parler des éducateurs. A cause d'un important roulement de personnel, on trouve à Berthelet beaucoup d'éducateurs sans expérience et qui, pour la majorité, n'ont pas de formation en rééducation, ou du moins, ne l'ont pas complétée. On a donc affaire à des jeunes gens qui n'ont pas, au départ, une idée très nette de la nature du travail d'éducateur. Or, quand il arrive au centre, l'éducateur novice ne reçoit aucune information sérieuse sur les orientations de la maison.

Donc, n'ayant ni formation préalable, ni information sur la nature de son travail, il ne lui reste qu'à suivre les ordres et à imiter tant bien que mal l'exemple des éducateurs plus anciens que lui. En d'autres termes, il se conformera le plus possible aux normes qui régissent son nouveau milieu. Ces normes proviennent de deux sources: la tradition de son unité de vie et les directives émanant des responsables du centre.

1) Des traditions et des règles contraignantes.

Au cours des années, les unités de vie, qui jouissent d'une relative autonomie, ont développé leur tradition propre dont une partie peut être mise par écrit, mais dont l'essentiel est transmis oralement. La tradition d'une unité de vie dépend de son histoire, de la personnalité de son chef d'unité, de la composition de son équipe d'éducateurs etc. Étant donné ces circonstances, les traditions des différentes unités de vie sont très diversifiées, variant et dans l'esprit, et dans la lettre. Dans certaines unités, s'est peu à peu instauré un régime extrêmement rigide et punitif: des règles innombrables régissent les moindres gestes des garçons, "structurant" le groupe et ne laissant aucune liberté de mouvement aux individus. Dans d'autres unités, la tradition est plus souple, l'éventail des comportements permis s'élargissant. Il existe aussi des variations dans le temps: des phases de contrôles stricts succèdent à des phases de relâchement. La conduite des éducateurs est aussi conditionnée par l'ensemble des directives émanant de la direction. Les principales directives ont été colligées dans un "manuel de procédures". Ce manuel avait d'ailleurs été fait à la suite d'une recommandation de la commission d'enquête sur les suicides. Dans ce manuel, on commande de façon précise les gestes à poser dans toutes sortes de circonstances: pendant les activités sportives et manuelles, dans les cas d'isolement, d'urgences, de visites, d'évasions, etc. On indique comment faire la surveillance de nuit, comment effectuer une fouille, etc. Lorsque j'ai mis la main sur ce "manuel des procédures," j'ai été renversé par cette interminable série de directives tâtillonnes qui s'étendent sur plus de 80 pages. Il s'agit du plus pur chef-d'oeuvre de rigidité bureaucratique qu'il m'ait été donné de contempler.

2) Surveillance et omniprésence.

Le premier produit de cet ensemble de traditions et de directives est le régime de surveillance. Presque tout le monde à Berthelet, aussi bien les directeurs que les éducateurs, sont convaincus que chaque groupe de 13 garçons a besoin de la surveillance immédiate et constante de deux éducateurs. Il existe des directives à cet effet et la tradition de la plupart des unités va dans ce sens. Ce dogme de la surveillance repose sur une obsession d'éviter à tout prix les désordres et les conduites susceptibles de donner une mauvaise réputation à l'unité et à la maison: bagarres, drogue, fugues, "bingos" etc. Donc, peu importe les circonstances et la nature de l'activité, il faut que deux éducateurs soient en permanence avec le groupe. Il arrivera naturellement que des éducateurs aillent jaser dans leur bureau plutôt que de surveiller mais, s'il arrive quelque chose pendant cette absence, l'éducateur risque un mémo disciplinaire et la désapprobation de son chef d'unité. Il est évident, dans ces conditions, que les éducateurs n'ont pas le temps de préparer les activités, de rédiger leurs rapports, de rencontrer individuellement leurs garçons, etc. Les syndicat du personnel de Berthelet s'inscrit d'ailleurs dans cette logique de surveillance puisqu'il demande que le nombre d'éducateurs par unité passe de 6 à 8.

Cette manie de la surveillance se manifeste dans tous les domaines: quand le jeune téléphone, un éducateur écoute la conversation; son courrier est surveillé; quand une personne de l'extérieur rencontre un garçon, l'éducateur préfère être présent etc. Partout et toujours le pensionnaire aura un éducateur sur les talons, et même plutôt deux qu'un. Très rares sont les unités où la croyance en la nécessité de l'omniprésence de l'éducateur n'est pas acceptée inconditionnellement. On ne trouve que quelques unités où l'éducateur s'aventure de temps à autre à tourner le dos au garçon et à lui faire confiance.



photo Antoine Desilets

3) Les punitions et le trou

Surveillant constamment son groupe, l'éducateur se heurte constamment à des pensionnaires qui refusent d'obéir ou qui violent le règlement. Dans le premier temps, il aura recours à des sanctions mineures: enlever des cigarettes, envoyer dans sa cellule, couper le droit du téléphone, imposer une corvée, etc. Dans certaines unités, on punit les garçons pour des peccadilles: sacrer, parler devant la T.V., etc. Dans les cas d'infractions plus graves, ou quand l'éducateur perd patience, on descend le pensionnaire dans une cellule d'isolement dite "chambre de retrait".

Le "manuel des procédures" donne des directives sur l'utilisation des "chambres de retrait": la durée de l'isolement ne doit pas dépasser 72 heures, l'éducateur et le chef d'unité doivent visiter le garçon; les motifs d'isolement sont: évasions, incitation à un "bingo", assaut sur un éducateur ou sur un pensionnaire, "accumulation de comportements négatifs", crise grave, demande du sujet, "désordre passager". Dans le contexte de Berthelet, le risque est toujours présent que les éducateurs abusent de l'isolement. En effet, c'est une solution de facilité tentante quand on veut "casser" un sujet récalcitrant ou quand on veut se débarrasser d'un garçon trop difficile.

4) Des procédures dégradantes.

On ne saurait avoir une idée du climat de Berthelet, si on ne parlait des procédures à l'arrivée d'un garçon. Lorsqu'un adolescent arrive au Centre, il est descendu au sous-sol où des préposés le déshabillent complètement, le fouillent, lui font prendre une douche et le désinfectent; pour finir, on lui donne des vêtements qui appartiennent au Centre. Un éducateur scandalisé me disait: "C'est exactement comme dans le film "**Les Ordres**!" Quand on sait que des enfants de 10 ans, 11 ans, et 12 ans subissent un tel traitement, il y a lieu d'être profondément choqué. Et ce ne sont pas seulement les enfants qui sont en cause, les adolescents eux aussi, réagissent vivement lorsqu'ils sont mis à nu, dépouillés de leurs effets personnels. Il s'agit là d'une procédure dégradante, humiliante qui leur donne un choc et qui en marque quelques-uns pour longtemps. On a créé Berthelet pour éviter que des enfants aillent en prison, mais sommes-nous tellement plus avancés si on reproduit à Berthelet ce qu'il y a de pire dans les prisons.

Dans le même ordre d'idée, il faut parler des fouilles. Un des chapitres les plus édifiants du fameux Manuel des Procédures est celui où on traite des "fouilles et inspections". On commence par décrire les circonstances où la fouille s'impose: 1) à la disparition d'objets dangereux ou susceptibles d'être utilisés pour évasion; 2) à la visite des parents; 3) au moment de l'isolement; 4) lorsqu'un pensionnaire revient de l'extérieur du centre. Comment se fait la fouille? Le Manuel ne laisse rien au hasard ou à l'improvisation: "l'autre éducateur, accompagné du chef d'unité, s'il est présent, procède d'abord à la fouille complète du pensionnaire, qui doit enlever tout le linge qu'il porte. Chaque pièce de vêtement est inspectée et mise de côté. On prend soin de vérifier la bouche et les mains du garçon. On lui demande également d'écarter les jambes" (2.15-1).

Lorsque cette directive fut envoyée aux unités, les éducateurs s'acquittèrent de cette pénible corvée. Mais, rapidement, ils se refusèrent à exécuter ces gestes aussi humiliants pour eux que pour les adolescents. Peu à peu la directive tomba en désuétude. Grâce aux éducateurs, les fouilles ne sont pratiquement plus exécutées à Berthelet depuis un certain temps. La directive est toutefois toujours officiellement en vigueur.

Les autorités du Centre Berthelet avaient développé une obsession du contrôle et ils en étaient arrivés à donner une importance démesurée à des problèmes d'une gravité toute relative. On a voulu éviter à tout prix les infractions et les désordres sans réaliser que les remèdes pouvaient être pires que le mal. Faut-il faire des fouilles à tout moment parce que des garçons qui, en liberté, peuvent consommer de la drogue à l'excès, risquent de faire entrer quelques "joints de mari" dans l'unité? Par ailleurs, on a eu recours à des procédés odieux sous prétexte de protéger les enfants contre eux-mêmes, sans penser que ces méthodes pouvaient avoir pour effet de provoquer justement ce que l'on prétendait éviter. Si, par exemple, on fouille les jeunes pour leur enlever ce qui pourrait servir à un suicide, on risque de créer un climat pénible qui, justement, sera propice à l'éclosion d'idées suicidaires. Heureusement, les éducateurs ont assumé le risque de mémos en passant outre à certaines directives pour préserver leurs bonnes relations avec les pensionnaires. Ainsi, arrivait-il à Berthelet que les éducateurs fassent leur travail en dépit des directives, contre la direction.

5) La rééducation: un opium et un alibi.

À Berthelet, les portes des cellules sont munies de lourds barreaux d'acier, **comme dans toute prison qui se respecte.** Ce spectacle paraissait choquant. On a alors masqué tant bien que mal les barreaux avec des décorations en bois et on a appelé les cellules des "chambrettes". Ce fait est révélateur d'un certain mode de fonctionnement à Berthelet: on ne règle pas les problèmes, on les masque.

On s'est servi de toute une série d'euphémismes pour se dissimuler les tristes réalités du centre: les punitions sont appelées "conséquences"; le trou devient la "chambre de retrait"; il arrive même que pour parler des détenus, on parle des "bénéficiaires du centre"! Ne pouvant supporter l'évidence d'un système fondamentalement carcéral, on s'est caché derrière les mots. Mais la plus grande imposture, et la plus lourde de conséquence, a été celle de parler de rééducation, de traitement, de réadaptation. À Berthelet, on a toujours parlé de rééducation, on a toujours prétendu faire de la rééducation. En fait, c'était un terme dont on se servait pour oublier les problèmes immédiats, pour s'endormir et rêver d'un monde meilleur qui n'avait rien à voir avec celui dans lequel on vivait. Mais quand un naïf parlait de prendre des mesures concrètes pour réaliser un programme de rééducation, alors les objections surgissaient. C'est ce qu'ont appris à leurs dépens les quelques spécialistes en sciences humaines qui passèrent au centre.

Berthelet a été construit puis agrandi pour toutes sortes de raisons qui n'avaient rien à voir avec la rééducation. Une fois les travaux terminés, il fallait bien montrer que l'on faisait oeuvre utile. C'est alors qu'on s'est senti obligé d'avoir recours à quelques spécialistes des sciences humaines. Ce sont eux qui pouvaient donner une apparence rééducative à toute l'affaire. Cependant les spécialistes embauchés n'ont jamais eu de pouvoir réel dans la maison. Leur rôle était mal défini et ils ne pouvaient réaliser aucun changement dans le régime de vie. En fait, on leur demandait de cautionner cette douteuse entreprise. Si l'un d'eux avait la malencontreuse idée de prendre son rôle au sérieux et posait des gestes concrets, on s'en débarrassait au plus vite.

Les éducateurs ont eux aussi été victimes de cette imposture. Ils ont cru à la rééducation. Ils étaient d'autant plus prêts à y croire qu'ils se refusaient à être confinés dans un rôle de gardien. A leurs yeux, accepter qu'il ne se ferait jamais de la rééducation à Berthelet, était profondément dévalorisant. Toute l'affaire de la fermeture en août dernier de l'unité de traitement individualisé s'explique par la nostalgie du traitement qui hantait les éducateurs. On leur avait promis que, dans cette nouvelle unité, on ferait véritablement de la rééducation. Plusieurs excellents éducateurs quittèrent leur unité pour se lancer dans l'aventure. Mais on n'avait pas pris les moyens pour que le projet réussisse. Lorsqu'on ferma brutalement l'unité, les éducateurs furent terriblement déçus. Leur rêve de sortir de cet univers carcéral s'était évanoui.

LUNDI: Faut-il fermer Berthelet?

sans blague...

C'est un peintre italien qui a un penchant pour la Tour de Pizza...

Gilles LeSage

René Lévesque

Le bébé avec l'eau du bain...

C'est un cruel service que nous a rendu à tous, cette semaine, le "60" de Radio-Canada. On nous y a fait voir et entendre, dans un remarquable morceau de télé-vérité, un certain nombre de cégépiens qui ont de fortes chances, hélas, d'être éminemment représentatifs.

Ce groupe qui fait, par exemple, une moyenne d'une faute à tous les 20 mots. Avec cette réaction de l'un d'entre eux, dont la suffisance juvénile cachait mal l'embarras: "Et puis après, 5% de fautes, c'est pas si mal."

Et celui pour qui Galilée est une ville et l'autre qui met Dakar en Asie. Et cet "atelier de théâtre" où convulsions simiesques et cris de jungle cous ramènent tout droit à l'anthropopithèque...

Langue écrite, langue parlée et ce qu'il ne faut surtout plus appeler culture "générale", ces sons et ces images suggéraient invinciblement, mieux que cent rapports écrits, que l'ensemble de ce vieux bagage culturel achève son règne. "C'est pas ce qu'on a besoin", proclamait tout uniment l'un des spécimens de la nouvelle espèce.

Mais comme le soulignait un prof de philosophie égaré sur cette étrange et inquiétante planète cégépienne, il semble bien que la conceptualisation et l'articulation des idées ou des sentiments, de même que tout esprit de synthèse, soient aussi en train de se délayer dans ce marécage "collégial" d'options trop souvent prématurées et d'indiscipline intellectuelle érigée en système. Et ça, aujourd'hui plus encore qu'hier et certes moins que demain, ça demeure terriblement "ce qu'on a besoin"...

Il y a dix ans à peine, avec l'impression angoissante d'arriver là encore derrière tout le monde, on s'est rendu compte que le système d'éducation québécois ne répondait strictement plus aux besoins de notre époque. On l'a donc chambardé de fond en comble, réorganisé, réformé. Et démocratisé: c'était aussi et surtout le mot à la mode — et le fait est que, sur ce plan au moins, c'est passablement réussi. Mais par malheur, il semble bien que la démocratisation ait cru devoir déboucher sur un véritable culte du moindre effort et de la médiocrité, ce qui est proprement une aberration.

Avec les collèges dits classiques, et le latin et le grec et autres vieilleries, en effet, on a également jeté par-dessus bord, le long du chemin, tout ce tronc central de la formation de l'esprit que des siècles de civilisation avaient lentement, patiemment, fait pousser. On aurait pu et dû l'adapter aux exigences nouvelles, lui donner un contenu qui réponde à la définition contemporaine — et démocratique — de l'honnête homme. Garder surtout sa ferme insistance sur une "ligne générale" de formation qui, pendant six, sept ou huit ans, fournisse une continuité, à l'âge où l'instinct pousse naturellement à l'anarchisme intellectuel et à tous les moindres "bags" qui passent.

On ne l'a pas fait. Comme dit le proverbe anglais, avec l'eau du vieux bain classique on a aussi jeté le bébé!...M'est avis, humble profane que je suis, qu'ou bien on ferait mieux de le récupérer au plus tôt, ou alors que l'on s'en va les yeux fermés vers une ère de joyeuse décadence culturelle.

Le hareng rouge...

C'est au moment où deux ou trois (ou quatre ou...?) autres députés libéraux sont à leur tour dans l'eau bouillante, où quelques ministres sont sur le pas de la porte, où le tout nouveau président de la Régie de la langue française doit vider les lieux avant même que de s'installer, où tout un cloaque risque de déborder de l'entourage de Dédé à celui du cabinet, où d'assurance-automobile en assurance-récolte le régime croupit et n'aboutit plus à rien sur les questions qui comptent, où par ailleurs il affiche une hâte et une efficacité sans pareille pour bien servir et même gaver les siens — c'est à ce moment-là qu'on "découvre" les frais du voyage du chef de l'Opposition, approuvés d'avance par le président même de l'Assemblée nationale (et sûrement aussi par le Conseil du Trésor)...

En anglais, il est une expression qui s'applique parfaitement à ce genre de diversion ("action par laquelle, dit mon Petit Larousse, on détourne l'esprit de ce qui l'ennuie, le préoccupe"): c'est celle de "red herring"...Un hareng rouge, voilà ce qu'on essaie de refiler à l'opinion publique. Et qui viendra encore prétendre que l'anglais n'est pas une langue précise? Tout y est, jusqu'à la couleur!

vous avez la parole

Quand Montréal brûle...

Diviser la classe ouvrière pour ensuite mieux régner!

Au moment même où j'écris ces lignes d'une plume à la fois triste et révoltée, la grande ville, prolétaire et francophone, que j'aime depuis mon enfance, subit les assauts destructeurs d'incendies multiples qui, tout en causant des dommages considérables à la propriété des citoyens défavorisés de Montréal, plongent tragiquement de nombreuses familles ouvrières dans le malheur personnel et économique, les condamnant à passer des nuits froides sur les trottoirs publics, à la merci de la générosité arbitraire des trafiquants de la "charité sociale".

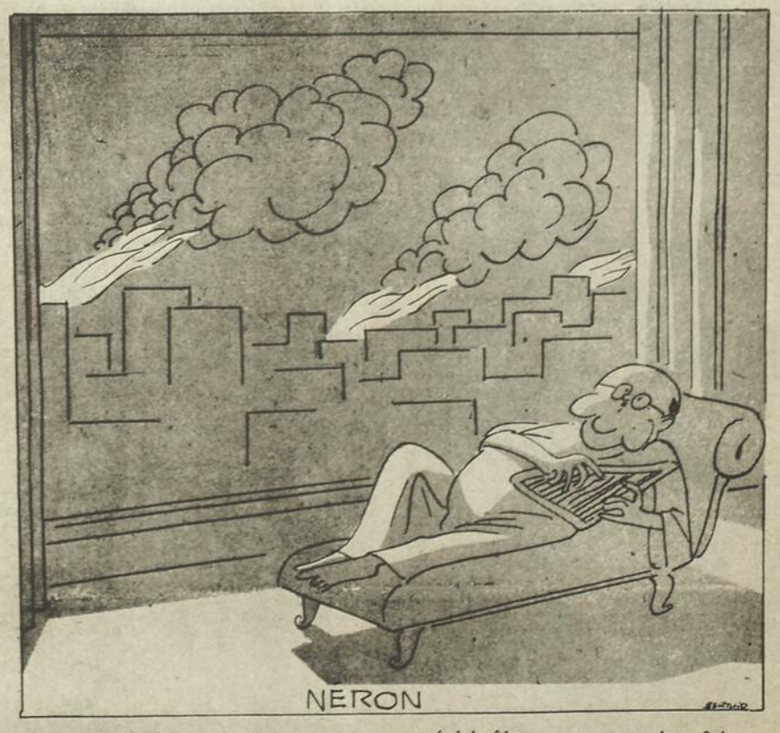
Et pendant que cela se passe rues Wolfe, Montcalm, Beaudry, Marie-Anne, Papineau, Mont-Royal, pendant que Montréal agonise et brûle, à côté de nous, à l'hôtel de ville de notre roi-dictateur-à vie, le maire Drapeau feint la négociation sérieuse afin de tirer des bénéfices politiques importants de cette "crise" drôlement utile pour lui, une semaine avant les élections municipales! Au fait, il serait très révélateur de découvrir qui a vraiment allumé ces incendies durant les nuits du 31 octobre au 2 novembre 1974. Commissaire Delage êtes-vous à l'écoute? Agent Samson et Cie, RCMP êtes-vous encore en liberté?

Nostalgie de la crise d'octobre, nostalgie du FRAP et "du sang qui coulera si vous votez pour", nostalgie de l'armée fédéraste d'occupation et des 3,000 terroristes-fantômes à appréhender, ou plutôt nostalgie de la **peur** collective et rentable, des appels à l'Ordre artificiel, des gloires mégalomanes d'une victoire malhonnête du parti **civique** des possédants...

Dans le climat tendu de cette période difficile, la propagande libérale fera sans doute accuser le syndicat des pompiers d'être le responsable principal des événements malheureux qui secouent les bases fragiles de notre société urbaine. Et sans doute beaucoup de citoyens aveuglés attaqueront les pompiers, les accusant de tout et de rien: irresponsabilité professionnelle, absence de conscience sociale, égoïsme de classe etc, etc. Sand doute auront-ils raison pour une partie de ces accusations spontanées...

Cependant, la grande erreur serait de tomber dans le piège de la stratégie intelligente des possédants riches et rusés; diviser la classe ouvrière, accroître les conflits inter-ouvriers afin de mieux gouverner despotiquement sur l'ensemble.

Tous (syndiqués, non-syndiqués, etc.) devraient tenir compte de ce danger quotidien qui menace de perdre la classe ouvrière en sabotant ses organisations ou ses moindres tentatives de prise de pouvoir.



Le seul responsable de cette situation explosive, le seul coupable, c'est le maire Drapeau; c'est lui et son équipe de yes-men technocrates qui provoquent les travailleurs en les poussant au bout de leur patience, en les encourageant indirectement à la révolte afin de mieux les réprimer au nom du bien public. C'est lui, son parti et sa clique d'amis-parasites, qui met en danger la vie des Montréalais (n'oublions pas les accidents du métro, la crise du logement, la pollution urbaine, la folie $ olympique, les déficits annuels à l'Expo, etc.) et qui entretient la souffrance du peuple à un niveau devenant de plus en plus intolérable.

C'est lui aussi qui subira la colère populaire lorsque la justice sociale retrouvera sa place à l'hôtel de ville. Espérons qu'il sera condamné à passer sa vieillesse dans un taudis délabré du centre-ville...

Mais d'ici à ce temps que nous souhaitons tous pour bientôt, Montréal brûlera encore quelquefois — car le pouvoir réel nous échappe toujours et les pigeons de Rosemont continuent à nous chier dessus!

James Conrad Tessier
simple citoyen du centre-ville souffrant d'urbanose...

l'économie

Les prévisions du Conference Board

Le PNB canadien croîtra de 1 p. cent en 1975

OTTAWA (PC) — Un sombre avenir économique-dominé par un chômage plus répandu et des prix en montée en flèche voilà ce que nous prédit pour la première moitié de 1975 le Conference Board du Canada, dans sa revue trimestrielle publiée vendredi.

M. Arthur J.R. Smith, président de cet organisme privé de recherches économiques, annonce cependant que cette mauvaise période sera suivie d'un vigoureux redressement des affaires à la fin de l'an prochain.

La croissance réelle-compte tenu de l'inflation des prix ne montera que d'environ un pour cent en 1975, à comparer à quatre pour cent en 1974.

Les mises en chantier dans l'habitation tomberont de 229,000 cette année à 183,000 l'an prochain. Cependant, contrairement à la tendance en 1974, le taux des mises en chantier devrait s'améliorer graduellement d'un trimestre à l'autre à partir du milieu de 1975.

Biens durables: 3 pour cent

Les dépenses de consommateurs pour les biens durables, comme les voitures et les appareils électriques, vont diminuer de trois pour cent, compte tenu des hausses des prix. Les déboursés devraient monter de six pour cent; les exportations baisseront de 4.5 oour cent; et les importations descendront également, de 3.6 pour cent.

Cette revue n'est que la seconde d'une série de projections trimestrielles que le Conference Board entend publier sur l'activité économique à court terme.

Selon M. Smith, "Au nombre des développements les plus importants.... il faut signaler l'apparition de faiblesses plus sérieuses qu'on avait prévu plus tôt, dans les économies des principaux partenaires du Canada en matière de commerce, le budget fédéral du 18 novembre, l'annonce d'une politique de réduction graduelle des exportations de pétrole canadien aux États-Unis, et l'imposition de contrôles sur les importations de viande canadienne par les Américains."

Un autre facteur qui a contribué à perturber et assombrir les prévisions économiques qui semblaient meilleures dans la première revue trimestrielle, c'est la réduction prévue dans la demande gouvernementale en biens et en services. L'on ne prédit qu'une hausse de 2.1 pour cent des défenses gouvernementales, alors qu'elle a égé de 6.4 pour cent en 1974.

Victime d'un taux annuel d'inflation de 91 pour cent

L'Uruguay change de monnaie

BUENOS AIRES (Prensa Latina) — En approuvant la création d'une nouvelle unité monétaire, le régime civil-militaire uruguayen reconnaît que l'augmentation constante de l'inflation et le déficit de la balance commerciale aggravent de façon dramatique la situation de l'économie uruguayenne.

L'équipe économique, dirigée par le ministre Alejandro Vegh Villegas avait promis de clôturer l'année 1974 avec un indice inflationniste inférieur à celui de 1973, qui avait été de 77.5 pour cent.

Cependant, le dernier rapport officiel a signalé que le coût de la vie avait augmenté de 91.45 pour cent entre janvier et novembre dernier.

La balance commerciale de l'Uruguay, qui avait présenté il y a une année un bénéfice supérieur de 33 millions de dollars, enregistre maintenant un déficit d'environ 107 millions de dollars.

Un profond déséquilibre entre prix et salaires est maintenu parallèlement, en accord avec la dénommée "libéralisation économique" mise en marche par le ministre Vegh Villegas, depuis qu'il a assumé ses fonctions en juillet dernier.

Cette politique provoque une dévaluation progressive de la monnaie nationale en faveur du dollar, dont le prix sur le marché financier est actuellement de deux mille 180 pesos.

La détérioration économique de l'Uruguay se reflète dans une stagnation de l'activité productive avec l'augmentation conséquente du chômage et de la misère parmi la population ouvrière.

Ce sont là les raisons fondamentales qui provoquent l'exode continu des Uruguayens, qui abandonnent leur pays à la recherche de meilleures conditions de vie.

On calcule que depuis 1967, lorsqu'on a décrété le blocage salarial, plus de 600 mille citoyens ont émigré, afin d'échapper à la misère.

Ce fait a été reconnu cette année par la conférence épiscopale uruguayenne qui, au moyen d'un document public, a signalé que les raisons fondamentales de l'exode se trouvent dans le manque de travail avec une rémunération suffisante, ainsi que dans la répression.

Le régime civil-militaire pratique une "politique économique anti-ouvrière" inspirée par les modèles imposés par les États-Unis" déclare la convention nationale des travailleurs (CNT), mise hors la loi. La CNT a convoqué une grève générale pour les jours à venir.

Selon le ministre Vegh Villegas, la raison principale de l'aggravation économique en Uruguay réside dans les prix élevés que le pays doit payer pour le pétrole sur le marché international.

"Carta Semanal", journal clandestin du Parti communiste uruguayen, a rejeté, il y a trois mois, cette version et a dénoncé que la "First National City Bank", des États-Unis finance les achats uruguayens de pétrole, opération qui lui rapporte un intérêt de 12 pour cent.

Face à cette situation critique, la CNT a convoqué une grève générale de 24 heures pour le 18 décembre, demandant en premier lieu une augmentation réelle des salaires.

La gravité de la crise économique qui frappe l'Uruguay a été reconnue ouvertement par le conseil d'État qui a approuvé, le 11 décembre dernier, la création d'un "nouvea peso", dont la valeur sera équivalente à mille pesos actuels et qui commencera à circuler en juillet prochain.

Onzième dévaluation du Cruzeiro brésilien

RIO DE JANEIRO (AFP) — Le Cruzeiro a été dévalué de 1,51 pour cent à compter de vendredi par la Banque Centrale Brésilienne. C'est la onzième dévaluation que subit la monnaie brésilienne depuis le début de l'année.

Le dollar américain, coté jeudi à 7,285 cruzeiros à l'achat et à 7,325 cruzeiros à la vente passe respectivement vendredi à 7,395 et 7,435 cruzeiros.

La précédente dévaluation de la monnaie brésilienne avait été de 1,41 pour cent.

Le quadruplement du cours officiel de l'or

Le Chah d'Iran craint l'effondrement du système monétaire international

TÉHÉRAN (AP) — Dans une interview exclusive à l'Associated Press, le Chah a mis en garde le monde occidental contre le risque de voir une éventuelle revalorisation de ses réserves d'or provoquer l'effondrement de tout le système monétaire.

"Ce serait un très, très grave problème et des augmentations du prix du pétrole s'ensuivraient certainement", a-t-il dit à propos des interprétations qui ont été données de l'accord intervenu au sujet des stocks d'or, lors des entretiens que les présidents Valéry Giscard d'Estaing et Gerald Ford viennent d'avoir à la Martinique.

"S'ils veulent nous étrangler, nous ferons comme les gens qui se noient: nous aurons recours à n'importe quoi. Il ne sera plus simplement question d'une inflation de quelque pour cent: cela pourrait aboutir à l'effondrement de tout le système monétaire.

"Si nous perdons notre pouvoir d'achat, tout tombe", a encore averti le Souverain iranien. Et la spirale de l'augmentation des prix du pétrole repartira de plus belle, avec toutes ses conséquences pour l'économie des pays industrialisés.

Le Chah ne croit pas à une intervention militaire des États-Unis ou de toute autre puissance pour occuper les installations pétrolières arabes en cas de nouvelle crise.

"Comment pourraient-ils le faire et sous quel prétexte, s'est-il exclamé. En vertu de quelle valeur morale, de quel droit et de quel article de la charte des Nations-Unies?"

Revenant sur le problème du pétrole, le Souverain a estimé que l'augmentation de 38 cents par baril décidée à Vienne par les pays producteurs n'est pas de nature à ruiner l'économie des consommateurs occidentaux.

Il demeure partisan de fixer le prix du pétrole en fonction d'un certain nombre de produits dont les pays producteurs et les États en voie de développement ont besoin. "Nous pensons à 20 ou 30 produits qui pourraient être aussi bien des produits manufacturés que des matières premières, des produits agricoles comme de l'électronique ultra-moderne. Ce serait ainsi un critère significatif, représentatif de votre inflation ou de votre déflation car, comme je l'ai déjà dit, je suis prêt à relever les prix si vous êtes en période d'inflation et à les baisser en cas de déflation".

OYEZ
OYEZ
OYEZ!

Les jeunes de la région de Trois-Rivières

LE JOUR

a besoin de camelots
composez: 379-0146

La protection de l'industrie des textiles

Un contingentement additionnel bloquera les tissus coréens



photo Antoine Désilets

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien limitera les importations des tissus en nylon en provenance de la République de Corée, comme l'a recommandé la commission du textile et du vêtement, a annoncé, hier, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie.

"Durant la période de 60 jours débutant le premier janvier 1975, suggère la commission, les tissus de nylon de la République de Corée, livrés directement ou non au Canada, ne pourraient entrer au pays en quantité excédant 400,000 verges carrées".

M. Gillespie a déposé aux Communes cinq rapports de la commission traitant des tissus larges de filament de fibres chimiques, des tricots doubles et tricots sur métier-chaîne, des tissus de polyester-coton, des tissus en laine et des filés de filament de polyester.

Depuis plusieurs années, les fabricants canadiens de produits du textile se plaignent des importations massives qui causent un grand préjudice à l'industrie canadienne et M. Gilles pie a déclaré que les nouvelles mesures de contingentement du gouvernement satisferont les industriels du textile.

Les rapports relatifs aux chemises, filés de coton, filés d'acrylique, serviettes et tissus à serviettes, traitent de sujets qui ont déjà été examinés par la commission et le gouvernement en a accepté les conclusions et il s'apprête à prendre là aussi les mesures appropriées.

En ce qui regarde les chemises pour hommes et garçons, le contingentement global actuellement en vigueur est prolongé jusqu'à la fin de novembre 1975.

Le contingentement est appliqué de telle sorte qu'il puisse permettre une vive concurrence dans les secteurs de la chemise à bas prix et à prix élevés tout en encourageant la stabilité générale nécessaire aux fabricants.

À la lumière des conclusions de la commission sur les contingentements acceptables pour 1975, le présent contingentement est augmenté de 6 p.c.

Au sujet du filé de coton, la commission est d'avis que le renouvellement de l'offre de filés de coton à des prix beaucoup plus bas que les prix canadiens, ajouté à un affaiblissement du marché canadien, a persuadé la commission que la production canadienne continue à souffrir.

Le tournant de juillet

Pour cette raison, les filés de coton demeurent sur la liste de contrôle.

Pour ce qui est des serviettes et des tissus à serviettes, le gouvernement a avisé les pays qui, selon la commission, sont les principales sources d'importation pouvant perturber le marché.

Le gouvernement leur a signalé son intention de proposer des accords de restrictions dans ce domaine.

La commission achève par ailleurs la préparation d'un mémoire sur les importations de filés acryliques en provenance des pays en cause.

M. Gillespie a expliqué qu'en général, les conditions prévalant dans l'industrie textile ont été très bonnes en 1972 et 1973 et même au premier trimestre de 1974 alors que les livraisons canadiennes se sont accrues de 16 p.c. par rapport à celles des six premiers mois de 1973.

Mais, le marché du textile a changé rapidement au cours des six derniers mois, a ajouté le ministre.

Ce dernier a rencontré le 15 novembre dernier le comité syndical-patronal afin de discuter des difficultés de ce secteur de l'industrie.



LE JOUR

demande des camelots dans Ahuntsic, Cartierville, Nouveau-Bordeaux, St- Laurent, Montréal-Nord.

PROFITS APPRÉCIABLES!

332-3890

À TOUS LES JEUNES DE LA RIVE- SUD

LE JOUR

A BESOIN DE CAMELOTS

DANS

LONGUEUIL
SAINTE-JULIE
ST-HILAIRE
ST-BASILE
CHAMBLY
ST-HUBERT
BOUCHERVILLE
BELOEIL
McMASTERVILLE
ST-BRUNO
CARIGNAN
LEMOYNE

ÇA VOUS INTÉRESSE?

COMPOSEZ SANS TARDER: 332-3890!

LE JOUR
vie et culture

Dominique Michel, Guy Provost, Rose Ouellette, Lionel Villeneuve



La jeune mariée...

Rose Ouellette et Dominique Michel



...en jeune veuve

En cette veille de Noël

"Pas de problèmes"

nous dit Roger Fournier

auteur d'un roman admiré par les Goncourt, d'une comédie pour toute la famille et d'un "Bye Bye 74" qui s'en vient

En cette veille de Noël, Roger Fournier est un homme fatigué, mais radieux. Il faut bien reconnaître qu'on le serait à beaucoup moins. Il n'est pas donné en effet à tout le monde d'être accaparé en même temps par le cinéma, la littérature et la télévision; et réussir en ces trois domaines qu'on n'imaginait pas pouvoir faire aussi facilement bon ménage ensemble.

Roger Fournier est donc un homme fatigué. Ça, vous le remarquez du premier coup d'oeil. Pensez donc! Durant les derniers six mois il aura achevé la réalisation d'une émission de variétés pour Radio-Canada, "Pas de problème"; il aura commencé et terminé la réalisation d'un long métrage, "Les Aventures d'une jeune veuve" qu'"on" aura pensé comme le premier grand succès commercial de l'année 75; et puis, en même temps, il aura réalisé une autre prestigieuse émission de variétés pour Radio-Canada, "Bye Bye 74". Cela fait bien du pain sur la planche. Et qui oserait donc prétendre le contraire?

Mais Roger Fournier, malgré sa fatigue, reste un homme radieux. Imaginez donc ce que cela peut faire de se voir brusquement devenir le premier Québécois "sélectionné" par la très célèbre Académie Goncourt (alors même qu'elle n'avait pas encore mis les pieds sur cette terre québécoise qui allait lui faire connaître quelque journées for tumultueuses.) Imaginez donc ce que cela peut faire à un écrivain québécois; un écrivain qui, de surcroît, n'a jamais été ménagé par la critique québécoise, de se voir ainsi propulsé au devant de la scène littéraire française. Eh bien! pour Roger Fournier dont le roman "Moi, mon corps, mon âme, Montréal, etc..." a su retenir la haute estime des académiciens Goncourt; pour Roger Fournier donc, et il l'avouera candidement, cela lui aura fait "bien plaisir".

Vite et sans problème

Et comment ne pas être radieux lorsque l'on vient de réaliser en un laps de temps très court (cinq mois, c'est bien peu au cinéma) un film difficile par bout, et cela sans rencontrer le moindre problème. Deplus, un film que l'on destine à une brillante carrière commerciale, puisque le succès est la seule destinée possible des "Aventures d'une jeune veuve". Or, lorsque l'on sait les tourments par lesquels doivent passer la plupart des cinéastes québécois avant que leur film n'arrive à connaître une quelconque sortie commerciale, le sort de Roger Fournier ne peut paraître que fort enviable.

Puis, enfin, comment ne pas paraître radieux lorsque l'on s'apprête à terminer une émission de télévision qui, non seulement devra clore magistralement toute une année à la télévision, mais aussi devenir l'Émission télévisée de la St-Sylvestre. Après le succès qu'a remporté "Pas de problème", Roger Fournier ne s'inquiète pas vraiment pour "Bye Bye 74".

Mais imaginez donc un peu que "Les aventures d'une jeune femme", malgré la présence de Dominique Michel, n'arrive pas à devenir le grand succès commercial que l'on attend de lui. Et, toujours dans le style cauchemardesque que l'on vient de prendre, imaginez que le "Bye Bye 74" n'arrive pas à arracher plus que quelques sourires aux millions de télespectateurs rivés à leur poste de télévision (bouton au 2, pour les gens de Montréal). Alors... Mais arrêtons de jouer aux oiseaux de mauvais augure; n'empêche qu'on aura compris que les jours qui viennent seront importants pour Roger Fournier, à qui tout semble pourtant sourire. Il est donc radieux, mais fatigué.

L'épreuve de Noël

Roger Fournier aura donc à passer une première épreuve le jour même de Noël alors qu'on présentera au grand public tout comme aux invités du Pigalle son deuxième film (après "Pile ou face"; eh oui!, c'était lui) "Les aventures d'une jeune veuve".

Le postulat de base veut en effet que ce film fasse les délices des familles québécoises, des enfants aux grands-parents. Il sera donc lancé simultanément dans 19 salles à travers tout le Québec. Cependant, au cinéma Pigalle, à Montréal, la sortie des "Aventures d'une jeune veuve" donnera lieu à un de ces happenings très kitschs où le tout-Montréal artistique et cinématographique fêtera la Noël en compagnie des nombreuses vedettes du film, à commencer par Dominique Michel, Guy Provost, Rose Ouellette, Claude Michaud, Denis Drouin, André Dubois et quelques autres.

Un communiqué nous révèle même que les "invités seront reçus au cinéma Pigalle au son de la musique de Monsieur Pointu et pourront se réchauffer 'le canadien' en dégustant un bon verre de caribou". Et ce n'est pas tout, car "deux bons Pères Noël débordant de gaieté (c'est rassurant, non!) procéderont au tirage d'un superbe cadeau de Noël, soit un voyage pour deux personnes à Tampa" (qui se trouve quelque part en Floride, pour ceux qui se permettraient de l'ignorer avec vingt pouces de neige sur les bras).

C'est bien beau tout cela, me direz-vous, mais le film, que diable! Le film. Naturellement il y a ces "Aventures d'une jeune veuve". Mais n'yant pas encore vu cette comédie je dois bien avouer nager dans la plus grande confusion, mère de l'ignorance comme tout le monde le sait. Parce que les aventures d'une jeune veuve c'est des Indiens et des Japonais se disputant un droit d'exploitation à la Baie James (question d'amuser notre Boubou national); c'est le "rolling cab", invention révolutionnaire qui fera rougir d'envie les entrepreneurs en pompes funèbres (ce qui n'a jamais été une mince affaire); c'est Dominique Michel en geisha improvisée; c'est un ministre rusé et entreprenant (ça c'est facile à trouver); ce sont des ravisseurs qui ne manquent pas d'originalité (sic); c'est une usine à saucisses très spéciale (resic); c'est un "Monseigneur" venu expressément de Rome pour investir chez nous (question de faire rire les plus vieux de la famille sûrement); ce sont des chefs syndicaux qu'une jeune veuve sait manier habilement (ça se trouve); ce sont... c'est...

On comprend alors aisément Roger Fournier lorsqu'il vous dit que le plus gros problème lorsque l'on a à faire une comédie c'est d'arriver à la structurer. Et ça a été là la préoccupation majeure des scénaristes du film, André Dubois et Roger Fournier. Ce dernier me précisera d'ailleurs ceci: "Le piège dans une comédie, c'est de se lancer dans de gros, gros gags gratuits justement. Et ça, on a essayé de l'éviter en structurant le film pour que les choses n'arrivent pas tout d'un coup, comme ça, sans raison. J'espère qu'on a réussi... c'est le plus qu'on puisse dire".

Autour d'un personnage

Une chose est cependant certaine, c'est que le film tourne entièrement autour d'un personnage, celui de la jeune veuve, c'est-à-dire de Dominique Michel. Ce qui n'a pas dû beaucoup dépayser Roger Fournier qui avait réalisé les trois dernières années de la célèbre série "Moi et l'autre". Une Dominique que l'on retrouve et retrouvera d'ailleurs dans tous les super-variétés que réalise Roger Fournier, de "Pas de problème" à "Bye Bye 74". Et il ne s'en cache pas.

"Ben, je l'ai écrit pour... en pensant constamment à elle; ça c'est évident. La première version qui date d'il y a sept ans, ce n'était pas ça. Mais depuis, dès 1970 quand je l'ai refait, c'était en fonction de Dominique Michel; c'était elle que je voyais là-dedans'. Qu'est-ce que cela implique? "Qu'il faut faire attention au genre Dominique Michel. Il faut savoir que dans telle situation elle est très bien et que telle autre ne lui convient pas. Et c'est évident qu'elle est la meilleure là où elle se trouve mal prise. Ça, c'est la spécialité de Dominique Michel, et on l'a éprouvée à souhait à la télévision".

La comédie, on est donc sûr de l'avoir. Ce qui ne manquera de faire plaisir à beaucoup de monde, à commencer par les investisseurs, c'est-à-dire ceux qui ont mis de l'argent dans le film. Car, il est reconnu maintenant que le type de films québécois qui rapporte le plus au Québec c'est le film comique. Ce qui entraîne, sur le plan de la réalisation, certaines exigences commerciales. La plus importante, en ce qui concerne "Les aventures d'une jeune veuve", aura été de faire un film pour toute la famille. (Quand on n'a qu'un marché de six millions d'habitants, il vaut mieux chercher à rejoindre le plus de gens possible).

"Des problèmes? Bon, c'est une comédie où il n'y a pas de gag sur le sexe ou sur la religion ou des trucs comme ça, car ça suppose que toute la famille puisse aller voir le film." Mais, poursuit Roger Fournier, "ce n'est pas une chose qui, dans ce genre de film me gêne du tout; ça ne me brime absolument pas. Ce n'est pas un problème du tout, au contraire, car je trouve qu'il y aurait encore moins d'intérêt à dire on va faire un film comique qui serait seulement pour les 18 ans. Non."

Le verdict

Il ne lui reste plus maintenant qu'à attendre le verdict du public. Et Roger Fournier l'attend de pied ferme. Il lui reste en tout cas de merveilleux souvenirs d'un tournage qu'il évoque avec nostalgie.

"C'était merveilleux même si on allait vite, parce que c'est toujours une aventure fascinante que de faire un film. Moi, c'est mon deuxième, mais je trouve ça fantastique d'entrer dans un couloir, comme ça, pis d'en sortir seulement au bout, quand c'est fini."

Aventure tellement envoûtante qu'il ne pense plus qu'à replonger dedans. Il s'est donc déja remis à l'ouvrage. Car j'avais oublié de vous dire que dans ces moments perdus Roger Fournier écrivait un nouveau scénario. Celui-là à partir de "Moi, mon corps, mon âme, Montréal, etc.". Et il pense le tourner dès l'automne prochain. Tout en réalisant d'autres "super-variétés" sûrement.

Non, pour Roger Fournier, l'année 75 ne présentera pas plus de problème.

Jean-Pierre Tadros

Dominique Michel (à droite)



Sayonara

Jacques Fauteux



Pas un mot

Jim Adhi Limas, Thang Long, René Caron, André Dubois, Jacques Thisdale



Attention aux doigts

en toutes lettres

"Conrad l'imaginaire": du fantastique intérieur

par Claude Janelle

"Conrad l'imaginaire" d'Eric Martel se présente, aux dires de l'auteur, comme une suite de "variations structuralo-fantastiques sur un thème de Dostoïevsky". Le thème en serait l'asservissement de l'homme face à des représentations réelles, imaginaires ou mythiques qui le conditionnent continuellement. L'homme n'est pas libre parce qu'il est soumis premièrement à la dictature du moi; cette valeur intérieure relève donc des représentations réelles puisqu'elles partent de la personnalité même de l'homme. Ce dernier est également tributaire de ses fantasmes, de ses rêves qu'on pourrait qualifier de représentations imaginaires soumises, cette fois-ci, aux pulsions inconscientes qui assaillent l'être humain.

Enfin, l'homme transporte avec lui tout un bagage d'images imposées par la société dans laquelle il vit et que je désignerai comme des représentations mythiques. Dans le livre de Martel, la religion prendra une part importante de cette mythologie sociale. Arthur, espèce de nouvel Adam sur qui repose le salut de l'homme, confronte souvent les paroles de l'Ancien Testament à des interprétations scientifiques qui démystifient le sens sacré de la religion et la dépouillent de son image de sainteté, d'homogénéité. Le surnaturel est ramené à des expressions beaucoup plus prosaïques qui affranchissent l'homme d'un besoin de mettre sa confiance en des divinités. Arthur démolit les théories naïves de son ami Joseph qui lit encore la Bible au pied de la lettre.

L'amour pur

Arthur, le sauveur incarné de l'espèce humaine, s'attaque également aux pouvoirs centralisateurs du moi dont la principale caractéristique est d'être toujours insatisfait. Le moi corrode l'individu par des attaques subtiles qui vont de l'insatisfaction générale au ressentiment nocif. Il recommande donc de se soustraire à l'action du moi, de n'en pas tenir compte à défaut de le faire disparaître totalement. Une fois abolie la dictature du moi et rompue la fascination des dieux imaginaires, que reste-t-il de l'homme? Qu'est-ce qui l'anime? L'auteur (ou Arthur, c'est selon) répond: l'amour spontané pur d'égoïsme.

Ce me semble être là le grand message de ce livre. L'éditeur nous avise qu'Eric Martel étudie la philosophie et pratique le Zen. Je ne connais pas, pour ma part, les enseignements du zen mais je soupçonne fort l'auteur d'avoir subordonné son récit fantastique à la philosophie du Zen. Cette philosophie pourrait fort bien se résumer ainsi, je crois: "Il suffit de se laisser aller, de se placer vraiment hors du temps sans s'accorder à la direction du corps qui se dirige très bien de lui-même" (p. 173). L'auteur ne révèle son véritable propos qu'à la fin du livre; tout au cours du récit, il aura camouflé ses intentions en nous amenant à appuyer ses dénonciations sans savoir à quoi il veut en venir. Sans l'air de rien, *Conrad l'imaginaire* est un livre sournois très subversif et de cette subversion d'autant plus dangereuse qu'elle ne s'affiche jamais comme telle mais emprunte le couvert de la science-fiction, de l'artifice littéraire. Et voilà, à son insu, la littérature asservie au dépassement de soi!



La vie d'un dieu

Le fantastique sert ici de couverture au mystique puisque le livre de Martel remet souvent en question le rapport Dieu-homme qui sert de fondement à la religion catholique. S'il faut prêter foi aux propos du postfacier, Luc Dehin, au sujet de la valeur et de l'importance du livre de Martel, c'est bien là que se justifie l'existence de ce livre: en arriver au dépassement de soi. Or, ce dépassement de soi ne semble pas le moindre paradoxe de l'enseignement d'Arthur et de son amie Su. En effet, se dépasser soi-même n'est-il rien d'autre que se soumettre aux exigences du moi? Rien n'est moins sûr et ce doute est la marque de commerce de tout le récit. L'auteur mêle les niveaux de représentations. Où se situe le réel? Conrad n'est-il qu'une invention de l'esprit qui donnerait corps à un concept? On n'en sait rien. Toutefois, il semble s'établir dans les rapports qu'entretiennent les divers personnages une sorte de hiérarchie, de structure médiumnique comme c'était le cas pour *Malpertuis*.

La relation d'Arthur à Conrad en est une d'homme à dieu incarné dans un corps humain. Conrad serait donc asservi à cette ligne de pensée qui veut que les dieux soient formés dans l'inconscient collectif que Conrad véhicule; il représente un dieu immortel qui, pour conserver cette immortalité, doit continuellement rêver. Conrad préférerait troquer son identité pour celle de l'être humain mortel mais de plus en plus capable de contrôler son imagination. La vie d'un dieu n'a rien d'idyllique; Conrad combat toujours contre les figures imaginaires qu'il invente et il gagne indéfectiblement. Si la figure imaginaire l'emportait, il en viendrait au suicide, à l'autodestruction mais comme le dieu est immortel, le scénario est connu d'avance. C'est à ce déterminisme que veut échapper Conrad en se réincarnant en homme mortel.

Un manque d'unité

Il faut toujours se méfier quand on fait une interprétation d'un roman fantastique. Je m'arrête là: je ne voudrais pas risquer de signer inconditionnellement mon passeport pour le corridor de sécurité. Chose certaine, c'est bien l'auteur qui doit le plus rigoler à la lecture d'une critique qui fournit les rayons-X d'un tel roman. Cependant, il est des éléments moins aléatoires qui échappent au ridicule de la critique. Je pense au style qui se doit de supporter le contenu. Le récit fantastique doit, à mon avis, employer un style clair, dépouillé et limpide. Il est déjà assez difficile pour le lecteur de saisir le sujet qui n'a plus alors de rapport avec la réalité qu'il connaît sans qu'on le surcharge inutilement. Eric Martel n'a pas toujours su éviter ce piège; certaines phrases sont extrêmement laborieuses et inconcevables.

Le roman souffre également de l'absence d'une certaine unité, d'une certaine homogénéité; il apparaît comme étant en pièces détachées. D'ailleurs, les premiers chapitres donnent nettement l'impression d'être des morceaux autonomes et indépendants dont le seul dénominateur commun serait le personnage de Conrad. Il ne semble se dessiner une histoire continue qu'à partir du treizième chapitre qui donne véritablement le coup d'envoi au roman. On remarque que cela coïncide avec la découverte de l'amour chez Conrad, ce qui appuie encore plus l'importance de l'amour dans ce livre. Ce sentiment en est la pierre d'achoppement.

Cette prédilection pour l'homme réduit considérablement l'importance de la description de la société sur laquelle les grands classiques de la littérature fantastique ont assis leur renommée. Martel ne s'arrête jamais à la description des moeurs et coutumes de sa société problématique que les quelques données nous permettent de situer dans cette décennie ou dans la précédente, peu importe. Martel s'attache plutôt à l'évolution des connaissances de l'homme. C'est du fantastique intérieur beaucoup moins spectaculaire que les grandes fresques futuristes de Huxley et Orwell mais qui se justifie tout de même. Seulement, l'auteur y aurait gagné en impact à être plus direct dans l'enseignement qu'il a laissé transpirer. Le doute se dispute continuellement cette oeuvre.

Les nouveaux historiens ou

On n'écrit plus l'histoire comme autrefois

par Michel Hébert

"Plus qu'un bilan, autre chose qu'un panorama": c'est ainsi que Jacques Le Goff et Pierre Nora présentent aux Éditions Gillimard un ouvrage impressionnant par son volume autant que par la variété et l'originalité des contributions qu'il apporte. (1). Variété parce qu'il s'agit du travail collectif d'une vingtaine d'historiens français parmi les meilleurs, et se réclamant des spécialités les plus diverses, allant de la psychanalyse au cinéma, en passant par l'histoire de l'art ou la démographie; originalité, parce que tous ces auteurs ont en commun une certaine recherche de la nouveauté, délibérément traduite d'ailleurs dans les titres des trois tomes de l'ouvrage (**Nouveaux problèmes; Nouvelles approches; Nouveaux objets.**

Il s'agit là, conformément au souhait des directeurs de l'oeuvre, d'un véritable programme: bilan de la recherche et de la réflexion actuelles, mais aussi et surtout point de départ et tremplin de recherches futures. Si l'obsession de la nouveauté est caractéristique de cet ouvrage, elle l'est aussi de l'"école" historique française actuelle: cette école de pensée qu'on baptise souvent *École des Annales* en souvenir de la célèbre revue fondée en 1929 par Lucien Febvre et Marc Bloch, les deux grands de l'histoire française d'après Michelet, s'appuie sur deux idées fondamentales: d'une part, refus de toute forme de dogmatisme et abolition formelle de l'histoire dite philosophique, d'autre part refus de considérer l'évènement comme moteur de l'histoire et recherche d'explications plus profondes du devenir humain à travers l'économie, les structures sociales, les structures mentales même, ce qui a très vite suscité une ouverture à toutes les sciences humaines.

Une tendance mégalomane

Faire de l'histoire est l'aboutissant de cette petite révolution entamée il y a un demi-siècle. L'ouvrage, certes, ne se réclame d'aucune école, pas même de celle des Annales, mais il est tout imprégné de cet esprit frénétiquement novateur qui était celui de Lucien Febvre, et s'il y a une très grande diversité de pensée chez les auteurs, la grande majorité d'entre eux se réclame directement ou indirectement de cette école.

En fait de diversité, on est servi puisque l'histoire nouvelle a un appétit insatiable, et souffrirait plutôt même de mégalomanie. Depuis qu'elle a découvert les sciences sociales (l'économie et la démographie d'abord, puis l'anthropologie, la linguistique, la psychanalyse, etc...), elle s'en inspire très largement, s'accapare leur objet et leurs méthodes (ainsi est née l'histoire quantitative), et voudrait se les annexer toutes en leur ajoutant sa touche particulière, la dimension temporelle. Ainsi, tour à tour l'historien se fait psychanalyste pour étudier l'inconscient dans les contes russes du siècle dernier (Alain Besançon), ethnologue pour étudier le mythe ou la fête (Marcel Detienne, Mona Ozouf), ou encore climatologue (E. Le Roy Ladurie) ou linguiste (J.C. Chevalier). La cuisine n'est plus trop triviale, le cinéma n'est plus trop actuel, et les sondages d'opinion eux-mêmes, fief des sociologues, entrent maintenant dans le patrimoine des historiens. Enfin, des domaines plus traditionnels ne sont pas oubliés: archéologie (Alain Schnapp fait le point des derniers apports méthodologiques américains et européens), littérature (J. Starobinski), art (H. Zerner), etc...

Au delà des évènements

Est-ce à dire que le refus délibéré des frontière donnera une meilleure histoire, et pas seulement une histoire plus documentée ou plus érudite? L'élargissement infini du champ d'observation historique dont témoigne cet ouvrage est certainement positif en lui-même. Il nous a permis de sortir d'une histoire superficielle et limitée qu'on appelle désormais avec une nuance péjorative *histoire évènementielle* ou *histoire traités-batailles*. Pour prendre toute sa valeur, une telle ouverture doit s'accompagner cependant d'un approfondissement de la réflexion théorique de l'historien et d'une recherche plus poussée de l'explication. Cette recherche fait l'objet d'un certain nombre de contributions groupées dans le premier volume. Il n'est possible de donner ici un résumé même rapide de ces articles, et le choix de quelques exemples ne doit pas être considéré comme un jugement de valeur; la constante de cette réflexion théorique se dégage assez bien d'elle-même: élargissement et approfondissement apparaissent partout comme les impératifs étroitement liés de la recherche nouvelle.

Michel de Certeau *(L'opération historique)* ouvre le bal en présentant l'historien au travail, l'historien dans un miroir en quelque sorte, et montre comment celui-ci refuse de fonder sa recherche sur les liens de continuité qui l'unissent à son passé et à ses ancêtres, mais au contraire par la recherche de *l'autre*, de la différence, et par la méfiance à l'égard de ses systèmes de référence personnels, tente de reconstruire un passé moins subjectif et moins influencé par le présent.

Pour Paul Veyne *(L'histoire conceptualisante)*, la recherche historique ne peut progresser que si elle approfondit sans cesse ses explications c'est-à-dire si elle arrive à remonter toujours plus loin la chaîne causale des phénomènes. Comment ceci est-il possible? Grâce à un niveau d'abstraction de plus en plus élevé: c'est la conceptualisation qui s'opère progressivement dans l'esprit de l'historien.

Une histoire ouverte

Quant à Pierre Vilar (Histoire marxiste, histoire en construction),il présente une mise aupoint très éclairante sur l'histoire marxiste et ses problèmes particuliers, où l'on apprend très à propos que "certains historiens sont plus marxistes qu'ils ne le croient, et d'autres moins qu'ils ne l'imaginent" (t.1, p.170), car l'histoire marxiste, loin d'être un dogme établi, est une histoire globale, appuyée sur un système explicatif d'ensemble, et en tant que telle est encore presque entière à écrire. Enfin, Georges Duby (Histoire sociale et idéologie des sociétés), qui consacre l'essentiel de sa réflexion à l'étude des structures sociales et des structures mentales, présente ici une étude des idéologies comme système de représentations des sociétés, et comme liens entre les mentalités et les structurs sociales sous-jacentes.

Ce tour d'horizon ne peut pas être exhaustif. Il peut tout au plus donner une idée de la diversité et de la qualité d'ensemble d'un ouvrage dont on peut dire qu'il marque une étape dans la pensée historique française actuelle. Il est caractéristique d'une histoire jeune, ouverte, mais d'une histoire qui est aussi à la recherche de son second souffle car elle est en pleine crise de croissance. Après P. Veyne qui écrivait récemment cette formule percutante: "Tout est historique, donc l'histoire n'existe pas" (2), J. Le Goff et P. Nora se demandent quant à eux: "Y a-t-il encore un territoire de l'historien?" (t. 1, p.XIII) Éclatement des horizons, recherche d'une identité nouvelle et propre, approfondissement des analyses, il y a de tout cela dans ce livre car il y a tout cela chez les historiens nouveaux, et ce livre, après tout, est le leur.

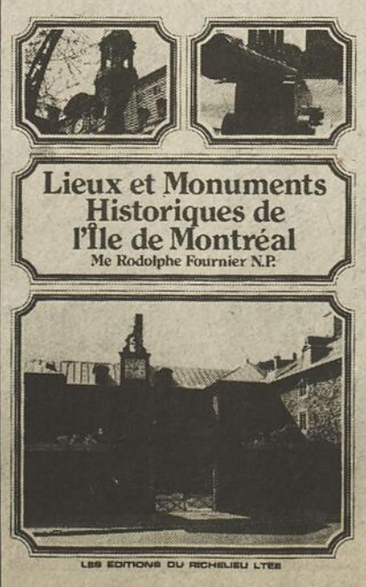
(1) Jacques Le Goff et Pierre Nora: *Faire de l'histoire*, Paris, Gillimard, 1974, 3 vol., 230+252+281p. ("Bibliothèque des Histoires")
(2) P. Veyne: *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, 1971, p. 26.

FRONTIÈRE UNIVERSITÉ
LIBRAIRIE NOUVELLES FRONTIERES
96 ouest Rue Sherbrooke
Montréal 129, Qué. Tél.: 844-3636
Vient d'ouvrir une **succursale** à:
5151 AVE. DU PARC
(près Laurier)
Montréal 152, Qué. Tél.: 271-5871

HUGO
C'EST
un LIVRE en CADEAU
Librairie Hugo
Centre d'achats Wilderton
2735 Van Horne, Mtl.
739-9251

Librairie Plus inc.
7026 St-Hubert Montréal
Tél: 271-3319
un cadeau idéal


son diplôme sur métal
En spécial
Dictionnaire Robert
Micno Robert
Robert #1
Robert #2 (noms propres)
tout autre volume sur demande

DANS TOUTES LES LIBRAIRIES
LE SEUL GUIDE COMPLET DE L'HISTOIRE DE MONTRÉAL
$6.50
Les Éditions du Richelieu Ltée,
100 rue Bouthillier,
Saint-Jean, P.Q.

Lire... LE JOUR chaque matin

CONFIEZ VOS OFFRES D'EMPLOI AU QUOTIDIEN LE JOUR VOUS SEREZ SATISFAITS.

STRATÉGIE
LUTTE IDÉOLOGIQUE

LITTÉRATURE ET POLITIQUE II

Opportunisme et marche arrière
(dans le champ culturel)

Questionnaire/intervention: Jean-Jules Richard

Dossier théâtre populaire, théâtre militant:
Le Grand Cirque Ordinaire et *Le théâtre d'la shop*

Pour une littérature de libération

Trop tôt pour l'autopsie

Quelques aspects idéologiques
de l'oeuvre d'Arthur Buies

9
ÉTÉ 1974

La revue "Stratégie" vient de publier son neuvième numéro, qui correspond au second volet d'une réflexion consacrée au problème des rapports existant entre littérature et politique.

en toutes lettres

Portrait social du militaire d'hier

Une armée qui est devenue canadienne bien malgré elle

par Laurent Laplante

À voir le nombre de messages publicitaires que diffusent présentement les forces armées canadiennes, on en conclut aisément à un problème de recrutement dans ce milieu. Quand on lit le volume que Jean-Yves Gravel consacre à *''L'armée au Québec (1868-1900)'' (1)*, l'impression se confirme: il y eut à la fin du 19e siècle et il y a sans doute encore un lien étroit entre le chômage et le recrutement des militaires. Lorsque sévit le chômage, l'armée attire les recrues; quand l'emploi prend une courbe ascendante, les forces armées ont peine à remplir leurs cadres.

Établir de semblables liens entre l'armée et la société toute entière, tel était d'ailleurs le propos de Jean-Yves Gravel: ''... en examinant la vie des volontaires, nous étudions aussi la société civile dont ils sont l'image. Ne subissent-ils pas, en effet, les mêmes conditions socio-économiques? Et avec leurs mêmes habitudes d'esprit, ne partagent-ils pas les croyances et les préjugés de leur milieu respectif? Contairement aux soldats permanents qui les remplaceront, ils sont d'abord des citoyens avant d'être des militaires''.

Une période révolue

On suit donc volontiers Gravel dans son analyse. Non seulement nous voulons savoir de quelles couches sociales venaient ces soldats volontaires des premiers moments de la confédération, mais aussi nous tenons à savoir si ces militaires se percevaient comme différents, comme supérieurs, comme investis de la tâche d'assurer la paix et l'ordre à tout prix. De la même manière, tout pays tient à savoir si sa police est suffisamment liées à la population pour en partager les aspirations ou si elle a rompu tout lien avec la base pour ne comprendre que les ordres du pouvoir.

Pour ce motif, on est un peu déçu que l'étude de Jean-Yves Gravel porte sur une période révolue au lieu de nous faire connaître de plus près ces militaires qu'on n'aperçoit que dans les ''grandes'' circonstances. Gravel justifie quand même fort bien les choix de la période-cible: ''Le choix de 1868 comme début de la période étudiée se justifie facilement parce qu'il coïncide avec la réorganisation de la Milice canadienne, rendue nécessaire par la Confédération et le retrait des soldats britanniques. (...) Le présent ouvrage se termine vers 1900 alors que l'Armée permanente commence à devenir plus importante que la Milice volontaire''. On n'en souhaite pas moins voir le plus tôt possible une étude aussi méthodique des soldats de notre époque.

L'armée dont nous parle Gravel ne devient canadienne qu'à son corps défendant. Rien ne pousse les Canadiens vers la vie militaire et rien n'incite l'armée à faire une place aux Canadiens. Rien, sinon des décisions prises par le gouvernement de Londres en vue de protéger différemment ses intérêts. Jusqu'en 1867, la Grande-Bretagne s'occupe elle-même de la défense du territoire canadien: elle a d'ailleurs un intérêt direct à ne pas laisser les ''rebelles américains'' gagner à leur cause une autre colonie. Cependant, la situation européenne poussera la Grande-Bretagne à un regroupement de ses forces. ''Dans la décennie 1860, écrit Gravel, les Britanniques commencent à se rendre compte que leur armée en Europe, réduite de 56,000 hommes aux colonies, n'a aucune chance de prendre la balance du pouvoir sur le continent''. Le rapatriement va donc s'effectuer. Il s'effectuera, remarquons-le bien, d'une façon conforme aux intérêts britanniques et non pas selon ce qu'un Canada naissant aurait pu souhaiter. Dès 1869, 44,000 soldats britanniques regagnent la Grande-Bretagne. On attendra davantage (1906) pour vider Halifax de sa garnison britannique, car il y va cette fois non plus de l'infanterie, mais d'une marine britannique soucieuse de garder partout ses têtes de pont.

Des effectifs décroissants

Voilà donc le Canada chargé d'un problème qui ne l'avait jamais préoccupé. Certes, on avait bien tenté de faire redouter aux Canadiens les visées expansionnistes de leurs voisins du Sud. On n'y était guère parvenu. Cartier avait à l'occasion joué les affolés, mais il ne l'avait fait que pour inciter Londres à laisser ici ses troupes. Les Canadiens étaient d'autant moins portés à l'inquiétude que le traité de Washington venait de faire prendre une direction fort rassurante aux relations canado-américains. Il convient de signaler que les Britanniques, en retirant leurs troupes, avaient quand même conservé entre leurs mains les contrats d'approvisionnement de l'armée: il faudra attendre 1883 pour que le Canada se décide enfin à ''manufacturer au pays les uniformes, armes et munitions''. Ainsi, ni la population, ni les commerçants, ni les gouvernants ne voyaient d'intérêt à transférer en des mains canadiennes la responsabilité de défendre le pays.

De 1869 à 1877, les effectifs militaires autorisés vont donc décroître substantiellement. Ils passent de 40,000 à 30,000, puis à 29,000, puis à 23,000, puis à 20,000. Il faudra, malgré certains fluctuations à la hausse, attendre 1898 pour que les effectifs autorisés atteignent le niveau de 28,000. D'ailleurs, ''effectifs autorisés'' ne signifie pas que l'armée parvenait à remplir tous ces postes.

Les chiffres de Jean-Yves Gravel tendent même à démontrer que c'est la baisse dramatique du nombre de volontaires qui incite les gouvernants à abaisser progressivement leurs objectifs. De 1870 à 1873, le nombre de volontaires s'abaisse de 35,119 à 28,845. La situation devient alors si inquiétante que le gouvernement songe à compléter les cadres par un service militaire obligatoire prenant la forme d'un tirage au sort. On imagine avec quelles lenteurs et quelles réticences les gouvernants s'approchaient d'une mesure aussi impopulaire. Comment la justifier aux yeux d'une population qui avait toujours considéré les dépenses militaires comme excessives, inutiles et ridicules? ''Heureusement'' survint une dépression économique qui poussa vers les camps militaires une masse de chômeurs.

Sur une meule de foin...

Jean-Yves Gravel nous décrit minutieusement et un peu ironiquement l'enthousiasme (?) des recrues que seul le chômage inclinait à la vie militaire. Il signale, en outre, que l'omniprésence de l'anglais comme langue de communications militaires contribuait à placer les francophones en situation inférieure et donc à désenchanter un peu plus les recrues du Québec. Il ajoute que le départ rapide des Britanniques avait sérieusement dégarni les rangs des officiers et avait donc privé les recrues de la compétence et de l'expérience de cadres aguerris. On peut prévoir le résultat! Le major-général F.D. Middleton observe donc: ''Si l'on plaçait dans un champ 30,000 de nos 37,000 défenseurs, avec instruction de tirer sur une meule de foin, il est probable que cette dernière échapperait à leurs balles. Ceci est flatteur pour les 7,000 autres militaires, qui, on a lieu de le supposer, pourraient atteindre une meule de foin s'ils en faisaient une cible. C'est un grand compliment pour ces 7,000 militaires, car, tout le monde le sait, la dernière chose que l'on enseigne à un volontaire dans ce pays, c'est l'usage de l'arme qu'il doit porter''.

Il y a pire encore. Puisque le pays n'a à subir aucun assaut de la part d'ennemis de l'extérieur, l'armée se concentre sur l'autre aspect de sa ''mission pacificatrice''. Elle intervient, entre 1867 et 1900, plus de 75 fois pour aider les municipalités à maintenir ou à rétablir l'ordre. En fait, elle est mise à contribution d'autant plus souvent que le chômage exaspère la population et que les privations de toutes ordres poussent les citoyens à l'émeute.

Et aujourd'hui?

On retrouve, par conséquent, face à face, des chômeurs furieux et d'ex-chômeurs devenus soldats précisément pour éviter le sort de leurs semblables! ''Ces miliciens en service actif, écrit Gravel, ne sont que des citoyens en uniformes, de sorte que leur efficacité est assez limitée. C'est aussi demander à des citoyens de s'opposer à des compatriotes, à des travailleurs, de combattre des ouvriers. L'uniforme n'est pas assez fort pour leur faire oublier leur statut civil et leur classe sociale''.

On prendra donc une décision d'une importance capitale lorsqu'on décidera, pour éviter ces impasses psychologiques, de créer une milice à base de permanents. A cette armée trop proche de ses origines et trop consciente de ses véritables parentés, on substituera des phalanges de véritables professionnels plus détachés de la société et donc plus aptes à en contenir les excès. Ce que Jean-Yves Gravel a réussi à propos d'une tranche de notre histoire passée, on souhaite vivement qu'il le tente bientôt à propos de nos soldats contemporains. Qu'on sache enfin où se situent socialement ceux auxquels on doit, aujourd'hui encore, recourir pour l'exécution des ''ordres''. À lire le volume de Gravel, on sait déjà, en tout cas, que la tradition militaire canadienne, si tant est qu'elle existe, a mis fort longtemps à s'enraciner. Et l'on constate, à écouter la télévision, que le recrutement des militaires, comme il y a cent ans, progresse difficilement quand le chômage diminue.

(1) L'armée au Québec (1868-1900) - Un portrait social, Jean-Yves Gravel, Boréal - Express, 1974, 157 pages

Un monde de variétés

Amalia, voix du Portugal



Si les Noirs d'Amérique ont une grande voix, celle de Mahalia Jackson, si nous, nous avons Monique Leyrac, le Portugal a la sienne et c'est celle d'Amalia Rodrigues, la plus grande interprète de ''fado'' (ou ''chant des pauvres'') au monde.

Amalia Rodrigues viendra bientôt à Montréal, qu'elle n'a pas revue depuis 1968. Elle présentera trois récitals au théâtre Maisonneuve de la Place des Arts les 7, 8 et 9 janvier prochains, puis deux à Toronto les 10 et 11, un à Ottawa le 12 et un dernier à New-York le 13 janvier.

C'est dans les faubourgs d'Alcantara où elle est née que grandit autour d'elle le cercle modeste mais non moins fervent de ses premiers admirateurs. Amalia chantait pour eux la tristesse ou l'espoir d'un peuple que la misère isolait. À chaque fête, Amalia apportait par son chant la couleur du rêve.

C'est un ami d'enfance qui la convainquit d'abord que sa voix était de grand calibre. Peu confiante, elle s'essaya tout de même. Cet ''essai'' devait durer cinq mois. Cela se passait en 1939, dans un café de Lisbonne. Amalia Rodrigues gagnait la ferveur du public et acquerrait la passion de son métier.

La vie l'inconnu

En 1940, Amalia quittait le Portugal pour la première fois. Le premier pays qui l'invita à chanter fut l'Espagne. Puis l'Italie, la France, l'Angleterre, le Danemark, l'Irlande, la Suisse, le Brésil, les États-Unis, le Mexique et l'Afrique du Sud la réclamèrent bientôt. Après chaque tournée, Amalia revenait parmi les siens. Elle aimait les voyages. ''Pour moi, dit-elle, la vie, c'est l'inconnu''.

Amalia Rodrigues est l'idole de son pays, dont elle connait les traditions et la culture selon ses plus merveilleux mystères. Quoique d'éducation modeste, Amalia a développé un intérêt poussé pour toute connaissance. Elle n'a jamais appris à chanter mais ses disques sont les favoris au Portugal. Au cours de ses voyages, Amalia a appris à parler italien, français et anglais.

La maison blanche qu'elle habite au Portugal est une oasis d'amitié. Sur scène, Amalia Rodrigues ne se départit jamais de son châle noir qui fait partie de la mythologie du ''fado'', ce chant des pauvres.

L'important journal américain ''The New Yorker'' a déjà dit d'Amalia Rodrigues qu'elle ''est la chanteuse étrangère la plus extraordinaire jamais présentée à New-York''.

Amalia ne parle jamais d'avenir, car, pour elle, l'avenir est lié à celui du ''fado''. Ce concert est une production de Michel Gélinas, en collaboration avec le FM qui parle et qui chante.

où irons-nous?

Cinémas

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E., 288-2934: ''Le cercle noir'': 2.20, 6.00, 9.50. ''Cosa Nostra le dossier Valachi'': 12.10, 3.55, 7.40.

ATWATER I: Plaza Alexis Nihon (niveau du métro) 935-4246: ''Air port '75'': 1.00, 3.00, 5.10, 7.15, 9.20.

ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (étage mode) 931-3313: ''Animal crackers'': 7.15, 9.10.

AVENUE: 1224 Green Av., Westmount, 937-2747. ''Taking of pelham 1. 2. 3.'': 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424. ''Emmanuelle'': 12.00, 1.45, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

BEAVER: 5117 Avenue du Parc, 844 1932. ''Room II'': 1.25, 4.15, 7.05, 9.55. ''3 on a water bed'': Midi, 2.50, 5.40, 8.30.

CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E., 523-5180. ''Le chaud lapin'': 2.05, 5.45, 9.25. ''Les brutes dans la ville'': 12.30, 4.10, 7.50.

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E., 524-1685. ''Serpico'': 12.15, 4.50, 9.25. ''Billy Halliday chante le blues'': 2.30, 7.10.

CHATEAU I: 6956 St-Denis, 271-4400; ''Tigre aux griffes d'or'': 2.50, 6.20, 9.50 ''L'emmerdeur chinois'': 1.00, 4.30, 8.00 Samedi dernier spectacle: 9.20.

CHATEAU II: 6956 St-Denis 271-4400. ''Pas d'orchidées pour miss Blandish'': 2.10, 5.45, 9.20 et ''Roméo de banlieue'': 12.30, 4.00, 7.40.

CINÉMA CHEVALIER: 1590 rue St-Denis: ''Le trio infernal'': 12.25, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45.

CINÉMA 2001: 855 Décarie, 277-2001, vendredi: ''Les trois mousquetaires'': 7.15. ''The three musketeers'': 9.30. Samedi: ''Yellow submarine'': 7.00. ''The concert for Bangla Desh'': 9.30, ''Harold et Maude'': minuit. Dimanche et lundi: ''Woodstock'': 3.00, ''Yellow submarine'': 7.00 ''Concert for Bangla Desh'': 9.30

CIMÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. ''La corne de chevre'': 7.45 ''La montagne sacrée'': 9.30 Samedi: ''La montagne sacrée'': 5.50, 9.30, dim: 2.10, 5.50, 9.30. ''La corne de chèvre'': samedi: 7.45, dim.: 4.05, 7.45.

CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O., 861-2996. ''Les Beaux Dimanches'': 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. ''Défense de savoir'': 1.10, 3.15, 5.20, 7.20, 9.25.

CINÉMA V: 5550 Sherbrooke O., 489-5559. SALON ROUGE: ''Rabbi Jacob'' 6.20, 9.45, sam & dim. 2.55, 6.20, 9.45. ''Marry me, marry me'': 8.05, sam. & dim. 1.15, 4.40, 8.05, SALON BLEU: ''Why Israel?'' 8.00. sam. & dim. 1.30, 4.50, 8.20.

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O., ''Island at the top of the world'': 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.25.

CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. ''L'Arnaque'': 7.55. ''Sentimentalement vôtre'': 6.20, 10.00.

DAUPHIN (McLaren): 2396 E. Beaubien, 721-6060. ''Mon nom est personne'': 7.20, 9.30.

DAUPHIN (Renoir): 2396 E. Beaubien 721-6060. ''Toute une vie'': 7.00, 9.30.

ÉLYSÉE: 35 Milton, 842-6053. SALLE RENAIS: ''AMARCOURD'': 7.15, 9.30. SALLE EINSTEIN: ''Montreal Main'': 7.15, 9.30.

ÉLECTRA: 114 est, rue Ste-Catherine. 522-9177:

EVE: 1229 St-Laurent, 861-3151. ''Ride mister'' et ''Memories with in miss Aggie.''

FESTIVAL: 1296 Ste-Catherine E., 525-8600. ''Les beaux dimanches'': 7.30, 9.30. Sam & dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E., 288-3303. ''Les bidasses s'en vont en guerre'': 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

GRANADA: 4353 Ste-Catherine E., 255-2428. ''Figre aux griffes d'or'' et ''L'emmerdeur chinois''.

GREENFIELD 2: 519 Boul. Taschereau, 671-6229. ''Decameron II'' et Décameron III.

GREENFIELD I: 519 Boul. Taschereau 671-6129. ''Donnez-nous notre amour quotidien'' et ''Faut pas jouer avec les vierges''

JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E., 725-7000. ''Les aventures de Pinocchio'': 6.20, 8.50 sam & dim: 1.30, 3.55, 6.20, 8.50.

KENT: 6100 Sherbrooke O., 489-9707. ''The apprenticeship of duddy Kravitz'': 12.45, 2.50, 5.00, 7.05, 9.15.

LAVAL I: 1600 Le Corbusier, 688-8200. ''La pente douce'' et ''Allons enlève ta robe''.

LAVAL II: 1600 Le Corbusier, 688-8200. ''Exorcismes et messes noires '' et ''Le puceau se déchaîne''

LOEWS: 954 Ste-Catherine O., 866-5851. ''God father II'': Dimanche au jeudi: 12.45, 4.20, 8.00 Vendredi et samedi: 12.00, 3.30, 7.00, 10.30

MAUSONNEUVE: 3001 Sherbrooke E., 525-2174. ''Les aventures de Pinicchio'': 6.20, 8.50, Sam. — dim: 1.30,L 3.55, 6.20, 8.50.

MERCIER: 4260 Ste-Catherine 255-6224. ''L'exorciste'': 7.15, 9.30.

MIDI-MINUIT: 4462 rue St-Denis: ''Qu'est-ce que je vois?'' et ''CHère amour''.

MONKLAND: 5505 av. Monkland, 484-3570. ''Papillon'': 1.10, 5.10, 9.25. ''Internecine project'': 3.35, 7.40.

OUTREMONT: 1248 Bernard O., 277-4245. Vendredi et samedi: ''The king of Marion Gardens'': 7.00 ''The last detail'': 9.30 ''Drive he said'': minuit. Dimanche: ''Drive, he said'': 2.00, ''The last detail'': 4.30 ''Jeremiah Johnson'': 7.00, ''Nos plus belles années'': 9.30.

PARC (Verdun): 720 Av. de l'Église, 768-1509.

PIGALLE: 318 Ste-Catherine O., 861-2807. ''Donnez-nous notre amour quotidien'' et ''Faut pas jouer avec les vierges''.

PLACE DU CANADA: Entrée Via Hôtel Château Champlain, 861-4595. ''Odessa file'': 7.15, 9.20.

PLACE VILLE-MARIE LARGE: 577 Dorchester O., 866-2644. ''Groove tube'': 12.10, 1.50, 3.25, 5.05, 6.40, 8.20, 10.00

PLACE VILLE-MARIE: Little 577 Dorchester O. 866-2644. ''Chinatown'': 1.40, 4.10, 6.40, 9.10.

PLAZA 6505 St-Hubert, 274-6155. ''Le chaud lapin'': 2.05, 5.45, 9.25. ''Les brûtes dans la ville'': 12.30, 4.10, 7.50.

PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215. ''Female moonshiners'': 1.15, 4.00, 6.45, 9.30. ''The doctor and his women'': 12.00, 2.50, 5.35, 8.25.

SALLE EMILE-LEGAULT, 613B boul. Ste-Croix, Ville St-Laurent, 744-1182. Relâche.

SÉVILLE: 2155 Ste-Catherine O., 932-1139. ''Earth quake'': 12.30, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30. Samedi, dernier spectacle à 12.00.

SNOWDON: 5225 boul. Décarie 482-1322. ''The sting'': 1.00, 3.00, 5.15, 7.25, 9.30.

ST-DENIS: 1594 St-Denis, 849-4211. ''Une coccinelle en ballade extraordinaire'': 12.30, 4.15, 8.05 ''La chevauchée vers l'ouest'': 2.05, 5.50, 9.40.

RIVOLI: 6906 St-Denis, 277-4129. ''Docteur Jivago'': 12.45, 4.20, 7.55.

RIVOLI II: 6906 St-Denis, 277-4129. ''Exorcisme et messes noires'' et ''Amour délicieuse''.

VAN HORNE: 6150 Côte des Neiges, 721-8243. ''The onguest yard'': 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.20.

VENDOME: Place Victoria 878-1451. ''Black socks'': 12.45, 2.30, 4.15, 6.05, 7.45, 9.30.

VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. ''Le crépuscule des crapules'' et ''L'invincible dragon''.

VERSAILLES: 7255 Sherbrooke E., (SALON BLEU): ''Qu'est-ce que je vois?'' et ''Astrologie sexuelle'' (SALON ROUGE): ''Pente douce'' et ''Allons, enlève ta robe''.

VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. ''Lexorciste'': 7.25, 9.30.

WESTMOUNT SQUARE: ''Harry — Tonto'': 12.35, 2.40, 4.40, 6.40, 8.55.

YORK: ''Eleven Harrow House'': 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 1700 rue St-Denis: Vendredi: ''The collector'': 7.30, ''Easy rider'': 9.30 samedi, dimanche et lundi: relâche.

VIDÉOGRAPHIE: 1608 St-Denis, 842-9786. Vendredi: ''Publicité au boutt'': 8.00 Samedi: ''Bras-de-fer'': 2.00 ''Il était une fois un ballon'': 3.00 ''L'île d'Araleck'': 3.30. ''Orgie pour un criss'': 4.30 ''Un père Noël comme les autres'': 8.00. ''Publicité au boutt'': 9.30.

Théâtres

LE MODULE D'ART DRAMATIQUE: 1406 St-Denis, 876-5673. ''On vous passe un sapin''.

THÉÂTRE DE QUAT-SOUS: 100 est avenue des Pins, 845-7277: ''Quatre à quatre'', de Michel Garneau à 20.30. Jusqu'au 21 décembre. Relâche le lundi.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis: ''La Sagouine II, d'Antonine Maillet.

PLACE DES ARTS (Théâtre Port-Royal): ''Sea Horse'' d'Edward J. Moore, à 20.30. Samedi: 18.30 et 22.00.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau: ''Les hauts et les bas d'une diva: Sarah Ménard par eux-mêmes'', de Jean-Claude Germain, jusqu'au 21 décembre. Relâche le lundi.

THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE: 84 ouest, Ste-Catherine. ''La main passe'' de Feydeaux à 20.00 jusqu'au 16 janvier. Relâche le lundi.

Variétés

L'ATRE: 4461 St-Denis. 844-8835: Relâche.

CAFÉ CAMPUS: 3315 de la Reine-Marie: Relâche.

L'ÉVÊCHÉ: (Hôtel Nelson, Place Jacques Cartier): ''Beau domage''.

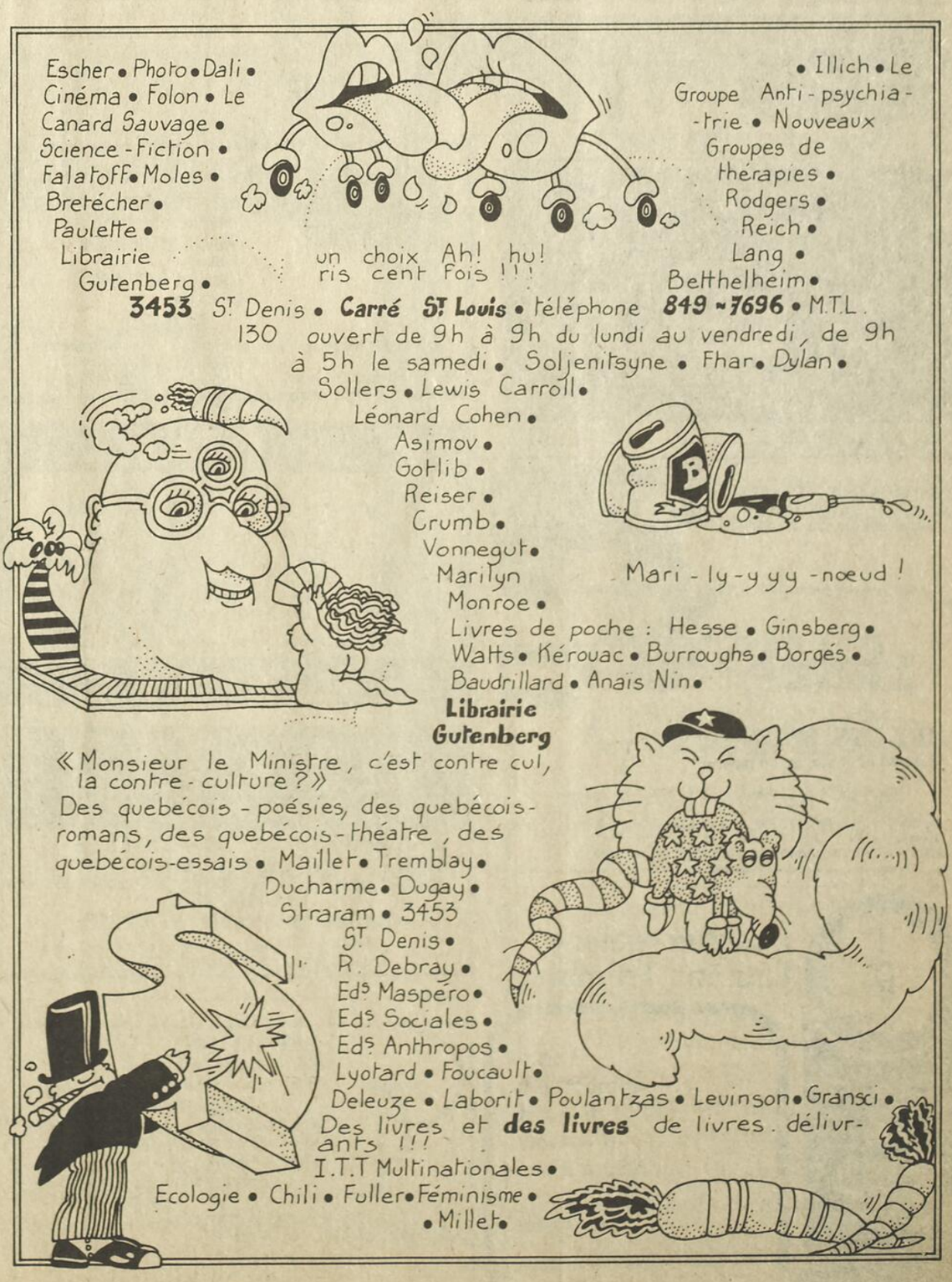
CASANOUS: (association espagnole) 485 Sherbrooke O., 844-3691. ''Mathieu'', chansonnier, accompagné de Jean Marcoux, violonneux. Du jeudi au dimanche, à 22.30 et minuit.

LE PATRIOTE: 1474, Ste-CatherineE., 521-6666: Jacques Antonin.

LE PATRIOTE EN HAUT: ''Les mimes électriques''. Relâche lundi et mardi.

PLACE DES ARTS: Salle Wilfrid Pelletier: ''Music-hall des Fêtes'' à 20.30. Samedi: 18.30 et 22.00. Dimanche, à 11.00: ''Sons et briochés''.

PLACE DES ARTS: Théâtre Maisonneuve. Relâche.



l'art et la manière

Au Musée du Québec: la forêt enchantée

par Roland Sanfaçon

Pour la période des fêtes, le Musée du Québec présente trois expositions de petits objets d'un grand intérêt pour tous les publics; les outils traditionnels des artisans du Québec, des sculptures et poteries esquimaudes et amérindiennes, puis un bon millier d'animaux créés à la demande du Musée par les enfants de 10 à 12 ans des écoles de la région de Québec et éparpillés dans le décor d'une **forêt enchantée.**



L'histoire d'une fête en musique

Ce dernier spectacle occupe toute une salle. Il est un émerveillement de couleurs éclatant sur le blanc d'une neige d'artifice, entre des sapins de toutes tailles, droits, bleus ou verts. Un circuit décrivant une boucle simple ménage pourtant bien des surprises. Les animaux sont d'abord disposés uniquement sur la droite. Ils sont tristes. Au grand tournant, l'environnement animal est complet de part et d'autre. Puis, c'est la chouette et la musique, une grande scène de danse et de gaiété au milieu d'une clairière sur la gauche. Dimanche dernier, le jour du vernissage, la troupe Parminou entraînait les enfants à danser au milieu de la piste, bonbons et sucettes à la bouche. La foule se pressait pour voir et participer.

La visite peut être passionnante pour les enfants et leurs parents. Grands doigts et petits doigts sont pointés dans des directions tres diverses pour indiquer l'animal tout à coup identifié malgré ses formes étonnantes, le fuseau de fil devenu un nez de lapin, les boîtes d'oeufs qui servent de pattes aux chenilles. Les parents sont souvent devancés par leurs enfants dans les découvertes. Ils se penchent pour les entendre et pour entrer dans leur monde.

Le monde différent des enfants

Il est bon de faire par l'imagination le retour aux ateliers des écoles. Les enfants ont du mal à saisir l'ensemble des aspects d'un animal. Les plus jeunes feront attention aux seules caractéristiques séduisantes au toucher comme la crinière ou la queue d'un lion, fascinantes pour la vue comme les tâches de couleurs, souvent transposées d'ailleurs en teintes plus expressives que réalistes selon les disponibilités des matériaux. Incapables d'établir toutes les relations entre les parties d'un corps, ils contrôleront peu les dimensions et les proportions. Un cou de giraffe sera aussi gros que le corps; les pattes se réduiront à des bâtonnets. Les volumes seront simples et géométriques, cylindriques. Ils seront agencés les uns sur les autres dans des positions parallèles ou perpendiculaires. L'enfant aura utilisé déjà toute son attention pour ces grandes localisations des membres; il n'en aura parfois plus pour indiquer des obliques dans les jambes, une direction animée du cou.

L'histoire de la *forêt enchantée* devait faire passer de la tristesse à la gaiété musicale. Souvent, c'est un seul élément, ici une inclinaison des yeux ou de la bouche, ailleurs un affaissement de la tête, qui rendra avec évidence pour l'enfant un sentiment triste, difficile à déceler pour l'adulte attiré par les couleurs et la variété affolante des matériaux juxtaposés. Mais déjà plusieurs enfants ont montré une imagination et une habileté étonnantes dans les animaux musiciens, dans des combinaisons fantastiques d'êtres imaginaires. Pour les parents et les instituteurs, ce sera une incitation à ramasser plus de matériaux pour le libre choix des enfants, une source d'idées pour dépanner à l'occasion les démarches créatrices.

Les vacances de Noël auront apporté une communication joyeuse et renouvelée entre parents et enfants, une redécouverte du monde inépuisable des matériaux, des formes et de la représentation, un moment de détente dans une ambiance enveloppante de musique et de couleurs.

Dans la glissée de l'automne (3)

Les cinq jours de Jupiter

par Jacques Lamarche

Aux temps anciens du grand roi Clovis, l'archevêque saint Césaire s'en prenait à ses fidèles arlésiens parce qu'ils chômaient durant les cinq jours de fête consacrés à Jupiter. Eut-il vécu cet automne que ma femme et moi eussions été anathèmisés. Je n'ai rien d'un Jupiter mais je me suis donné cinq jours de fête.

Le premier jour arlésien m'amena sur la Place de la République. Deux minutes me suffirent pour entrebâiller les lourds vantaux du musée Lapidaire et les refermer aussitôt. Je veux bien qu'il s'agisse d'un musée d'art païen aménagé dans l'ancienne église Sainte-Anne datant de 1621, qu'il soit consacré aux antiquités gallo-romaines. Peu me chaut de contempler le buste du fils de Constantin ou l'effigie d'Auguste. Au risque de scandaliser les archéologues, je n'ai aucune attirance pour les nez écrasés ou les jambes mutilées. Un ramassis savant de vieilles frises jetées sur le plancher. La même indifférence m'anime pour le musée d'art chrétien; on y retrouve les memes sarcophages qu'au Latran, à Rome. C'est du pillage international de cimetières antiques.

J'ai vivement traversé la place pour me retrouver, avec joie, devant le portail de l'église Saint-Trophime. J'aime bien cette église historique où Frédéric Barberousse, en 1178, fut couronné roi d'Arles, où furent célébrées les noces de l'ancêtre de notre premier ministre canadien.

—Quoi? Que vient-il faire dans cette église?

—Il a répété un événement survenu en 1455 dans la cathédrale du royaume d'Arles. À 47 ans, le bon roi René, duc d'Anou, comte de Provence, roi titulaire de Sicile, vient y célébrer ses noces avec la belle Jeanne de Laval, âgée de 21 ans.

Nos braves exégètes bibliques

Il me souvient d'avoir appris dans ma jeunesse, durant les cours d'histoire sainte, que les lions refusèrent de croquer Daniel dans sa fosse. Le miracle divin était commenté avec enthousiasme.

—Sacré menteur, va!

J'examine le portail admirable de Saint-Trophime. J'ai déjà répéré les dix-huit éléments commentés dans le guide Michelin. Ce qui m'intéresse, ce sont les autres. On y écrit qu'à gauche des douze apôtre situés au centre du portail "un ange reçoit les élus et dépose leurs âmes dans les tabliers". Je localise saint Michel et du même regard, je découvre, au-dessous, un affreux témoin curieusement coiffé d'un bonnet phrygien de 1789. Il porte un bâton sur son épaule et transporte, au bout, deux bonhommes attachés par les pieds. Drôle de réception angélique!

C'est en examinant scrupuleusement le portail que je retrouve les lions de Saint-Trophime. Il y a bien le lion de Némée terrasé par Hercule mais que font les autres? Ah oui, ils sont supposés respecter l'ordre divin et ne pas croquer Daniel jeté dans la fosse.

Pas surprenant qu'ils ne le croquent pas. Ces braves lions sont saturés, rassasiés, écoeurés. Ils bouffent des chèvres déchiquetées entre leurs crocs, entre leurs pattes et Daniel les regarde digérer.

Qui a vendu l'escalier?

À ma grande surprise, il y a quelque chose derrière le portail. Je vois des gens pousser la porte latérale et pénétrer dans l'église. Avec tous ces temples anciens, j'avais accoutumance de découvrir des espaces vides ou désaffectés derrière les façades somptueuses. J'ai même acheté *Le Canard enchainé* et *L'Humanité* à La Maison de La Presse, dans une ancienne église transformée en librairie.



Arlésiens en costume

J'ai suivi les curieux et me suis retrouvé dans une vraie église, aux murs délavés, avec des bancs, une lampe de sactuaire, un horaire des messes et des confessions. Tout autour de la nef, au moins huit grandes tapisseries d'Aubusson mieux conservées que les drapeaux effilochés des Invalides; des grandes fresques de Finsonius et surtout, cet inconcevable sarcophage du quatrième siècle transformé en baptistère pour les besoins modernes des procréateurs arlésiens.

Le plus intrigant de l'histoire, une belle chaire accrochée aux grandes colonnes de l'église. Je m'avance, l'examine, à gauche, à droite, au-dessous. Je recule et me décide à faire le tour. Elle est là, dominant les bancs défraîchis de la nef, prête à recevoir les fougueux prédicateurs médiévaux. Mais comment diable y grimpent-ils? Comment diable y entrent-ils? Aucune trace de portière. On l'a sciée en deux pour l'adosser à la voûte. Le bedeau a dû vendre l'escalier pour arron dir ses revenus:

Ce n'est sûrement pas le seul sacristain du coin qui eût besoin de revenus d'appoint. Dans une autre église de la ville, même phénomène encore plus ahurissant. On voit un bras de platre, au coude enfoncé dans la balustrade de la chaire, dépassant la chaire dans le vide pour brandir dans la main droite un grand crucifix de bois.

La loi des contrastes

Le même jour, après déjeuner, je poussai la porte du Cloître, le vrai, celui du douzième siècle et du quatorzième, remis les tickets d'usage et pénétrai dans les galeries intérieures. Au premier voyage, en '62, à l'été, on avait dîné dans l'impasse entre l'hôtel et les grandes portes grisantes et grisonnantes, sous la tiédeur du soleil couchant, près des pigeons et des géraniums en fleurs. Cette année, à l'entrée de l'impasse, on retrouve les mêmes géraniums sous une niche murale abritant une petite statut de la Vierge et tout à côté de cette vierge...symbolique, la plaque commerciale d'une sage-femme à la porte de son cabinet professionnel.

Le même contraste se perpétue à l'intérieur. Une galerie romane avec une voûte en berceau opposée à une galerie gothique sur croisée d'ogives. Tout près, des piliers rehaussés de statues représentant la lapidation de saint Étienne ou l'ascension du Christ; un peu plus loin, d'autres statues aussi belles mais fort peu conventionnelles. Le moins qu'on puisse dire est qu'on ne s'attend guère à les retrouver dans une galerie monastique. Les contrastes n'embêtaient pas les moines de Saint-Trophime!

Sur le dos d'un chien, un petit bébé Bacchus entre les jambes écartées d'une femme nue occupée à tenir deux enfants, têtes renversées, entre ses bras et à se carresser les seins des deux mains. Une autre femme la regarde en allaitant des serpents et, dans le même groupe, un monstre à six pieds, muni d'une queue de reptile, première vision de la grande Tarasque du bon roi René de Tarascon.

Les moines de Saint-Trophime ne manquaient pas de loisirs et de talents, encore moins d'imagination. Dire qu'on nous les décrivaient comme de saints religieux encapuchonnés absorbés à déambuler dans les galeries silencieuses de leur cloître, les yeux rivés à leur bréviaire!

Salu, J-Z. Léon Patenaude!

Il faut toute une journée pour apprécier la richesse du musée Arlaten installé, depuis 1896, dans l'ancien Collège des Jésuites, le vieil hôtel Laval-Castallane. En 1906, Frédéric Mistral consacra les 100,000 francs-or de son prix Nobel (1904) à l'aménagement de ce musée qu'il avait fondé. On y retrouve toute la vie arlésienne disséminée dans une trentaine de salles gorgées de trésors.

Une gentille arlésienne, en costume du pays, nous y accueille; une autre surveille les visiteurs, discrètement. À la deuxième salle, munie d'un escalier, j'ai pouffé de rire et suis demeuré sur la première marche durant quelques minutes, malgré tout mon respect pour ces braves arlésiens qui ne peuvent comprendre un tel comportement.

—Salut, J-Z., ai-je dit à voix haute.

Sous mes yeux agrandis de surprise, une douzaine de bannières multicolores comme on en voyait jadis dans les désuètes processions de la Fête-Dieu. Tissé sur ces bannières, l'ancien secrétaire général des Ligues du Sacré-Coeur, mon excellent ami Patenaude aux heures de sa splendeur ventrue. Les légendes des bannières m'apprennent qu'il s'agit plutôt de monseigneur Duneau, évêque d'Arles et délégué aux États Généraux de 1789. Il aurait mieux valu pour le brave pontife qu'il s'en tint à ses bannières et à son évêché; il fut guillotiné à Paris, durant la Révolution. Sous les bannières à franges du bedonnant guillotiné, le conservateur du musée a placé, ironie du sort, un gros taureau empaillé qui a perdu la vie mais conservé sa tête.

Le fou rire épuisé, nous avons lentement traversé les trente-deux salles de cet inoubliable musée. Des siècles d'histoire avec les jupes, les coiffes, les dentelles arlésiennes. Trois pièces consacrées à l'intérieur d'une salle de séjour, d'une chambre et d'une cuisine provençale avec des personnages, grandeur nature, des meubles que tout antiquaire aurait enviés. Il nous a été possible, puisqu'il y avait dans la ville cette semaine-là un salon des Antiquaires, de chiffrer la valeur de certains meubles. Deux des armoires vues au musée se vendaient (disons, deux armoires semblables) respectivement trois mille et trois mille huit cents dollars. Le musée en abrite au moins une vingtaine! Des vitrines entières de santons dont le plus petit, au marché, se détaille dix francs.

Enchantés de notre visite, alléchés par la salle consacrée à Van Gogh, on décida de compléter notre visite par celle du musée Réattu annonçant des dessins de Picasso et de Gauguin.

J'ai la trouille!

Il faut quitter la rue Frédéric Mistral et se rendre au bord du Rhône, rue Dieudonné et du grand prieuré pour dénicher le musée Réattu. Le nom du musée est celui d'un peintre qui avait acquis le prieuré des Chevaliers de Malte, au dix-huitième siècle. En cherchant cette ancienne commanderie médiévale du quinzième siècle, on découvrit tout autre chose.

Pour le musée, peine inutile, il était fermé. Probablement que le conservateur était parti à la pêche. Faute de pouvoir y entrer, on fit le tour des hautes murailles pour se retrouver les deux pieds dans une salle d'étuve du Palais Constantin. Même pas le trouble d'acheter un ticket de deux francs pour visiter; il n'y a pas de porte, il n'y a que des murs en ruine, il suffit d'enjamber quelques pierres ancestrales.

Piscine froide, salle tiède, salle de plaisirs, baignoires individuelles, étuve, tout y est...tout y était devrais-je dire. Nous nous trouvions exactement dans une maison de plaisirs et de bains publics, dans le Palais de Constantin, aux thermes de la Trouille. Une plaque l'indique.

On gambada dans les salles, sur les dalles et les ruines.

-J'ai la trouille, j'ai la trouille, disait ma femme en se cachant derrière un amas de pierres, attendant que je la rejoigne.

Les guides soulignent qu'il s'agit des thermes les plus vastes de Provence (150 par 300 pieds) et qu'ils y furent installés au quatrième siècle. Aucun doute en voyant ce qu'il en reste. J'ai l'impression que les bacchanales ont permis aux gens de se cogner la tête sur les murs.

Quand même un nom cocasse, thermes de la Trouille, pour un bain public et une maison de plaisirs. Ça nous change des bannières de monseigneur Duneau. Gamin en vacances, on en profita pour jouer à la cachette près des baignoires d'Hélène et de Constantin.

COURS DE
TISSAGE
LECLERC
DÉBUTANT LE 6 JANVIER
20 HEURES $60.00
COURS DE
TAPISSERIE
GOBELIN
30 HEURES $85.00
✳381-5782
✳384-9500
Inscription dès maintenant
(Permis de Culture Personnelle du Min. de l'Éducation. -749535)
Métiers à tisser tous modèles, toutes grandeurs en magasin pour livraison immédiate. Aussi fil à tisser, coton, laine, lin, etc...
CENTRE DE TISSAGE
LecLerc
WEAVING CENTER
9210 LAJEUNESSE MONTREAL, H2M-1S2

AISLIN 74.
Exposition
des gravures signées
et des caricatures
du 4 au 24 decembre 1974
au 1421, rue Crescent
lundi à samedi
12:00h à 21:00h
ouvert le dimanche

Ronald Lamoureux
Chandelier, sculpteur
Chandelles de sable sculptées
Chandelles décoratives de toutes couleurs
321-4107
3297 est, rue Henri-Bourassa
Montréal-Nord
Suite 5

galerie gilles corbeil,
Exposition
JACQUES TROALEN
Joaillier
WALTER OSTROM
Céramiste
Jusqu'au 11 janvier 1975
Ouvert du mercredi au dimanche de 12h à 18h
Fermé les lundi et mardi
10, rue Rolland
Ste-Adèle
514-229-2194

galerie L'Art français
présente
Les petits formats des artistes de la galerie
ouvert les 23 et 24 décembre
O. BOHM, C. PICHER, A. CARREAU-KINGWELL, C. RINFRET, F. CONSTANTINEAU, P. SOULIKIAS, B. GALBRALTH-CORNELL, M. TANOBÉ, M. PERRIN, A. VAILLANCOURT, Y.M. BERGERON, M. VERSAILLES.
Les classiques et les gravures originales
fermé le lundi
370 ouest rue Laurier 277-2179

MEDIA
En attendant l'été
photos — gravures
et gravures multiples
HÉLÈNE BLOUIN
Exposition jusqu'au 10 janvier
Fermé du 22 au 27 décembre et du 29 déc. au 3 janvier
du mardi au samedi, de 13:00 à 18:00 heures vendredi jusqu'à 21:00 heures.
276 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL 129. 844-5642

Les Ateliers de Francoise Graham Enrg.
5110 avenue du Parc (Coin Laurier)
EXPRESSION CORPORELLE
CHORÉGRAPHIE
TECHNIQUE
Renseignements: 273-2213
Ministère de l'éducation, permis no 749870
ENSEIGNEMENT DE CULTURE PERSONNELLE

L'atelier-galerie
Laurent Tremblay
4809
Marquette
521-8786
Venez
admirer des
travaux
d'enfants
de 3 à 5 ans
Exposition du 21 au 23 décembre
Tous les jours de 13 h à 18 h

EXPOSITION
Dessins, lithographies, gravures, petites toiles et objets-sculptures.
Louis-Pierre Bougie, Kittie Bruneau, Carl Daoust, Michel Fortier, Tim Yum Lau, Miche Loiselle, Paul Lussier, Madeleine Morin.
Horaire: Tous les jours de 12h à 21h
Samedi 12h à 18h
GALERIE D'ART
CLAUDE LUCE
1637 rue St-Denis
Montréal
849-8502

Disques

par Gilbert Poulin

Karajan: un deuxième "Otello"

VERDI: Otello, opéra en quatre actes. Livret d'Arrigo Boito d'après Shakespeare. Interpretes: Jon Vickers, ténor: (Otello,) Peter Glossop, baryton (Iago), Mirella Frent, soprano (Desdemona), Michel Sénéchal, ténor $Roderigo), Aldo Bottion, ténor (Cassio) et autres; Choeur de l'Opéra de Berlin, Orchestre Philharmonique de Berlin, dir.: Herbert von Karajan. Angel, SCLX-3809. Coffret de trois disques.

Il y a treize ans déjà paraissaient deux nouveaux enregistrements intégrals d'Ottello. L'un avec Jon Vickers dans le rôle-titre, dirigé par Tullio Serafin, sur RCA — ce coffret a depuis été retiré du catalogue — et l'autre avec Mario del Monaco, dirigé par Karajan, sur London. Aujourd'hui, Vickers et Karajan sont réunis sur Angel pour leur deuxième Otello, un enregistrement né de la production du Festival de Salzbourg dont Karajan est le directeur artistique et réalisé en mai 1973, peu avant le mémorable Otello de Jon Vickers à l'Opéra du Québec.

Il serait tentant d'aligner les comparaisons entre les trois enregistrements (ceux de 1961 et celui qui vient de paraitre sur Angel) mais je laisse plutôt ce plaisir aux amateurs qui possèdent sans doute déjà l'une ou l'autre — sinon les deux — des premières versions de Vickers et Karajan. Pour les autres, il se posera le difficile problème de choisir entre les deux Karajan. Pour ma part, je crois que la version London (OSA-1324) reste toujours la plus globalement satisfaisante (j'exclus celle de Toscanini qui date de 1947, considérée comme une des plus grandes réalisations du grand maestro mais dont l'intérêt est avant tout documentaire) malgré le très faible Iago d'Aldo Protti. Mais del Monaco est un puissant Otello et Tebaldi une grande Desdemona. Et le son est encore excellent, même selon les critères de 1974.

Sur ce point, le nouvel enregistrement Angel est assez curieux. Non pas que la prise de son soit mauvaise, au contraire. Par exemple, le finale du 2e acte atteint un sommet de l'opulence sonore. Non, le problème se situe au niveau des voix, plus précisément de l'équilibre voix-orchestre. On a l'impression que les chanteurs sont placés assez loin derrière l'orchestre; leurs voix nous parviennent comme à travers un filtre, un peu voilées. Celà est sans doute dû à la manie de Karajan de mettre constamment son orchestre bien en évidence, souvent au détriment des chanteurs. Ce défaut afflige de ses récents enregistrements notamment, sa "Bohème", sur London. Sur ce point donc, son premier Otello, sur London, est certainement préférable à sa nouvelle version Angel.

Un superbe Otello

Otello exige trois solides interprètes: un ténor, un baryton et un soprano. Je ne connais aucun enregistrement qui nous satisfasse pleinement sur ce plan. Tantôt on aura un bon Otello et un bon Iago mais une faible Desdemona (Vickers, Gobbi, Rysanek, sur RCA) ou bien un bon Otello, une bonne Desdemona mais un faible Iago (del Monaco, Tebaldi, Protti, sur London) ou encore, un faible Otello, une faible Desdemone et un bon Iago (McCracken, Jones, Fischer-Dieskau, sur Angel, avec Barbirolli). Ici, Jon Vickers qui possède un instrument d'un grand volume et d'une grande intensité est évidemment un superbe Otello. Peter Glossop (un autre chanteur bien connu des Montréalais) est un admirable Iago; pour plusieurs il sera sans doute la révélation de ce nouvel enregistrement. Quant à Mirella Freni, une chanteuse que par ailleurs j'admire beaucoup. son tempérament et sa voix ne me semblent pas correspondre tout à fait au rôle exigeant de la malheureuse Desdemona. Sa voix de soprano lyrique se prête mieux aux héroïnes de Puccini. Ainsi, sa Mimi dans la "Bohème" de Karajan est vocalement très belle et émouvante. Mais n'exagérons rien, Freni s'en tire fort honorablement. Tous les autres rôles sont bien rendus, particulièrement celui de Roderigo, chanté par Michel Sénécal. Les choeurs sont bient en place et très vivants.

En résumé, un superbe Otello, un remarquable Iago et une inégale Desdemona. Et bien sûr, un orchestre d'une incomparable splendeur, la Philharmonique de Berlin, pleinement mise en valeur par Karajan. C'est peut-être justement ce qui distingue le plus ce nouvel enregistrement d'Otello. Jamais en effet, la richesse d'invention orchestrale du grand Verdi ne nous est apparue avec une telle éloquence.

BEETHOVEN: Concerto pour violon en rémajeur, op. 61. Henryk Szeryng (violon). Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir.: Bernard Haitink. Philips, 6500.531.

BRAHMS: Concerto pour paino no 2 en si bémol majeur, op. 83 Alfred Brendel (piano). Orchestre du Concertgebouw D'Amsterdam, dir.: Bernard Haitink. Phillips, 6500.767.

Rares sont les enregistrements du Conserto pour violon de Beethoven qui soient vraiment satisfaisants. Celui de Szeryng/Haitink en est un. Interprète plus intellectuel qu'instinctif bien qu'il soit un excellent musicien, Henryk Szeryng n'est pas un violoniste ayant une très forte personnalité — je parle de l'impression qu'il donne lorsqu'on écoute ses enregistrements. Ici, il démontre cependant une sensibilité et une chaleur inabituelles. Et il est superbement secondé par le Concertgebown aux cordes particulièrement puissantes. En un mot, cette nouvelle version du Concerto de Beethoven se place désormais en tête de liste. Notons que le violoniste utilise les cadences de Joseph Joachim.

Contrairement au Concerto pour violon de Beethoven, il existe déjà d'excellentes versions du 2e Concerto pour piano de Brahms (Fleisher/Szell, Gilels/Reiner, Richter/Leinsdorf, Serkin/Szell) et le nouveau disque Phillips rendra le choix encore plus difficile. Cet extraordinaire Concerto est une oeuvre qui donne la part aussi belle au pianiste qu'à l'orchestre et c'est une véritable fête que d'entendre un pianiste comme Alfred Brendel (dont c'est le premier enregistrement de ce Concerto, sauf erreur) et un orchestre comme celui du Concertgebouw dirigé par Haitink. Une interprétation résolument romantique où on retrouve l'inimitable accent brahmsien du nord. Brendel laisse chanter sans sollicitation la mélodie de l'andante et j'ai rarement entendu le finale joué avec autant d'humour et de passion; Haitink en fait aussi ressortir une foule de détails qu'on n'entend pas toujours. Prise de son ample et dynamique. Un disque aussi réussi que celui du 1er Concerto par Brendel/Schmidt-Isserdedt, également sur Philips (6500.632).



les feux de la rampe

Un silence officiel insondable

Veut—on vraiment laisser mourir la NCT?

par Alain Pontaut

Vouée, on le sait, à cette oeuvre éducative essentielle qui consiste à apporter les grandes oeuvres de la dramaturgie universelle et québécoise au public d'âge scolaire, la Nouvelle Compagnie Théâtrale, sous la direction de Gilles Pelletier, Françoise Gratton et Georges Groulx, a depuis onze ans rempli son mandat, de l'avis unanime, non seulement avec compétence mais avec le plus grand éclat.

Aussi n'est-ce pas sans surprise, et sans un très vif sentiment de révolte, que l'on apprenait cette semaine, de la bouche même des directeurs de la Compagnie, que celle-ci, à bout de ressources et bientôt sans local, se voyait contrainte de fermer ses portes à la fin de la saison.

Cela signifie-t-il qu'en haut lieu, on abandonnerait sans regret ni remords une entreprise aussi originale qu'indispensable et que bien des pays nous envieraient, dans le temps même où, ne parlant sans doute de souveraineté que parce que les souverainistes le talonnent, M. Bourassa affiche tout de même en tous lieux, et jusqu'à Paris, son titre de chevalier servant de la culture francophone du Québec? Il y a là, au-delà même des absurdités avec lesquelles le ministère des Affaires culturelles ne cesse de nous familiariser, un non-sens qui demeure inexplicable.

La mort sans phrase

Pratiquant normalement des tarifs très réduits le billet ne coûtait jusqu'à récemment qu'$1.25 -, la NCT ne peut envisager de remplir sa mission éducative qu'avec l'appui des pouvoirs publics et ce n'est pas pour rien que le gouvernement du Québec, a suscité lui-même la fondation de la Compagnie et a porté ses subventions de $18,000 en 1965 à $201,000 en 1970.

Cependant tout se passe aujourd'hui comme si le ministère des Affaires culturelles avait décidé de laisser mourir la NCT, puisque, malgré les lettres et les demandes de rencontre répétées, malgré le fait patent d'une administration remarquablement rigoureuse et le succès considérable remporté par certaines productions récentes, M. Denis Hardy ne répond que par un silence total et à la demande d'établissement d'une politique financière de survie et aux nombreux projets de relogement soumis par la Compagnie.

Une autre salle

À ce chapitre, la vente de l'immeuble abritant le Gésu sera annoncée au mois de mars prochain et l'Université du Québec a dès longtemps prévenu la NCT que son bail ($27,500 de loyer annuel) ne serait pas renouvelé puisque les futurs propriétaires ont dit n'avoir aucun intérêt à posséder un théâtre dans le futur immeuble.

Depuis près de cinq ans, donc depuis le gouvernement Bourassa, même si les subventions avaient tendance à baisser et l'avenir financier à s'assombrir, la NCT a multiplié les démarches pour obtenir une autre salle. On examina tour à tour la possibilité de la Place Laurier, qui n'aboutit pas, de la Comédie Canadienne, dont la Compagnie offrait $500,000 mais qui fut finalement attribuée au Théâtre du Nouveau-Monde, enfin du Théâtre Port-Royal, mauvaise scène s'il en fut mais dont la direction de la Place des Arts n'accepta pas les modifications pourtant excellentes (nous en avons vu la maquette) proposées par la NCT.

Tenir ses engagementsif?é?

On comprend que le silence actuel du ministère n'encourage pas la Compagnie à poursuivre ses recherches. En fait, après l'annulation de "Macbeth" et le refus de Québec de combler le déficit de $100,000 consécutif à la hausse des coûts et à la diminution des subventions depuis 1970 - il faut noter ici que, dans une formule comme celle de la NCT, l'abondance croissante du public a pour effet d'augmenter le déficit et non le contraire -, la NCT a songé à fermer ses portes fin 1974. Elle avait cependant pris des engagements, autant vis-à-vis des techniciens et des artistes que des abonnés, qui l'obligent au moins moralement à poursuivre ses activités jusqu'en mai 1975. Françoise Gratton, Gilles Pelletier et Gilles Marsolait travailleront donc sans recevoir de salaire de la Compagnie, ainsi qu'Yvan Canuel, metteur en scène d'"Antigone", et Claude Fortin, décorateur de "L'École des femmes".

L'éducation étant strictement de juridiction québécoise et l'Éducation puis les Affaires culturelles ayant suscité et toujours soutenu la NCT, ce serait un contre-sens évident, dans l'esprit de la direction du théâtre, que d'aller solliciter des fonds du fédéral qui peut-être ne demanderait pas mieux que de les offrir.

Une hypothèse

Est-ce cela que souhaite M. Hardy (si tant est, naturellement, qu'il ait une opinion sur la question)? C'est d'autant plus improbable, du moins à première vue, que l'abandon de sa part, à l'heure de la fameuse



Au moment du succès retentissant de "Cyrano de Bergerac", Gilles Pelletier et Françoise Gratton ne s'attendaient pas à devoir annoncer la fin prochaine de la NCT...

"souveraineté culturelle", d'une entreprise aussi essentielle et soutenue en tous milieux que la NCT serait une lourde faute politique. Rien d'ailleurs ne justifie un tel abandon. Les sommes requises ne sont pas énormes. Le soutien apporté à la NCT ne pose pas du tout les mêmes difficultés, et ne requiert pas le même courage, que le dépôt d'une loi-cadre qui, vraisemblablement, mécontentera ou les cinéastes ou les distributeurs étrangers, ou les deux à la fois. Si les Affaires culturelles n'entendent pas s'engager dans la voie de la démission totale, il semble bien qu'elles ne puissent continuer sans danger à faire la sourde oreille à la demande de survie de la NCT.

Comment, dès lors, expiiquer un silence si prolongé et si délibéré? Peut-être devra-t-on juger, et ne serait-ce qu'à titre d'hypothèse, que ce sont les directeurs actuels - aux yeux de tous, cependant, irremplaçables - qui n'ont pas l'heur de plaire à un ministre qui rêve peut-être d'installer à leur place et dans un autre lieu quelque personnage plus malléable sinon plus compétent, plus sympathique à ses yeux?

Hypothèse incongrue sans doute et que l'on ne se risque à émettre que parce que, dans ce problème culturel de premier plan, l'inaction, le silence du ministère apparaissent insondables et littéralement aberrants.

EXPOSITION

À tous nos clients et amis
nos meilleurs voeux pour un
Joyeux Noël et une Bonne Année

galerie **bernard desroches**
1194 ouest, rue Sherbrooke 842-8648

théâtre du rideau vert

Du mar. au sam. 20h.00 — dim. 19h.

LA SAGOUINE II
d'Antonine Maillet
AVEC
Viola Léger



Représentations exceptionnelles, les 25 déc. et 1er janv.

Réservations: 844-1793
Metro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue Saint-Denis



MAGAZINE OVO/PHOTO
LE SEUL MAGAZINE QUÉBECOIS DE PHOTOGRAPHIE
VOUS INVITE AU
SALON DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC
KIOSQUE K13
JUSQU'AU 22 DÉCEMBRE
SONT EN VENTE:
LA COLLECTION COMPLÈTE
LE DERNIER NUMÉRO NO. 17/18 (DOUBLE)
ABONNEMENT-CADEAU
DISRAELI (ALBUM-FOLIO)
LES OUVRIERS DE PIERRE GAUDARD
AFFICHES
EXPOSITION ET VENTE DE PHOTOS
PRIX RÉDUITS DURANT LE SALON

cinéma québec

la seule revue québécoise mensuelle de cinéma

vous invite à venir feuilleter,
à vous renseigner, à jaser,
à vous abonner, à discuter,
à vous arrêter au kiosque K3
de Cinéma/Québec situé dans
la section des éditeurs
au

SALON DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC

du 7 au 22 décembre
Place Bonaventure

renseignements: Cinéma/Québec
(514) 272-1058

le tourisme



Les Antilles,
Des îles entre le ciel et l'eau

par Henriette Major

(collaboration spéciale)

Les Antilles, chapelet d'îles toutes semblables et tellement différentes. Une île, c'est un monde en soi. La mentalité des insulaires le prouve bien: pour chaque insulaire, son île est le centre du monde... Prendre ses vacances sur une île, c'est mettre l'infini de la mer entre soi et le reste des hommes.

Pour moi, les Antilles évoquent un bouquet de sensations diverses. Lorsqu'il m'arrive de penser aux Antilles, j'évoque d'abord des odeurs: odeurs d'épices, odeurs marines, parfums sucrés des fleurs. Après les parfums, les images: plages paresseusement déroulées, végétation aux formes inattendues, coquillages aux dessins bizarres, couleurs exhubérantes. Et que dire des sensations tactiles: douceur des alizés, moiteur de l'air, finesse du sable. Quant aux expériences gustatives, elles sont nombreuses: les fruits tropicaux, les boissons à base de rhum, les fruits de mer; une image de la Barbade: du poisson-volant au petit déjeuner; une saveur de la Martinique: les crabes farcis au goût bien relevé, typique de la cuisine créole. Les sons sont à l'avenant: musique alanguie des "steelbands", cris étranges des oiseaux, intonations chantantes des voix.

Quand on débarque dans une île des Antilles, tout frais émoulu de nos villes trépidantes, on est agacé par les pas traînants, l'allure nonchalante, les éternels sourires remplaçant trop souvent l'efficacité; mais au bout de trois jours, on se surprend à traîner les pieds en marchant, à ralentir ses mouvements, à sourire devant les petites contrariétés. Est-ce par contagion ou est-ce l'effet du soleil et de la chaleur? Toujours est-il qu'on se détend malgré soi.

Îles du Vent ou Îles sous le Vent, Îles Vierges, Grandes Antilles ou Petites Antilles, ce sont toutes des perles d'un même collier serties dans le métal miroitant de la mer des Caraïbes.

Presque toutes ces îles sont maintenant indépendantes, mais on y sent très fortement l'influence des pays colonisateurs. Dans une île anglaise, les garçons de table sont stylés, les policiers impeccablement mis. Dans une île française, le service sera plus relâché, mais on prendra le temps de faire la conversation avec le client dans un français dont chaque phrase est une mélodie.

Bien sûr, les Antilles, c'est aussi la pauvreté, les parasites, l'humidité et à certaines saisons, les moustiques. Aucun paradis n'est parfait. Mais les touristes peuvent se payer l'air climatisé; on supporte mieux l'humidité à flâner qu'à couper de la canne à sucre. Et puis, comme dit Aznavour, "il me semble que la misère est moins pénible au soleil"...

Quand on pense aux Antilles, on pense, bien sûr, à la mer tiède, aux plages avec leurs parasols de feuilles de palmiers. Mais si, durant ses vacances, on en a assez des bains de mer, ou si on a attrapé un coup de soleil et qu'il vaille mieux se rhabiller, on peut quand même visiter quelques-unes de ces attractions chères aux touristes. Parlant d'attractions touristiques, il faut absolument se payer un tour dans les autobus brinquebalants où la population locale voyage en compagnie des poules et des canards au milieu des chants et des rires. C'est la Barbade qui possède les plus belles plages, mais aussi le paysage le moins capricieux. On pourra faire des excursions en mer, à bord d'un bateau à fond de verre. Penchés sur cette fenêtre nouveau genre, on admirera les bancs de corail, les colonies de poissons tropicaux et d'impressionnantes épaves de navires, ou encore, si on veut jouer au pirate, le "Jolly Roger", reconstitution d'un bateau de corsaire, vous propose une excursion qui comporte sa part d'émotions fortes pour touristes avertis. Pour les amateurs d'art, le village Pelican offre un centre d'art et d'artisanat, et le village de Chalky Mount permet d'observer des familles entières travaillant la glaise blanche.

Quant à la Martinique et à la Guadeloupe, c'est d'abord leur caractère français qui les rend si attachantes. La Guadeloupe, timide et mystérieuse, la Martinique, explosive et exhubérante. La Martinique, patrie de l'impératrice Joséphine, offre plusieurs excursions. On peut visiter La Pagerie, le domaine de l'impératrice transformé en jardin public. Dans la petite ville de Saint-Pierre, on peut voir les vestiges de la terrible éruption du Mont Pelé en 1902. Un musée garde des reliques de la vie à Saint-Pierre avant cette catastrophe. L'artisanat des Antilles françaises comprend d'intéressants articles en écaille de tortue et des tapisseries fabriquées avec des restes d'étoffes. Cette technique s'apparente quelque peu à nos courtepointes, sauf que les sujets sont figuratifs et les couleurs plus brillantes.

Le "night life" des Antilles se résume presque toujours aux mêmes numéros. Les grands hôtels pré-

(Suite à la page 19)

Au Mexique,
Il y a le Yucatan...

par Arthur Prévost

(collaboration spéciale)

Prenons la carte. C'est au sud de l'Amérique du Nord: "Estados Unidos Mexicanos" (États-Unis du Mexique), comme nous avons les états (ou provinces) plus ou moins unies du Canada et les états unis du...pays sans nom ou, plutôt, qui a emprunté celui du continent et qui est situé entre le Canada (au nord) et le Mexique (au sud)...

Au bas de la carte, le Mexique a la forme d'un hameçon avec la pointe tournée vers l'est. Au dos de cet engin de pêcheur: le Pacifique; à la pointe: l'Atlantique; dans le crochet: le golfe du Mexique.

Et cette pointe s'appelle le Yucatan.

Ce Yucatan est merveilleux jusqu'à la fin d'avril alors qu'il devient trop chaud pour nous, adeptes des autoluges.

Merida est la principale ville du Yucatan. Elle est située à une journée d'autobus de Mexico et à deux heures de vol de la Nouvelle-Orléans. De merida, on peut se rendre plus à l'est: à l'île de Cozumel avec son très grand nombre d'hôtels modernes, à Isla Mujeres (Île des femmes) à la fine pointe du Yucatan.

J'ai visité cette dernière et je la recommande (avant la fin d'avril toujours) pour ses hôtels, ses paysages, le "train" tiré par un âne à l'hôtel Zazil-Ha, la location des tortues (vivantes) pour se véhiculer sous l'eau de l'Atlantique, etc.

Le puits funèbre

Lorsqu'on arrive à Merida, on prend place dans un hôtel où la nourriture est excellente et où les chambres spacieuses présentent de gros meubles sculptés. La lourde porte de la chambre est percée d'une fenêtre que l'on ferme de trois manières: panneau de bois, persiennes ou cadre de moustiquaire. Il en est ainsi pour les deux portes du balcon. On peut fermer hermétiquement, ou laisser passer l'air sans la lumière, ou les deux. Très confortable.

C'est de l'hôtel que l'on peut rayonner, vers Progresso et ses belles plages, son quai qui avance un mille dans la mer, en direction de la Nouvelle-Orléans...que l'on ne voit pas, vers Chichen Itza, vers Uxmal (prononcez "ouche-mal").

Dans le cas de Uxmal et de Chichen Itza il faut y aller l'avant-midi ou tard au cours de l'après-midi car, entre midi et deux heures, il vaut mieux demeurer à l'hôtel, fuir le soleil ardent.

C'est dans ces villes non loin de Merida que l'on voit un grand nombre de pyramides que l'on peut escalader. Certaines ne sont pas entièrement dégagées de la terre qui les recouvre. Les autorités, jusqu'ici, ont percé un passage afin de permettre la visite au cas où il y aurait des urnes et autres pièces qu'il n'est pas possible de toutes dégager.

J'y ai vu, outre les pyramides, un puits et un stade.

Le puits servait à apaiser les dieux et à demander de la pluie. On y revêtait les plus belles femmes, on les couvrait de bijoux et on les précipitait dans le puits. Et, aujourd'hui, on y trouve des pièces d'argent, des pierres précieuses, des vases.

Situé à Chichen-Itza, ce puits peut avoir cent cinquante pieds de tour. Le "dessus de l'eau" est à environ 20 pieds du bord. On m'a dit qu'il y a environ vingt pieds d'eau, puis c'est de la boue.

On a utilisé des dragues à benne preneuse, à godets et des dragues aspirantes. C'est ainsi que tout ce que l'on retire est versé dans une imposante passoire, genre "chinois", afin de récupérer la moindre des parcelles qui se trouve dans cette eau boueuse du puits.

Les pièces d'importance sont expédiées au Musée de Mexico que je vous engage à visiter avant même de vous diriger sur Merida via Verecruz et Ciudad del Carmen.

En passant, signalons que votre train ou votre autobus devra *descendre* 7,000 pieds entre Mexico et Veracruz qui est au niveau de la mer.

Je ne vous parlerai pas du calendrier Maya, des pyramides qui ont 90 marches de chaque côté de leur carré, soit un total de 364 marches plus l'autel du sommet qui fait 365 marches, soit le nombre de jours dans une année, ni de la pyramide de Vénus. Nous terminerons par la description sommaire d'un terrain de sport.

Lui couper la tête

C'est un vaste terrain en forme de rectangle. À chacune des deux extrémités, il y a des marches. Les "grands" de l'époque prenaient place à un bout et les "demi-grands" à l'autre bout. Les côtés sont des murs droits mais, par l'arrière de ces murs, il y a des marches, qui donnent accès au-dessus du mur: là prenait place la foule des spectateurs "ordinaires".

Ce qui est remar-

(suite à la page 19)

altitude inc

2085 BOUL. DE SALABERRY
MONTRÉAL TÉL.: 334-9815

Solanges Smithers
Monique Blanchard

Mimi Potvin
vous suggèrent

COLOMBIE
séjour 2 sem.
Carthagène a Santa Marta
$660 Avion, trans. et petits déjeuners
Départs: 26 jan., 9, 23 février, 9 et 23 mars.

MEXIQUE 15 jours
Circuit et séjour
Acapulco
2 repas par jour **$789**
15 jours — ACAPULCO
Option 21 jours **$455**
À partir
2 repas par jour
Toutes les semaines

ESPAGNE de luxe
28 JOURD
Alicante, Madrid et Tolède
Départs 13 janvier, 3 février, 24 février
Via C.P.
Avion, Transfert, Hôtel **$803**

VOLS ECONAIR
(AIR CANADA)
MONTRÉAL-PARIS
$287. du 1er mai au 20 juin
$334. du 21 juin au 17 août
$287. du 18 août au 30 sept.

Visitez l'Europe en automobile

Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille . . .

A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
C- Location tous modèles, kilométrage illimité.

Notre devise : "les meilleurs prix, le meilleur service"

Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous
notre catalogue
AIR FRANCE/EUROP AUTO

CITROËN · PEUGOT · RENAULT · SIMCA · FIAT · ALFA ROMEO · MERCEDES · V.W. MATRA · VOLVO · OPEL.

EUROP AUTO
5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791

Il y a du nouveau dans les Laurentides!

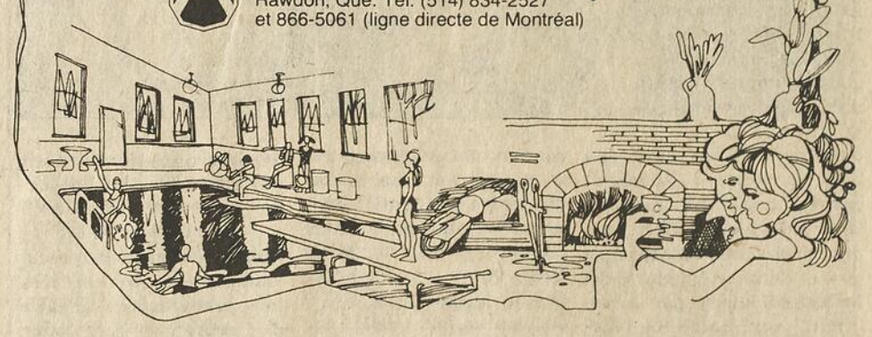
C'est la nouvelle Auberge La Vigne de Rawdon

C'est une auberge accueillante proche de plusieurs pentes de ski. Vous pourrez vous détendre autour d'un feu de bois qui crépite ou vous relaxer dans la piscine tout en contemplant à travers les baies vitrées les monts enneigés. A la nouvelle Auberge La Vigne de Rawdon tout est là pour vous permettre de vous détendre et de vous récréer dans un site extraordinaire.

C'est tout un monde de santé qui est à votre disposition:
- le Health Spa "Val-Thérapie" avec sa piscine, son bain tourbillonnant, ses saunas
- les pentes de ski voisines de l'Auberge
- le patinage sur le lac de l'Auberge
- les facilités offertes dans la région pour le ski de fond, la traîne sauvage, la raquette

Il nous reste encore quelques places disponibles pour le temps des fêtes. Hâtez-vous et faites vos réservations en appelant de Montréal 866-5061 ou de l'extérieur de Montréal à frais virés 834-2527.

AUBERGE *La Vigne* INC.
Rawdon, Qué. Tél. (514) 834-2527
et 866-5061 (ligne directe de Montréal)



LES VOYAGES FLEUR DE LYS LTEE
EDIFICE LASALLE. SUITE 101.
576 EST RUE STE-CATHERINE

Montréal H2L 2E1 Tél.: 288-7101

Entre le métro Berri de Montigny et Place Dupuis

Pour vous conseiller
Suzanne Brossard-Jacques, Hélène LaSalle et Réjean Rhéaume

MIAMI
1 Sem. en appartement $239.00
2 Sem. en appartement 309.00
1 Sem. Motel et 1 Sem. Croisière $619.99
Avion inclus

GOLF A FREEPORT
Départ les 4 - 11 - 18 - 25 janvier 1975
1 semaine pour $299.00
Avion - hôtel - golf et repas inclus

HAWAII EN APPARTEMENT
Séjour de 1 - 2 - 3 mois
Départ en janvier - février - mars
À compter de $739.00 p.p. avion inclus

SOLEIL DE L'EUROPE
2 nuits à Madrid
5 nuits aux Canadies
7 nuits à la Costa Del Sol
$568.00 avion inclus

Demandez nos catalogues gratuits

SKI	CLUB	CROISIÈRES	MEXIQUE	Martinique & Guadeloupe	Barbades & Jamaïque
Europe Ouest Can.	Méditarranée	Aux Antilles	Amérique du Sud		

Entourez la destination et postez-nous ce coupon

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... PROV ..... C.POST .....

EN FRANÇAIS SEULEMENT

Une agence de voyages, dès sa fondation en 1956, décida de n'employer que le français. Depuis 18 ans jamais un mot d'anglais dans notre documentation ou nos entêtes. Plusieurs employés ne savent même pas l'anglais...

Gageure dans une ville où l'anglais règne et dans un secteur aussi anglicisé que celui des voyages? On me l'a dit souvent, mais j'ai tenu bon.

Le succès a couronné cet effort. L'agence est vite devenue l'une des plus importantes et des plus fiables du Pays. La preuve est faite qu'en affaires le souci du français exclusif peut s'avérer rentable.

André MALAVOY

Pour vos voyages individuels
Pour vos tours organisés, notamment en Europe (brochure sur demande) Adressez-vous à l'agence des Québécois

VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.
La 1ère agence de voyages à n'avoir utilisé que le français dès sa fondation en 1956.
1255, rue Université
Suite 1220
Montréal H3B 3W9, P.Q. **Tél.: 861-2485**

LES ANTILLES FRANÇAISES

Votre rêve d'hier
Une réalité d'aujourd'hui

Procurez-vous sans tarder la brochure "France", spécialement destinée à vous présenter la saison Automne-Hiver 74-75 dans les Caraïbes Françaises, mais aussi à Paris, sur la Côte d'Azur et dans les stations de Sports d'Hiver en France.

Adressez votre demande aux:
Services Officiels Français du Tourisme
1840 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal H3H 1E4
Tél.: (514) 931-3855

les voyageries

Réhabiliter l'hiver

Il faudrait bien réhabiliter l'hiver.

Ouais, l'hiver!

L'hiver, qui est aux yeux et à tous les autres sens, bise, poudrerie et tempête, vent qui siffle, hurle et se glisse sous les portes, lourds nuages et horizons bouchés, pieds gelés, enflures, gerçures et "combines à grand'manches" figées dans le frette sur les cordes à linge, bancs de neige, pelletage, courbatures, sacres crachés entre les dents et infarctus du myocarde aussi...

L'hiver qui est froid, doublures, lainages et foulards, qui est parkas, paletots et bottes humides, fenêtres pognées dans la glace, comptes de chauffage qui montent, qui montent rhumes et éternuements garantis? L'hiver qui est silence (pesant bien sûr), isolement et peur de se retrouver tout seul...

Ouais! il faudrait bien réhabiliter l'hiver. Qui est aussi pays. Qui est aussi le temps d'une paresse bien méritée, pour paraphraser le collègue Roch Côté, le temps de nous faire lâcher la job un jour de tempête et de regarder le ciel se détacher de sa voûte à petits et à gros flocons.

L'hiver est la saison méconnue de tout le monde sauf, peut-être, des enfants. Et pourtant...

Et pourtant l'hiver est sans doute la saison qui, par ses blancs et fragiles paysages refaçonnés inlassablement chaque année, a permis et permet encore à tout le monde de s'arracher et de s'évader de son bien souvent terne quotidien.

Et pourtant l'hiver est sans doute le temps de l'année qui offre à chacun les plaisirs les plus simples: l'éclat de rire des jeux dans la neige, une balle de neige qui durcit entre les paumes, un bonhomme de neige qui se roule, boule par boule; ou encore chausser les raquettes et prendre l'air ou l'attaquer, sifflant à nos oreilles, sur ces patins de neige que sont le skis.
Et pourtant l'hiver, lui le négligé, le mal-aimé, lui qui, en ses "longs" mois, a repoussé les Québécois vers d'autres cieux, plus "cléments" paraît-il, leur a rendu un bien précieux service: plus que toutes les autres périodes de l'année, il leur a donné l'occasion de découvrir des mondes vraiment différents de leur environnement de tous les jours.

Et alors qu'aux débuts, les gens partaient uniquement vers le soleil des chaudes contrées pleines, au goût des dépliants publicitaires, "d'air salin et de mers émeraudes", ils ont voulu connaître par la suite les hautes montagnes de l'Europe et de l'ouest du continent nord-américain, et même les collines des Laurentides et des Cantons de l'Est...

Aujourd'hui, l'hiver permet de partir. Vers l'ailleurs de l'ailleurs et vers l'ailleurs d'ici...

C'est pourquoi Le Jour rend en ce samedi une sorte d'hommage à l'hiver en vous présentant un ensemble de textes qui sont autant d'illustrations de ce que l'hiver peut vous permettre. Et, croyez-moi, la liste pourrait très aisément être plus longue...

Bougainville

Les Antilles...

(Suite de la page 18)

sentent à tour de rôle des orchestres de "steel bands". Ces sortes de tambours découpés à même de vieux barils de pétrole sont originaires de Trinidad. Aujourd'hui, chaque île a ses orchestres "steel bands" qui sont commandités par les grandes compagnies américaines de pétrole (autrement dit, les barils portent une marque de commerce). Les musiciens locaux réussissent à tirer des sons étonnants de ces instruments assez primitifs; un orchestre "steel band" c'est non seulement des mélodies et des rythmes, c'est un spectacle, car pour aller frapper sur les trois ou quatre barils qui leur sont assignés, on pourrait dire qu'ils dansent en jouant de leurs tambours. Pour un touriste, danser au son du "steel band", c'est absolument envoûtant. Mais si on veut sortir des grands hôtels et des "shows" pour touristes, on peut découvrir des petites boîtes locales où les danseurs semblent véritablement déchaînés. Bien sûr, on vous indentifiera comme touriste et on vous vendra le punch du planteur trois fois plus cher qu'aux autres consommateurs. Soyez bon enfant et laissez-vous entraîner par l'ambiance. Bientôt, vous danserez vous aussi au son des rythmes endiablés. Vous vous fatiguerez sûrement avant l'orchestre qui joue sans arrêt, sans la pause syndicale qu'on connaît chez nous.

Le charme des Antilles est fait de mille choses: ses rythmes envoûtants, ses couleurs criardes, ses marchés en plein air, ses noires sculpturales déambulant avec un panier sur la tête, ce musicien des rues qui chante l'éternel "Tit oiseau" ou le non moins éternel "Little bird"... Le charme des Antilles, c'est la douceur de vivre.

Au Mexique...

(Suite de la page 18)

quable, c'est que l'on peut parler sans hausser le volume d'un bout à l'autre de ce stade, tellement l'acoustique est parfaite. De chaque côté du mur, il y a un imposant anneau en pierre. Ces deux anneaux sont placées verticalement.

Il s'agissait pour les équipes de passer le ballon dans un des anneaux. Un seul point suffisait à faire gagner une équipe. Le trophée: le capitaine de l'équipe gagnante avait le droit de couper la tête du capitaine de l'équipe perdante. Pas de choix. À cette époque, il n'y avait pas de Clarence Campbell.

Le Yucatan est un pays à la fois reposant et captivant. Il a beaucoup à donner à son hôte, ne serait-ce que cette culture des Mayas dont on n'a pas encore terminé "les" découvertes...

Je vous engage à y sejourner avant la mi-avril et à y retourner chaque année.

Arthur Prévost

le tourisme

"Pour réservations"
VOYAGES Interglobe LTÉE
811 est ave LAURIER (Mtl) Métro Laurier) (514) 274-1877
553 Létourneau St-Hilaire P.Q. (514) 467-9872

par Jacques Vanasse
(collaboration spéciale)

Un premier voyage de ski



Pentes larges, paysages magnifiques, neige merveilleuse...

Qu'il est loin le temps où le skieur voyageur était limité à quelques pays lointains lorsqu'il avait à planifier un voyage de ski. Par exemple, il y a quinze ans, on parlait de Courchevel, Zermatt, Davos, St-Anton et quelquefois de Sun Shine, dans l'Ouest canadien. Cette période est maintenant révolue. Ce n'est tout ça que de l'histoire ancienne... ou presque.

Aujourd'hui, l'éventail est vaste et l'horizon blanc permet aux vacanciers d'hiver de choisir parmi une très grande variété de stations de ski. Il y a l'Ouest canadien, la France, l'Autriche, le Colorado, la Suisse et quoi encore. Il ne s'agit plus maintenant de compter sur ses doigts et de choisir à l'aveuglette.

Certes, le budget y est pour quelque chose dans votre décision et, pour votre premier voyage de ski, il est souvent difficile de choisir, surtout quand plusieurs voyages à tarifs identiques vous sont offerts.

En groupe, pourquoi pas?

Je vous conseille un voyage organisé. Bien sûr, plusieurs s'objectent aux voyages organisés: avoir son emploi programmé à l'avance ne semble pas plaire à tout le monde.

Si vous êtes un skieur et si vous aimez vraiment ce sport, vous aurez toujours avantage à voyager en groupe et, ce, pour plusieurs raisons. Parlons d'abord de la possibilité de skier avec des compagnons de votre calibre. En général, vous trouverez compagnon ou compagne pour vos excursions de ski. Souvent d'ailleurs, les skieurs quittent le pays en groupe de "connaissances", en sachant très bien, par exemple, que tous, hommes et femmes, sont de même calibre. Il y a aussi la possibilité de skier en groupe, avec un guide, ou tout simplement de prendre des leçons de groupe. Cette solution vous permettra d'économiser quelques dollars.

Certaines stations vous offrent des chalets ou des appartements à louer. En groupe, vous pouvez économiser et prendre de plaisir à préparer vos repas arrosés de vin. D'habitude, la boisson achetée en magasin est abordable, ce qui n'est pas toujours le cas dans les débits de boisson. Je me souviens d'une station en France (Avoriaz, pour ne pas la nommer), où le cognac se vendait $5.00 l'once dans une discothèque. Pourtant, une bouteille de 26 onces se vendait de $5.00 à $8.00 en magasin.

Bien sûr, visiter quelques boîtes durant le séjour est une excellente idée. Il faut toutefois y aller "mollo". Dans certains pays, la mentalité est différente. Par exemple, les Français ne prennent — en général — qu'un seul verre durant la soirée. Nous, Québécois, qui aimons le plaisir, avons l'habitude (je ne veux pas dire que nous sommes des ivrognes) de prendre quelques verres de plus... Donc, si vous tenez à mouiller vos soirées, il est préférable de vous "partir" avant de quitter votre chambre ou votre appartement: vous pourrez ensuite faire comme les gentils Français et siroter une seule consommation durant la soirée. Ce n'est quand même pas de notre faute si nous, Québécois, sommes plus robustes que les Fr....s!

En général, les skieurs ont l'impression que le ski en Europe, dans l'Ouest canadien ou américain, est réservé aux experts. Pour eux, ces endroits à haute altitude représentent un obstacle insurmontable. Lisez-moi bien, je n'ai rien à vous vendre et je n'ai aucun intérêt à vous raconter des histoires. J'ai skié dans des dizaines de pays à travers le monde et je peux vous assurer ceci: peu importe où vous alliez, vous trouverez toujours pente à vos skis.

Que vous soyez débutant, intermédiaire, expert, gros, moyen, petit, homme, femme, adolescent ou autrement, il y aura toujours une pente pour vous. Donc, si c'est la crainte qui vous empêche d'entreprendre un voyage, enlevez-vous la de l'idée.

Les skieurs ont généralement l'impression qu'ils vont partir en ski le matin et ne revenir que vers la fin de l'après-midi et, ce, en ayant utilisé une seule fois le monte-pente. Eh bien non, la longueur moyenne des pistes (sauf quelques exceptions) est de 5 à 10 milles et prend de 10 à 30 minutes à se skier.

De plus, les pentes sont larges, beaucoup plus larges qu'ici. Il vous est permis de vous reposer en chemin sans pour autant vous faire bousculer. Il n'est pas question, si vous n'en avez pas les capacités, de partir d'en haut et descendre sans arrêt, jusqu'à épuisement. Non, là-bas, le ski est plus détendu: les skieurs en vacances sont moins pressés que les skieurs de fins de semaine...

Il y a aussi la température. Dès le début février et, ce, jusqu'à la fin de la saison, vous faites du ski de printemps (si le soleil est présent, il va sans dire). Vous n'êtes pas "pognés" par les froids de 20 degrés sous zéro, ce qui vous détend davantage. En général, si le soleil est présent, vous skiez souvent en chandail tout en vous payant le petit déjeuner en montagne, sur la terrasse d'un petit restaurant quelquefois enfoui sous la neige. Le ski en ces endroits, c'est plus qu'une façon de skier, c'est une façon de vivre.

Et, cette façon de vivre est à la portée de tous les skieurs, peu importe leur catégorie.

Un exemple: La France

Si vous désirez traverser "l'autre bord" et si c'est votre premier voyage, je vous conseille la France.

D'abord, parce qu'on y parle notre langue, ce qui est particulièrement pratique en certaines occasions. De plus, les Français montagnards (oubliez les Parisiens) sont très chaleureux. Ensuite, le choix des stations est tellement varié que vous ne pouvez manquer votre coup.

À mon avis, la France est le pays où le ski alpin est le plus développé. Plusieurs stations dites SNO — stations nouvelles — sont des merveilles d'architecture, pensées en fonction du vacancier d'hiver à qui elles évitent le plus de déplacements possible. Par exemple, il sera toujours possible de vous rendre à pied ou en skis à la première remontée mécanique. Certaines stations, comme Avoriaz, ne permettent pas aux voitures de circuler dans le village et les seuls moyens de déplacement sont la carriole et la marche, sans oublier les skis. D'autres stations offrent même des centres d'achats intérieurs. Permettez-moi enfin de vous suggérer quelques stations: Val d'Isère et Tignes, pour le skieur sportif qui aime le défi; Courchevel et Megève, des stations bien organisées, un peu "snobs", mais qui offrent quand même beaucoup aux skieurs; Avoriaz, une station isolée, une architecture unique et des carrioles en abondance; Les Arcs, une petite station, bien "sympa", avec des pentes formidables; Flaines — La Plagne, des stations modernes, des "buildings" hauts comme ça et des services regroupés qui vous évitent tout déplacement inutile.

Bien sûr, j'en oublie. Vous pouvez toutefois être assuré que des vacances d'hiver en France, ça vaut le coup. Étant donné les changements continuels de tarifs, il m'est difficile de parler prix. Disons qu'en général un voyage pour deux semaines coûte $500.00. Voilà les multiples raisons qui me portent à vous conseiller la France, pour un premier voyage de ski. Deux autres pays sont également très intéressants: la Suisse et l'Autriche; peut-être qu'un jour j'aurai l'occasion de vous en parler.

ILES CANARIES
TROIS DÉPARTS EN GROUPE: $575.00
Du 22 déc. au 5 janvier
Du 9 février au 23 février
Du 23 mars au 6 avril
Demandez nos dépliants
IATA VOYAGES JEAN JUAN
Membre de l'Association des Agences du Québec
Tél.: 653-7264 — 1011, Rte de l'Église, Ste-Foy.

Visitez l'Europe...
EN... AUTOMOBILE
ou en
EUROCAMPER-TOURMOBILE
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Grand choix de RENAULT - VW - CITROËN FIAT - SIMCA - PEUGEOT VOLVO - MICRO-BUS - ETC...
PLAN de VACANCES
AIR-AUTO
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc. ...
Réservations billets : Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

MON PAYS C'EST L'HIVER
MAIS JE RÊVE QUAND MÊME
DES PLAGES MAGNIFIQUES
DE cuba
Soyez à la mode...
Allez vous bronzer
à Varadero $339.00/ $359.00
1 semaine tout compris:
●Hôtel sur magnifique plage anciennement pour millionnaires seulement
●Tous les repas incluant bière et vin
●Visites touristiques
●Distractions diverses
●Soirée au fameux Tropicana
●Le pourboire n'existe pas
●Par Jet d'Air Canada (vol direct de Montréal)
cuba
Départ tous les jeudis à partir du 19 décembre jusqu'en avril (du 19 décembre au 9 janvier, liste d'attente seulement)
Présentation touristique gratuite
Mardi le 7 janvier à 7h30 pm.
Hotel Sheraton-Mont-Royal
Réservations: 871-8696
UNITOURS
Le pionnier de la renaissance du tourisme à CUBA

AGENCE DE VOYAGES
Americ
MAISON QUÉBÉCOISE
Bureau chef:
4113 Jean-Talon 725-4793
(coin Pie IX)
Montréal
Ste-Catherine Ouest 288-3100
St-Denis 381-5325
Henri-Bourassa 324-7236
Extérieur de Montréal
Chicoutimi 543-0215
Longueuil 651-4620
Shawinigan 536-4078
Sherbrooke 838-4875
Sorel 742-7822
St-Jovite 425-3780
Trois-Rivières 379-1940
Victoriaville 752-7211

SOUR-CAR CANADA
ANTILLES FRANÇAISES
martinique
LATITUDE
"SPÉCIAL MAP"
petit déjeuner + dîner compris
1 SEM. $449.
10 JOURS $489.
2 SEM. $654.
guadeloupe
MONTAUBAN
"SPÉCIAL CP"
comprenant petit déjeuner AM.
1 SEM. $411.
10 JOURS $455.
2 SEM. $599.
MERIDIEN
"SPÉCIAL EP"
Comprenant chambre cat. standard
1 SEM. $452.
10 JOURS $504.
2 SEM. $709.
AIR FRANCE
DÉPARTS
Toutes les 2 sem. pour séjour de 15 jrs sam. et dim.
Toutes les 2 sem. pour séjour de 10 jrs les mercredis
Toutes les 2 sem. pour séjour de 8 jrs les jeudis
MERIDIEN
"SPÉCIAL EP"
Comprenant chambre cat. standard
1 SEM. $452.
10 JOURS $504.
2 SEM. $694.
Tous ces prix s'entendent par personne en chambre double — Trajet aérien compris pour départ en semaine
Pour réservations :
VOYAGES Interglobe LTÉE
811 est. ave LAURIER. (Métro Laurier)
Tél.: 274-1877-4308

Horaires Télévision

2 CBFT (R-C), Montréal
4 CFCM (TVA), Québec
(4) CBOT (CBC), Ottawa
5 CKMI, Québec
6 CBMT (CBC), Montréal
(6) CJPM (TVA), Chicoutimi
7 CHLT (TVA) Sherbrooke
8 CJSS (CTV), Cornwall
9 CBOFT (R-C) Hull
(9) CKSH (R-C), Sherbrooke
9C Câble TV, Montréal
9NC National Cablevision, Montréal
10 CFTM (TVA), Montréal
11 CBVT (R-C), Québec
(11) TCQ (câble), Québec
12 CFCF (CTV), Montréal
(12) CKRS, Jonquière
13 CKTM, Trois-Rivières
(13) CJOH (CTV), Ottawa
(30) CFVO, Hull

matinée

9.00
2 9 (9) 11 13 **Pépinot** (Marionnettes)
4 **Marine Boy** (Dessins animés)
7 10 **Furie** (Aventure)
8 (13) **Cartoon Party**
12 **The Flintstones** (Dessins animés)

9.15
(6) **Dessins animés**

9.30
2 9 (9) 11 (12) 13 **Yogi l'ours** (Dessins animés)
4 **Ciné-aventures:** "Le pirate des sept mers" (Raiders of the Seven Seas) E.-U. 1953. Aventures.
6 **Elephant boy** (Aventure)
7 10 **Les banana splits** (Enfant)
8 12 (13) **Santa's workshop**

10.00
2 9 (9) 11 (12) 13 **Poly en Espagne** (Aventure)
5 **Abbott & Costello**
6 **The Flinstones comedy hour** (Dessins animés)
7 **Robin Fusée** (Dessins animés)
8 12 (13) **Story Theatre** (Enfant)
10 **Ciné-samedi:** "Trois cavaliers noirs', Esp. 1963. Western.

10.30
2 9 (9) 11 (12) 13 **Lassie** (Aventure)
(4) **Hi diddle day** (Enfant)
5 **Movie Time:** "Rock all night', E.-U. 1957. Comédie musicale.
7 **Ciné-samedi:** "La tête du Tyran", It. 1959. Drame biblique.
8 12 (13) **The Hudson Brothers Razzle Dazzle Comedy Show** (Enfant)
(30) **Dessins animés**

10.55
4 **Meubles begin**

11.00
2 9 (9) 11 (12) 13 **Connexion** (Adolescent)
4 **Roller Derby**
(4) **The Flintstones Comedy Hour** (Dessins animés)
6 **Par 27** (Golf)
(6) Des agents très spéciaux (Aventure)
8 (13) **Adventure Theatre:** "Rebecca of sunnybrook farm", E.-U. 1938. Comédie.
9NC **Nouvelle solidarité**
12 **Survival** (Documentaire)
(30) **Les Banana Splits** (Enfant)

11.30
6 **Reach for the top** (Jeu)
9NC **Podiya variety**
10 **Monsieur bricole** (Conseils)
12 **Magic Tom's Road Show**
(30) **Furie** (Aventure)

après-midi

12.00
2 9 11 **Les héros du samedi:** "Gymnastique acrobatique".
4 **De tout de tous**
(4) 6 **Children's cinema**
5 **Celebrity Wrestling** (Lutte)
(6) 7 10 **Bon week-end**
(9) **Phare sur le monde**
9C **Teenage bowling club**
9NC **Germain Diary**
12 **Mission: impossible** (Suspense)
(12) **Bonanza** (Western)
13 **Les petites annonces**
(30) **Robin Fusée** (Dessins animés)

12.30
8 (13) **Willy and Floyd** (Enfant)
(9) 13 **Prince Noir** (Aventure)
9NC **Kaleidoscope polonais**
(30) **Perdus dans l'espace**

1.00
2 (4) 5 (5) 6 9 (9) 11 (12) 13 **Football:** Ligue nationale. Conférence nationale. Demi-finales. Du Metropolitan Stadium du Minnesota, les Cardinals de Saint Louis ou les Redskins de Washington vs les Vikings.
4 **Il est écrit** (Religion)
9NC **Dialogue oriental**
12 **Saturday at the movies:** "The king's pirate", E.-U. 1967. Aventures.

1.30
4 **Denis la petite peste** (Comédie)
8 (13) **Sports is fun**
9C **33/45 avec Robert François**
9NC **Echos du monde Arménien**
(30) **Cinéma 13h30:** "Houdini le grand magicien" (Houdini) E.-U. 1953. Biographie.

2.00
4 **Voyages O.N.F.**
(6) **Samedi Sports**
7 10 **Le Père Ambroise**
8 (13) **Outdoor Sportsman**
9NC **Hellenic voice**

2.30
4 **Cinéma:** "Flèches de feu" (Burning Arrows) E.-U. 1953. Aventures.
(6) **Télé-Revue**
7 10 **Les protecteurs** (Policier)
8 (13) **All Star Wrestling**
9NC **Estamos no Quebec**

3.00
(6) **Télé-quilles**
7 10 **Sports 74: Spécial.** Anim: Pierre Proulx. Faits saillants survenus durant l'année dans les différentes disciplines sportives.
9NC **Hispano Amerique au Quebec**
(12) **Celebrity Wrestling** (Lutte)

3.30
2 9 (9) 11 (12) 13 **Echos du sport**
(4) 5 6 **Sports week**
8 (13) **Roller Derby**
9NC **Madame en ville**
(30) **Sports 74: Spécial.**

4.00
2 9 (9) 11 13 **Sporthèque:** "Football Américain"
4 **Les célébrités de la lutte**
(4) 5 6 **CBC Curling classic**
(6) **Sports 74**
7 **Roller Derby**
9NC **On s'amuse à dessiner**
10 **C'est arrivé cette semaine**
12 **Celebrity know your sports** (Jeu)
(12) **Le monde de l'aviation**

4.30
8 12 (13) **Wide World of Sports**
9NC **Vivre en santé**
10 **Jinny** (Comédie)
(12) **Chronique de France**
(30) **Monsieur Bricole**

5.00
2 9 11 13 **Bagatelle**
4 **Le justicier** (Western)
(4) 5 6 **Bugs Bunny and the Road Runner Show**
(6) 10 **Sur le matelas** (Lutte)
7 **Le fugitif** (Drame)
(9) **Sprint** (Jeu)
9NC **La tricomanie**
(12) **Ciné-festival:** "Une fille a bagarres" (Scarlet Angel) E.-U. 1952. Aventures.
(30) **Patrouille du cosmos**

5.30
(9) **Consommateurs avertis** (Information)
9NC **Secourisme au foyer**

soirée

6.00
2 9 11 **Déclic**
4 **Au royaume des animaux** (Documentaire)
(4) 6 **CBC Saturday Evening News**
5 **Howie meeker hockey school**
(6) **Le choeur des vieux Noels**
7 10 **Actualité en marche** (Interview)
8 (13) **Newsline**
(9) 13 **Tarzan** (Aventure)
9C **Children story page**
9NC **Le plateau Mont-Royal**

6.15
5 **Film**

6.30
2 11 **Le téléjournal**
4 **Court métrage**
(4) 5 6 **Take Time with Noel Harrison** (Variétés)
(6) **En pleine nature**
8 (13) **Regional Contact**
9 **Nouvelles et sport**
9C **Prime time: Senior Citizens**
9NC **A l'écoute des astres**
12 **Oompapa** (Variétés)
(30) **Vrai ou faux** (jeu)

6.40
2 11 **Nouvelles du sport**

6.45
4 **Les informations**

6.50
2 9 11 **Politique fédérale**

7.00
2 9 (9) 11 13 **Arsène Lupin** (Policier)
4 7 **Soirée canadienne** (Variétés)
(4) **Monty Python's Flying Cicus**
5 **Mutual of Omaha's Wild Kingdom** (Documentaire)
6 **Paul Sand in Friends and Lovers** (Comédie)
(6) **Actualité en marche**
8 12 (13) **Emergency!** (Drame)
9NC **A communiquer**
10 **Le justicier** (Western)
(12) **Le monde merveilleux de Disney:** "Le prince et le pauvre" (The Prince and the Pauper) Dernière de trois parties. G.-B. 1962. Aventures.
(30) **Spécial Aznavour**

7.30
(4) 5 6 **The gift of winter**

8.00
2 (4) 5 6 9 (9) 11 (12) 13 **Hockey:** Ligue nationale. Du Maple Leaf Gardens de Toronto, les Bruins de Boston vs les Maple Leafs.
4 **A la brunante:** "Adorable voisine" (Bell, Book and Candle) E.-U. 1958. Comédie.
(6) **Les grands spectacles:** "Les lauriers sont coupés" (Return to Peyton Place) E.-U. 1961. Etude de moeurs.
7 **Les grands spectacles:** "La tempête", It. 1958. Aventures.
8 12 (13) **Academy Performance:** "Heidi", Autr. 1965. Comédie dramatique.
10 **Les grands spectacles:** "Comment voler un million" (How to Steal a Million) E.-U. 1966. Comédie policière.
(30) **Les grands productions:** "Stalag 17" E.-U. 1952. Drame de guerre.

10.00
4 **L'aventurier**
8 (13) **Hawaii Five-0** (Policier)
9NC **Education permanente:** "Jugement moral et sexualité".
12 **Banjo parlor** (Variétés)

10.15
(6) **Arts et spectacles**

10.30
2 9 (9) 11 (12) 13 **Le téléjournal**
4 (6) 7 10 (30) **Les nouvelles TVA**
(4) 5 6 **Ceilidh** (Variétés)
9NC **Couple Service**
12 **Oompapa** (Variétés)

10.45
2 9 (9) 11 (12) 13 **Nouvelles du sport**

11.00
2 9 11 (12) **Cinéma:** "Guepier pour trois abeilles" (The Honey Pot) E.-U. 1966. Comédie.
4 **Ciné-4:** "Retour au paradis" (Return to Paradise) E.-U. 1953. Aventures.
(4) 5 6 (7) 8 (8) 12 (13) (22) **News**
(6) **En fin de soirée:** "Au risque de se perdre" (The Nun's Story) E.-U. 1959. Drame psychologique.
7 **Sans pantoufles:** "Prenez garde à la flotte" (Don't Go Near the Water) E.-U. 1957. Comédie.
(9) **Ciné-Soir:** "Pas de roses pour Oss 117", Fr. 1967. Film d'espionnage.
9NC **Documentaire**
10 **La couleur du temps**
13 **Ciné-Soir:** "Celui par qui le scandale arrive" (Home from the Hill) E.-U. 1960. Drame.
(30) **Cinéma:** "Diamants sur canapé" (Breakfast at Tiffany's) E.-U. 1961. Comédie.

11.15
(4) **CBOT Tonight** (Information)
5 6 **Provincial Affairs** (Affaires publiques)
10 **Sans pantoufles - Programme double:** "La petite hutte" (The Little Hut) E.-U. 1956. Comédie.
"Les heures chaudes", Fr. 1961. Drame psychologique.

11.18
12 **Pulse** (Information)

11.20
5 **After Eleven:** "Seven days in May". E.-U. 1963. Drame politique.
6 **Montreal Tonight**
8 (13) **Sportsline**

11.25
9NC **Grey cup 1972.**

11.30
8 (13) **Oompapa** (Variétés)

11.35
(4) **Saturday theatre:** "Forty pounds of trouble", E.-U. 1962. Comédie sentimentale.
6 **Cine-Six:** "Negatives", G.-B. 1968. Drame psychologique.

12.00
8 (13) **Midnight at the movies:** "Pirates of Tortuga" E.-U. 1961. Aventures.
9NC **A l'écoute des astres**
12 **Feature movie:** "Downhill racer", E.-U. 1969. Drame sportif.

12.30
2 9 11 **Ciné-Nuit: Heure de diffusion approximative.** "Senso", It. 1954. Drame sentimental.
9NC **On s'amuse à dessiner**
13 **Ciné qua-non: Heure de diffusion approximative.** "Pekin express" (Peking Express) E.-U. 1951. Drame.

1.00
9NC **Mains habiles, mains agiles.**

1.15
9NC **Un maillon de la chaine**

1.45
9NC **La vie qu'on mène**

2.15
10 **Le 10 vous informe.**

2.45
9NC **Roller Derby**

3.30
9NC **Le plateau Mont-Royal**

DIMANCHE

matinée

9.00
Roquet, belles oreilles (Dessins animés)
4 **L'enfant du cirque**
7 **Marine boy**
8 (13) **Day of discovery**
10 **Les p'tits bonshommes**
12 **Oral Roberts presents**

9.25
4 **J.-A. Desfosses**

9.30
2 9 (9) 11 (12) 13 **Le roi Léo** (Dessins animés)
4 **Thierry la fronde**
5 **Crossroads** (Religion)
(6) **Rex Humbard** (Religion)
7 **Il est écrit** (Religion)
8 (13) **Kathryn Kuhlman**
12 **It is written** (religion)

10.00
2 9 (9) 11 (12) 13 **Une fleur m'a dit** (Marionnettes)
4 **Rex humbard** (Religion)
(4) **Répondez, s'il vous plait**
5 **Roller derby**
7 **Cathédrale de demain**
8 (13) **It is written** (Religion)
12 **The hellenic program**

10.15
2 9 (9) 11 (12) 13 **Le jour du seigneur**

10.30
(4) **Reach for the top** (Jeu)
6 **This is the life** (Religion)
(6) **L'enfant du cirque**
8 (13) **Rex humbard** (Religion)
10 **C'était l'bon temps**
12 **Teledomenica**
(30) **Dessins animés**

11.00
2 9 11 **Rencontres**
4 7 **Sur le matelas** (Lutte)
(4) 6 **Meeting place**
5 **Rex Humbard** (Religion)
(6) **Le roi de la jungle**
(9) **Daktari** (Aventure)
9NC **Roller derby**
(12) **Les espions** (Aventure)
13 **Phare sur le monde**
(30) **Les célébrités de la lutte**

11.30
2 9 11 13 **Festival international de jazz de montreux**
(6) **Le père Ambroise**
8 (13) **I. Miserabili**

après-midi

12.00
2 9 (9) 11 (12) 13 **La semaine verte**
4 **La voix colombienne**
(4) **Generation**
5 **Master's touch** (Religion)
6 **Any woman can**
(6) **Documents**
7 10 (30) **Bon dimanche**
8 (13) **Thacker's world**
9NC **Come alive**

12.15
4 **Monsieur le maire**

12.30
(4) **Tomorrow today**
5 6 **Montreal mosaic**
(6) **L'église sur la place**
8 (13) **Dr. Simon Locke**
9NC **As we see it**

12.45
4 **Court métrage**
(4) 5 6 **A way out**

1.00
2 (4) 5 (5) 6 9 (9) 11 (12) 13 **Football:** Ligue nationale. Demi-finales. Clubs à confirmer.
4 **Mag-Dimanche**
(6) **A L'heure olympique**
8 (13) **The Homer James show** (Religion)
9NC **Black is**
12 **Roller derby**

1.30
8 (13) **The joys of collecting**
9NC **Simply sounds**

2.00
(6) **Bon dimanche**
7 **Ciné-famille:** "Viva Las Vegas" (Meet Me in Last Vegas) E.-U. 1955. Comédie musicale.
8 (13) **Holiday movie:** "Miracle on 34th street", E.-U. 1947. Comédie.
9NC **Extension**
10 **L'église sur la place** (Religion)
12 **Under attak** (Discussion)
(30) **Amicalement votre** (Aventure)

2.30
4 **Cinéma: Programme double:** Noir et blanc: "La prisonnière du désir", Fr. 1967. Drame.
"La vieille garde reprend du service" (The Over-the-Hill Gang Rides again) E.-U. 1970. Western.
9NC **Jewish dimension**
10 **La soeur volante** (Comédie)

3.00
9NC **Here and now**
10 (30) **A L'heure olympique**
12 **Jason King** (Suspense)

3.30
2 9 (9) 11 (12) 13 **Echos du sport**
(4) 5 6 **Sports week**
9NC **A la découverte**

4.00
2 9 (9) 11 **D'hier à demain** (Documentaire)
(4) 5 6 **Payday**
(6) **Information-voyages**
7 10 **Télé-Quilles**
8 (13) **The untamed world**
9NC **Un plus un égale trois**
12 **Mr. Chips**
(12) **Consommateurs avertis** (Information)
13 **Daktari** (Aventure)
(30) **Portraits**

4.30
(4) 5 6 **Country Canada**
(6) **Perdu dans l'espace** (Science-Fiction)
8 12 (13) **Love in a cold climat. Spécial.**
9NC **Vivre en santé**
(12) **La flèche du temps**

5.00
2 9 (9) 11 (12) 13 **5-D** (Religion)
(4) 5 6 **Music to see**
7 **Flipper** (Aventure)
9NC **50 Activités olympiques**
10 **Information-voyages:** "Le Brésil".
30 **Rythmes**

5.25
4 **Les informations**

5.30
4 **Misez juste** (Jeu)
(4) 5 6 **Hymn sing** (Musique)
(6) 7 10 (30) **Au royaume des animaux** (Documentaire)
8 (13) **Newsline**
9C **Black is**
9NC **Sports close-up**
12 **The garner Ted Armstrong program** (Religion)

SOIR

6.00
2 9 11 **Politique atout**
4 (6) 7 10 (30) **Music-Hall des jeunes** (Variétés)
(4) 5 6 **The wonderful world of Disney**
8 (13) **Napoleon and love**
(9) 13 **Le monde merveilleux de Disney**
9NC **Rendez-vous avec Suzanne et Serge**
12 **Christmas with oral Roberts.**
(12) **Roquet, belles oreilles**

6.30
2 9 11 **Le téléjournal**
4 (6) 7 10 (30) **Jeunesse**
9 **Nouvelles et sports**
(4) 5 (5) 6 8 12 (13) **News**
4 (6) 7 10 (30) **La onzième heure** (Affaires publiques)
(9) 12 13 **Politique atout**
9NC **Video laval**

11.15
(4) **CBOT Tonight** (Information)
5 **After eleven:** "Up the down staircase", E.-U. 1967. Drame psychologique.
6 **Montreal tonight** (Information)

11.18
12 **Pulse** (Information)

11.20
8 (13) **Sportsline**

11.30
2 9 (9) 11 13 **Ciné-club:** "Les camisards", Fr. 1971. Drame historique.
6 **Ciné-camp:** "Miss Sadie Thompson", E.-U. 1953. Drame.
8 (13) **Confidential canada**
9NC **Dialogue intime**
12 **Cine-Art** "La dame sans camelias", It. 1953. Drame psychologique.

11.35
(4) **Platform**

12.00
8 (13) **Holiday movie:** "The queens guards", G.-B. 1960. Drame.
9NC **Le monde de Monsieur Danse**
10 **Sans pantouffles:** "Monsieur la caille", Fr. 1955. Comédie dramatique.
12 **Feature movie:** "Here we go round the mulberry bush", G.-B. 1968. Comédie satirique.

12.30
9NC **A la découverte**

1.00
9NC **Un plus un égale trois**

1.30
9NC **Couple service.**
Le 10 vous informe

2.00
9NC **Vivre en santé**

2.30
9NC **Sports close-up**

3.00
9NC **Extension**

3.30
9NC **Come alive**



"Bye Bye 74", revue humoristique annuelle, nous sera présenté sur les ondes de Radio-Canada le mardi 31 décembre prochain, à 23 heures, réunissant Benoit Marleau, André Dubois, Danielle Ouimet, Paul Berval et Dominique Michel dans une réalisation de Roger Fournier.



Marie-Louise Dion et François Tassé seront, avec Andrée Lachapelle et Diane Arcand, les interprètes de la comédie musicale d'Eugène Cloutier et André Gagnon, "D'abord l'amour", qui sera présentée le 29 décembre à 19h30 au canal 2.

Les grandes cuisines

Chronique publicitaire

Une bretonne de Montréal:

La Duchesse Anne

Dans un cadre typiquement breton, la Duchesse Anne offre, évidemment, à sa clientèle beaucoup de plats d'origine bretonne, qu'on ne retrouve pas ailleurs, tels: la cotriade (soupe de poissons), les tripes comme en Bretagne, les fameuses crêpes que beaucoup considérent comme les meilleures à Montréal, le suprême de volaille au cidre, la roulade de jambon aux poireaux et combien d'autres! Patrons et plusieurs serveuses parlent couramment le breton.

Au premier étage à "La Chouannerie", salle unique à Montréal, toujours dans le style breton, le Piano Bar est ouvert tous les jours, Mario Bossé, jeune organiste dynamique et talentueux y joue tous les soirs, sauf le mardi. Atmosphère extraordinaire dans un décor original.

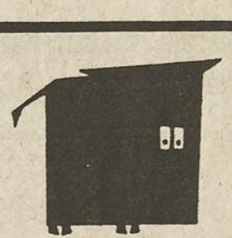
Au Réveillon du Jour de l'An, Michel Vimont, animateur-chanteur bien connu, et son trio musette, feront danser, chanter, au son d'une musique moderne, classique, folklorique, les convives toute la nuit. Un menu gastronomique, ce soir-là, à prix modéré, exécuté avec un soin particulier par le patron, François Coz, considéré comme un de nos meilleurs chefs, est offert à tous. Sur réservation seulement. Il serait donc prudent de réserver dès maintenant.

Chez Son Pere
5316, avenue du Parc,
272-8224
Salons particuliers sans frais
Déjeuners d'affaires du lundi au vendredi de midi à 2.30 P.M.
Dîners de 6 P.M. à Minuit
Tous les jours, sauf le dimanche
DISCO BAR LE PÈRE MOUSSE
Tous les jours à partir de 9.00 P.M.
Fermé le lundi
Jour de Noël: ouvert de midi à la fermeture
Veille et Jour de l'An: de 18 hres à la fermeture

NOUVEAU
UNIQUE A MONTREAL
Authentique cuisine tunisienne
SPÉCIALITÉS: COUSCOUS
"LE KERKENNAH"
Restaurant tunisien
1021 est, rue Fleury 387-1089
FERMÉ LUNDI

à la BARRIQUE
1345 est rue FLEURY
Réservations: 384-7093
les trouvailles du chef REPAS COMPLETS

son assiette océanne	$7.25
sole de douvres farcie à sa façon	$8.50
son suprême de chapon tsarine	$6.00
les délices du chef en brochette flambés à la mandarine napoléon	$7.50
médaillons de filet de boeuf à la dijonnaise flambés à l'armagnac	$9.00
steak de filet de boeuf à la diane flambé à l'armagnac	$9.00
la cocotte de lapin à l'orange alexis	$7.00



Au Bouvillon
SALLE À MANGER
BAR-TERRASSE
5414 Gatineau
Montréal
Tél.: 733-2125



Richard Marc Nicola
Joseph Martine Jacques Nick

Recontrez quelques-uns des 128-membres de notre famille dévoués à votre bon palais.

Festin mémorable de Veille du Jour de l'An
Dans les magnifiques salles à dîner Michelangelo et Davinci
2 orchestres, musiciens ambulants, souvenirs,
Dîner gastronomique, sept plats

RÉSERVEZ TÔT
Appelez notre gérant 731-8221
Ouvert le 25 décembre

PAESANO
IL RISTORANTE ITALIANO
5192 Cote des Neiges,
près de Queen Mary. 731-8221

Restaurant Duchesse Anne
Spécialités Françaises et Crêpes Bretonnes
Ambiance agréable — decor agréable
ouvert à midi — licence complete



vient d'ouvrir
la CHOUANNERIE
Piano bar
6390, rue St-Hubert
273-4352
métro Beaubien

les placements

toronto

Mises à pied

Toronto (Cp) — Le volume des transactions à la Bourse de Toronto s'est amplifié hier mais les prix ont quelque peu régressé. On attribue la cause de tout ceci aux licenciements que Ford Canada et General Motors du Canada ont annoncé au même moment. L'indice des valeurs industrielles baisse de .72 point à 154 points, celui des valeurs aurifaires de 3.05 points à 400.22 points et celui des pétroles de l'Ouest de 1.39 à 110. En tout, l'on enregistre 197 gains, 294 pertes et 250 valeurs inchangées. On a transigé 2.69 millions d'actions pour une valeur de $14.98 millions

Cours transmis par la Presse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
Abby G	18771	190	181	190	+ 5
Aby Gln w	1300	40	40	40	– 2
Abitibi	11925	$9⅛	8⅞	9⅛	+ ⅛
Acklands	1400	$11½	11¼	11¼	– ⅜
Acres Ltd	6050	420	400	400	–10
Acres A pr	140	$31½	31½	31½	+1¼
Acres wt	1860	2	2	2	+ ½
Afton Min	200	255	240	255	+20
A.G.F.M	3214	91	90	90	– 9
Agnico E	4781	$5⅞	5⅝	5⅝	– ⅛
Agra Ind	2160	420	415	415	– 5
Ahed M	z300	40	40	40	
Akaitcho	700	151	150	151	+ 1
Albany	21700	17	15	16	– 1
Alt East G	3350	420	405	410	–10
Alt G A	17706	$10½	10¼	10½	
Alta G C p	z30	$51	51	51	
Alta Nat	500	$14½	14½	14½	– ½
Alcan	2701	$18½	18⅜	18½	
Algo Cent	400	$9⅛	9⅛	9⅛	
Algoma St	2551	$24⅞	24⅜	24⅝	+ ⅜
All-Can B	300	140	140	140	– 5
Allarco Dv	110	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Alliance B	1525	400	400	400	
Alminex	2000	420	400	400	–15
Alpa Ind	1400	$9¾	9½	9½	
Am Bonza	9150	150	145	145	+ 3
Am Larder	3000	45	41	41	– 4
Am Eagle	3000	35	35	35	
A Ledu	15000	4	4	4	
A Quasar P	3100	$12	11½	12	
Andres W	1214	$6½	6⅛	6½	
Anglo-C	105	$19	19	19	
Ang CT 315	150	$29½	29½	29½	
Ang U Dev	8500	51	50	50	
Aquitaine	3900	$13	13	13	
Argus B pr	210	$26	26	26	– 1
Argus C pr	4700	$9	9	9	
Args 260 p	235	$26¼	26¼	26¼	
Asamera	5550	$6⅜	6¼	6⅜	– ⅛
Asbestos	1200	$12½	12½	12½	+ ½
Ashland C	1800	$5¼	5	5	– ⅜
Asoc Porc	2600	100	100	100	– 5
Atco A	500	$10½	10¼	10½	+ ¼
Atl C Cop	1000	32	32	32	– 4
Avoca M	3200	15	13	13	+ 3
Bad Boy	1300	290	285	285	–15
Baldnbery	3850	55	50	55	+ 5
Banister C	1500	440	405	410	–55
Bankeno	4350	126	125	126	+ 1
Bk Mtl	18667	$11⅞	11½	11⅝	+ ⅛
Bk NS	10835	$35¼	35	35¼	+ ¼
B Cdn Nat	7300	$13	13	13	+ ⅛
Bary Expl	z400	36	36	36	
Baton B	225	460	460	460	–10
Beavr E A	400	225	225	225	–20
Belding A	z10	$5¾	5¾	5¾	
Bell Canad	6804	$44¾	44¼	44¼	– ¼
Bell A pr	462	$44¼	44¼	44¼	– ¼
Bell B pr	640	$44¼	44⅛	44⅛	
Bell C pr	700	$25½	25¼	25½	+ ¼
Bell D pr	2380	$49⅜	49⅜	49⅜	– ⅛
Bell Knit	z100	18	18	18	
Beth A	11510	$9½	9	9⅛	+ ⅛
Big Nama	z500	7	7	7	
Biltmore I	500	175	175	175	+25
Bl Hawk	1100	29	28	28	– 2
Black P A	450	220	220	220	– 5
Blkwod A	1000	350	345	350	+10
Block Bros	3517	340	330	330	–10
Bombrdier	1200	180	175	175	
Bovis Cor	2541	78	77	77	+ 1
Bow Valy	4450	$9⅞	9½	9½	– ½
BP Can	9880	$8	7¾	7¾	– ¼
Bralor Res	1830	140	140	140	+ 5
Bramalea	500	365	350	355	–15
Brameda	4696	25	23	25	
Brscn A	17673	$10	9⅝	9⅞	
Brenda M	3050	275	260	266	+ 6
Bright A	300	$6½	6½	6½	– ¼
Brinco	285	$6⅞	6⅞	6⅞	
BC Forest	3500	$10¾	10¾	10¾	
BC Frest p	100	$30	30	30	
BC Sugar A	615	$19¾	19¾	19¾	
B Phone	150	$46½	46½	46½	– ¼
BCPh 5.15	100	$49¾	49¾	49¾	– ¼
BCPh 5¾ p	100	$55	55	55	+ 2
BCP 7.04 p	100	$17½	17½	17½	
Brunswk	2800	340	330	340	
Budd Auto	4630	350	340	345	– 5
Budd A w	1200	80	80	80	– 5
Bulora Cor	1200	125	121	125	
Conwest	2650	205	195	200	+13
Cooper C	425	210	210	210	
Cop Fields	1000	75	75	75	
Corby vt	100	$15¼	15¼	15¼	+ ½
Cornat Ind	1925	410	405	410	+10
Cr Food A	z20	$24¼	24¼	24¼	
Coseka R	9700	157	145	157	+14
Costain R	500	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Craigmt	6550	300	295	295	– 5
Crain R L	300	$9⅜	9½	9½	– ⅜
Crestbrk	1300	235	235	235	
Crush Intl	2700	$5	5	5	– ⅛
Cuvier M	8400	68	66	66	– 2
	D to G				
Daon Dev	1300	$6¼	6¼	6¼	– ¼
D Aragon	5200	13	13	13	
Decca R	3400	175	175	175	– 5
D Eldona	1500	20	20	20	
Deltan Ltd	300	350	350	350	
Denison	2414	$35½	35	35⅜	– ⅛
Dicknsn	3100	$8	7¾	7¾	– ¼
Digtech	z200	28	28	28	
Distl Seag	3970	$32	31¼	32	+ ⅜
Doman I	500	415	410	410	– 5
Dome	900	$50	45½	49	– ½
Dome Pete	4070	$16½	16⅛	16⅜	+ ⅛
D Bridge	z50	$17⅜	17⅜	17⅜	
D Citrus	800	400	350	400	+15
D Explor	3300	18	18	18	
Dofasco	2836	$21⅜	21	21	+ ⅛
Dofasco p	z40	$50	50	50	
Dom Lime	300	$6½	6¼	6¼	– ⅛
Dom Store	8565	$15¾	15¼	15¾	+ ⅜
D Textie	2200	$6¼	6	6¼	+ ⅛
Domtar	1500	$19⅜	19	19¼	– ⅛
Donlee M	1200	245	240	240	– 5
DRG Ltd A	900	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅜
Dr Mc C A	700	$13½	13½	13½	+ ¼
Du Pont	z50	$19⅜	19⅜	19⅜	
Dustbane	700	410	400	405	–10
Dylex Ltd	100	325	325	325	+ 5
Dylex A	1900	325	320	320	
Dynasty	9600	$6	5¾	5¾	– ⅜
Estn Prov	z25	285	285	285	
East Mal	8700	330	315	315	–10
East Sul A	300	136	136	136	+ 1
Ego Mines	1400	70	70	70	– 1
E-L Fin	250	250	250	250	– 5
E-L Fin w	1600	51	51	51	
Electro A	1500	410	410	410	
Electro p	z50	$65	65	65	
E Asoc	14000	5	2	4½	+1½
Emco	10500	475	465	465	–10
Ethyl C	100	$22½	22½	22½	
Extndcar	1100	330	325	330	–20
Falco C	12475	$5⅞	5½	5⅜	+ ⅛
Falcon	4058	$24	23½	23¾	
Fed IA	17230	375	365	375	
Fidelty M S	400	$7	7	7	
Fidelty r	1050	13½	12½	13½	
Fields S	1000	$8	8	8	– ⅜
Finning T	4900	$7	6½	7	
F City Fin	200	$6½	6½	6½	
Foodcrp L	1000	101	100	100	– 5
Foodex S	2800	170	160	170	
Ford Cnda	z10	$55	55	55	
F Seasons	700	305	305	305	–10
F Sea A pr	250	$5¼	5	5	– ⅜
Francana	1500	$8	8	8	
Fraser A	500	$20¾	20¾	20¾	– ¼
Nufort Res	833	10	10	10	– 1
Numac	7344	$8⅞	8⅜	8⅜	– ½
Nu-Wst A	1057	$5⅛	490	490	–10
Nu-Wst B	1300	490	490	490	–10
NW Fin	500	70	70	70	– 5
Oakwood P	8200	52	51	51	– 1
Obrien	4000	35	32	35	+ 3
Occdntl Pt	700	$12⅜	12½	12½	– ⅜
Oceanus I	z87	26	26	26	
Ocelot Ind	1100	350	325	350	+20
Okanagan	900	400	375	400	–15
Ontario Tr	300	235	235	235	+10
Orchan	3100	270	260	270	+ 5
Orlando R	100	$7⅛	7⅛	7⅛	
Oshawa A	3900	380	370	380	– 5
Oshawa w	800	12	12	12	
	P to S				
Pac Coper	1500	40	35	40	
Pac Pete	4690	$13¼	13	13	– ⅜
Pamour	5300	$9	8⅝	8⅞	
Pancana I	1100	55	55	55	
PanCdn P	1820	$7⅜	7⅜	7⅜	– ⅛
Pan Centr	9000	95	85	85	–10
P Ocean	18698	$5⅞	5½	5⅞	+ ⅜
Patino N V	590	$14¼	13¼	14¼	+ ¾
Paulin A	500	255	255	255	–15
Pe Ben O	1100	176	175	175	+ 5
Peerless	500	300	300	300	
Pembin A	1000	220	210	210	– 5
Pennant	1350	66	66	66	– 4
Penningtn	500	$5½	5⅛	5⅛	– ⅜
P Dept S	5500	$6⅜	6¼	6¼	
P Jewl A	1400	380	380	380	
Petrofina	400	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Peyto Oils	4300	219	211	218	+ 7
Phillips Cb	100	$9½	9½	9½	– ½
Pick Crow	1000	29	29	29	+ 1
Pine Point	520	$25	24⅜	25	+ ⅜
Pitt Eng C	1500	$6	6	6	– ⅛
Place G	8400	16½	15	16	
Placer	66550	$14⅛	13¾	14	
Ponder	z100	42	42	42	
Pow Corp	1780	$8¼	8	8¼	
Pow C 5 pr	550	$8⅛	8	8	
Precamb	3500	36	35	35	– 3
Pre Cable	2600	$7	6⅜	6⅜	– ⅛
Price Co	7852	$13⅛	12¾	12⅞	– ⅜
Pure Silv	3400	120	116	120	+ 1
Pursides	4500	115	114	115	+ 3
Q Brdcast	200	340	340	340	–10
QCI Ind	1500	80	80	80	
Qasar Pet	4300	125	122	122	– 8
Que Man	3100	15	12½	15	+ 2
Q Mattgmi	2818	27½	27	27½	+ ½
Que Sturg	4400	$5⅜	5	5⅜	+ ¼
Que Tel B p	200	$8⅜	8⅜	8⅜	– ⅛
Quenswer	3650	175	168	170	+ 2
Radiore	3500	15	13	15	
Ram	100	166	166	166	+ 1
Ranger	4225	$14⅞	14¼	14¼	– ⅜
Rnk Org A	6800	190	175	175	– 5
Rayrock	6200	80	77	77	– 3
Readers D	650	$8	8	8	– ⅞
Realty A	400	285	285	285	
Realty w	1300	60	60	60	
Rdpath A	225	$16⅞	16¾	16¾	– ¼
Redstone	1000	12	12	12	– 1
Reed Pap A	1250	$19¾	19½	19½	
Reed Osl R A	1240	425	425	425	
Reichhold	1100	$19¼	19	19	– ¼
Reitman A	2100	$7	6¾	7	+ ½
Repub Res	700	18	18	18	– 4
Res Srv	29695	105	100	100	
Revelstk	400	$5¼	5¼	5¼	
Revn P	22855	58	56	57	+ 1
Riley D	1200	80	80	80	
Rio Algom	115	$20	20	20	
Ripley Int	100	250	250	250	
R Little	500	175	170	175	+15
R Little A	200	175	175	175	–50
Rolland	500	$7¾	7½	7½	– ¼
Roman	3780	$8¼	8	8	+ ¼
Rothman	500	$9	9	9	+ ⅛
Rothm A p	z60	$58¼	58¼	58¼	
Rothm 2p	1750	$11¼	11	11¼	
Rothmn w	705	115	110	115	– 1
Royal Bnk	2415	$25⅞	25¾	25⅞	+ ¼
Royal Tr A	3520	$21½	20¾	20¾	– ¼
Russel A	1325	$13¼	12¾	13¼	+ ½
Ryanor	5200	4	4	4	
Sandwell	200	400	400	400	
Sayvette	1100	190	150	190	–10
Schneid b p	100	$7	7	7	
Scintrex	1000	55	55	55	– 6
Scot York	6430	105	98	103	+ 1
Scot Lasal	100	115	115	115	
Scotts	2901	475	460	475	+10
Scurry Rn	z56	$12½	12⅜	12½	
Seaway pr	100	425	425	425	– 5
Seaway w	500	30	30	30	
Shell Can	3028	$12	11⅝	11⅝	– ⅜
Sherr	40761	430	420	425	– 5
Siebens	3250	$5⅛	480	480	–15
Sigma	1125	$27	27	27	– ¾
Silmq	34000	18	17	17	– ½
Silverwd A	910	$7½	7½	7½	
Simpsons	8075	$6½	6⅜	6½	
Simpson S	1097	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Sklar M	3000	215	201	210	+ 5
Sklar W	700	103	102	102	
Skye Res	1500	240	220	240	+20
Skyline H	2600	220	215	220	+ 5
Slater Stl	850	$8¾	8½	8¾	+ ¼
Slater B pr	200	$12¾	12¾	12¾	– ¼
Slat W Can	550	450	425	450	+20
Slate Walk	z133	75	75	75	
Sogepet	1500	58	57	58	+ 2
Sony Corp	1100	$5½	5¼	5½	+75
Southm A	1300	$23	23	23	– ½
Spar Aero	1300	125	122	125	
Spooner	9400	13½	12½	13	+ 1
St Brodcst	200	$7⅜	7⅜	7⅜	
Stelco A	5510	$24¾	24⅜	24⅜	+ ¼
Steep R	21910	82	80	81	– 2
Steintron	100	55	5	5	
Strath A	11400	85	82	83	+ 3
Stuart Oil	500	$10¾	10¾	10¾	+ ¾
Sud Cont	2700	52	52	52	
Sulivan A	1325	140	135	140	– 1
Sun Ex	11000	6	6	6	– 2
Sundale O	6403	300	270	300	+20
Superior A	400	150	150	150	
Superior E	8000	50	50	50	
Surpass C	z100	80	80	80	
Systm	11588	250	240	245	+ 5
	T to Z				
Teck A	10400	180	175	177	– 4
Teck Cor B	7193	165	160	160	
Texasglf	1850	$26⅛	26¼	26¼	– ⅜
Texmont	2500	14	13	14	+ 2
Texore	4500	12	12	12	– ½
Tex-Sol	1500	9	9	9	– 1
To L	11500	22	21½	21½	– ½
Thom N A	100	$10½	10½	10½	
Tombill	500	67	67	67	+ 2
Tormex M	1400	101	101	101	+ 1
Toromont	700	200	200	200	
T-D Bk	12203	$33¼	32½	32½	– ¼
Tor Star B	1275	$9	9	9	
Total Pet	3660	380	370	375	– 5
Total P A p	300	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
Traders A	1700	$10½	10¼	10¼	
Trader B p	100	$20	20	20	–4½
Trade 10¼ p	100	$9⅞	9⅞	9⅞	
Trader 69 w	200	320	320	320	– 5
Trnsair	300	180	180	180	
Tr C Glass	2100	310	300	300	–10
TrCan PL	3750	$8¾	8¾	8¾	
TrCan C pr	675	$32½	30	30	–2½
TrCan D pr	200	$51¼	51¼	51¼	+ ¼
TrCanPL w	3885	38	31	31	–10
Tr Can	10000	42	40	42	
Trans Mt	8950	$8⅜	8⅛	8⅜	+ ⅛
Travlway	300	380	375	375	
Tribag	4700	22½	22½	22½	+ ½
Trimac	2000	335	335	335	
Trin Chib	6000	8	7	8	
Trizec w	5500	24½	23½	23½	–2½
Tru-Wall	100	400	400	400	
Turbo R	3500	71	70	71	
Ulster P	22616	37	35	35	– 2
Ultramar	5315	205	190	190	–10
Unican S	300	120	119	119	+ 4
Unicorp F	1700	100	95	100	–10
Un Carbid	z110	$14¾	14⅛	14⅛	
Un Gas	8550	$7½	7⅛	7⅛	– ⅜
U Mining	500	30	30	30	+ 1
Union oil	1000	$7½	7½	7½	– ¼
U Asbesto	400	230	229	229	– 1
U Can	17392	$7⅛	6¾	7	+ ¼
U Corp pr	z50	$14¼	14¼	14¼	
UCorp 63p	z25	$14	14	14	
U Keno	346	$6⅞	6¾	6¾	+ ⅛
U Sisco	15225	220	205	206	–19
Un Tire	700	210	210	210	
Un Trust	1300	310	300	300	–25
UW OG	42000	70	70	70	
Unir Gas	1000	136	135	135	– 1
U Sections	200	255	255	255	– 5
Upp Can	8800	86	82	86	+ 5
Van Der	300	230	230	230	+10
Van Ness	1300	220	220	220	
Vencap	1000	60	60	60	
Venpower	1800	55	50	55	+ 5
Versatile	500	$5	485	5	+15
Versati A	500	400	395	400	+ 5
Vestgron	500	$8½	8½	8½	+ ¼
Vic G Tr	900	$21½	21¼	21½	
Villcentre	100	260	260	260	
Voyagr P	2300	320	310	315	–10
VS Serv A	250	220	220	220	
Wajax A	800	$9	8¾	9	+ ⅛
Walk GW A	6122	$35¼	35	35	– ⅛
Walk GW B	100	$34⅞	34⅞	34⅞	–13
Warn Can	200	475	475	475	– 5
Weco Dev	2000	105	100	100	–10
Weldwod	1150	$6⅜	6⅛	6⅜	
Wstburne	200	$5⅞	5¾	5¾	– ⅛
Wburn wt	100	250	250	250	+25
Wcoast Pt	3510	230	225	226	– 4
W Pet A p	950	$11¼	11¼	11¼	+ ⅛
Westcost	600	$18¼	18¼	18¼	– ⅛
Wcoast w	7750	155	140	150	+15
Westeel	1720	$22¼	22⅛	22¼	
W Bcas A	362	$6¼	5⅞	5⅞	+ ⅛
W Dec	19650	278	257	264	– 7
West Mine	7100	154	150	150	
Westfield	6000	45	39	40	+ 5
Westnhse	1300	$11	10⅞	10⅞	– ⅛
Weston	2225	$18	17¾	17¾	– ⅛
Wstn 4½p	z7	$47	47	47	
Wstn 6pr	z40	$60	58½	58½	
Whithorse	780	148	130	140	+ 5
White Pas	1113	$5½	5¼	5¼	– ¼
White P A	100	$14	14	14	– ½
Whonok A	1750	360	345	345	–10
Willroy	1656	150	150	150	– 2
Windfall	2000	9	9	9	
Woodr	23300	9	7	7½	–1½
Woodwd A	1400	$18⅜	17⅞	18⅜	+ ⅜
Wr Harg	150	140	140	140	–10
Yk Bear	7400	170	150	155	+ 3
Yuko C	10500	65	62	62	
Zenmac	5000	5½	5½	5½	+ ½
Zulapa	2000	9½	8	8	– ½
	Trust Units				
BBC R un	1200	$10⅞	10½	10¾	+ ¼
BBC R wt	400	125	125	125	– 2
BM-Rt un	650	$12¾	12⅜	12⅜	– ⅛
BM-RT wt	3800	145	140	140	
C Perm un	2264	$8¼	8⅛	8⅛	
Heitman u	662	$7⅞	7¾	7¾	– ⅛
Heitman w	1280	60	60	60	– 2
TD Rlt un	638	$24¼	24	24	
TD Rlt w	6443	195	170	170	–25

indices de la Bourse de Toronto

	Ind.	Aurif.	Mét.	Pét.
Fermeture	154.95	403.27	55.58	112.11
La veille	153.71	366.04	56.52	119.01
Sem. dern.	156.65	420.13	62.48	120.40
Mois dern.	204.61	371.85	88.04	232.40
L'an dern.	228.78	622.04	109.04	274.81
Haut 1974	228.78	622.04	109.23	274.81
Bas 1974	150.11	284.96	55.26	107.25

new-york

Marché maussade

NEW YORK (AFP) — Le marché est redevenu maussade, vendredi, à Wall Street où, dans une atmosphère relativement active, l'indice des industrielles est retombé au-dessous du niveau des 600 points pour clôturer avec une perte de près de six points.

La séance s'était ouverte sur une baisse de quelques points qui s'est lentement confirmée par la suite. Les problèmes économiques que traversent les États-Unis, en particulier le chômage et l'inflation, continuent de peser sur Wall Street.

La presque totalité des compartiments terminent en baisse.

L'indice Dow Jones a perdu 5.95 et a clôturé à 598.48.

Cours transmis par la Presse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
ACF In	7	19	35	34	–1
Addrsso	..	194	3⅜	3⅛	.....
Alcan Al	4	16	18⅜	18½	.....
Alleg Cp	2	48	6¾	6⅜	– ⅛
Allis Ch	4	66	6½	6¼	.....
Alcoa	6	120	28¾	28	28¾ +1
Ambac	3	91	6⅜	6	6 – ¼
Am Hes	2	459	14⅝	13¾	14⅜ – ⅜
Am Airl	10	292	5⅛	5	5⅛ .....
A Brnd	6	71	31½	30¼	30¼ –1
Am Can	6	59	28	27⅞	27⅞ – ¼
A Cyan	6	279	19⅞	19⅜	19⅜ – ½
A. Home	23	559	32½	31½	31⅝ –1⅛
Am Mot	4	430	3⅜	3½	3½ – ⅛
ASmit R	2	632	13⅞	13⅛	13⅜ – ½
Am Stand	3	104	8	7¾	8 .....
Am TT	8	931	44½	44	44⅜ .....
Ampx Cp	2	138	2¼	2	2 – ⅛
Anacon	3	80	13½	13¼	13⅜ + ⅛
Armco St	4	108	23	22½	22⅞ + ⅛
Armst Ck	10	548	22	20⅞	21⅜ – ½
ASA Ltd	..	227	77	74½	76 + ¼
Atl Rich	11	248	87¾	86⅝	87½ – ⅝
Avco Cp	6	169	2⅜	2¼	2¼ .....
Avnet Inc	2	68	4⅜	4⅛	4¼ + ⅛
Avon Pd	13	1336	28½	27½	27½ – ⅛
Babck W	5	61	12¾	12⅜	12⅝ + ⅛
Bath Ind	3	433	4½	4	4¼ – ¼
Baxt La	30	148	34⅛	33½	33⅞ – ⅛
Beckmn	9	37	18¾	18½	18¾ + ⅛
Beech A	4	39	7⅛	7	7⅛ + ⅛
Bel How	3	55	9⅜	9⅛	9¼ – ⅛
Benfl Cp	4	390	14⅞	14⅜	14⅜ – ⅜
Beth Stl	4	178	24⅞	24½	24⅜ .....
Boeing	5	109	16	15⅜	15⅞ + ¼
Boise Cas	3	118	10¼	10⅛	10¼ – ⅛
Borden	3	760	19½	19	19 – ⅛
Borg War	4	139	13	12¾	13 + ⅛
Bos Ed	6	77	14¼	14	14 – ¼
Brist My	13	136	48⅜	47⅞	48 – ⅛
Brunswk	4	454	9	8⅞	8⅞ – ⅛
Bucy Er	15	311	32¾	32¼	32¼ – ¾
Burl Ind	4	108	14¼	14	14 – ⅛
Burrghs	22	677	76¼	74	75⅛ –1⅛
Callah M	8	32	8½	8⅛	8⅛ – ¼
Cmp RL	20	164	34¼	33½	33⅝ – ⅛
Camp Sp	11	43	28⅛	27⅞	28 + ¼
Cdn Pac	6	x68	14	13½	14 + ½
CringOk	..	17	17⅜	13¾	13¾ .....
Cater Tr	13	410	47⅛	46½	46⅜ – ⅜
CBS	8	102	29¾	29	29 – ¾
Celanese	4	110	26⅝	26⅜	26⅝ + ½
Cenco Inc	..	107	3½	3⅜	3⅜ .....
Chessi	5	32	51⅞	50⅝	50⅝ – ⅞
ChrsCrft	..	121	2⅜	2	2⅜ + ⅜
Chrysir	4	654	7⅜	7¼	7¼ – ¼
CIT Fin	7	108	31¼	30¾	30¾ – ⅝
Cities Sv	6	135	46	45	45 –1
Clark Eq	4	59	19¼	18⅛	19¼ +1⅛
Clark Oil	2	62	7⅛	6⅝	6¾ – ⅛
Clorox Co	7	518	6	5⅝	5⅞ – ⅛
Coca Col	13	195	50¾	49	49¼ –1¼
Coml Sol	7	7	33	32⅝	32⅝ – ⅝
Comsat	6	27	28½	27⅞	28⅛ – ⅛
Con Edis	3	676	6⅞	6¾	6¾ – ⅛
Cont Can	6	65	25⅜	24⅞	25⅛ – ⅛

le sport

Les Olympiques: $653 millions au lieu de $310

Hausse des coûts de construction: 132%

par Gil Courtemanche

Ces Jeux olympiques qui devaient ne coûter que $310 millions et qui devaient s'autofinancer coûteront au moins $653 millions et se dirigent actuellement vers un déficit de $203 millions. Telle est la conclusion des nouvelles prévisions de coût présentées hier par le Comité organisateur des Jeux olympiques et par la Ville de Montréal.

Il est difficile de trouver des raisons valables justifiant au chapitre des équipements un dépassement de 132% des prévisions, alors que ces prévisions n'ont été faites qu'il y a deux ans. Bien plus, le maire Drapeau, lorsqu'il avait rendu publics les coûts prévus, avait assuré les Montréalais que des "coussins" avaient été prévus et que les chiffres publiés tenaient compte du taux d'inflation durant les prochaines années.

À la suite de nouvelles études ou d'études plus précises le COJO évalue maintenant à $580 millions le coût de construction des équipements olympiques, une augmentations de 132% sur les prévisions de $250 millions de 1972. Quant au budget de fonctionnement du COJO, il n'est plus évalué à $60 millions, mais à $73 millions une hausse beaucoup plus raisonnable et compréhensible.

Seule consolation, les planificateurs du COJO et de la Ville avaient aussi sous-estimé les revenus provenant principalement de la loterie olympique. Les prévisions de revenu s'établissent maintenant à $450 millions au lieu de $310 millions tel que prévu. On sait que le fédéral a toujours refusé de participer au financement des Jeux et on connaît mal la position du Québec dans l'hypothèse d'un déficit important. Si on se fie aux prévisions rendues publiques hier, le COJO devra donc trouver $203 millions en revenus supplémentaires ou sabrer dans ses ambitions et remettre en question plusieurs de ses projets dont le mât et le toit du stade. Mais même ces coupures ne sauraient éponger un manque à ganger aussi considérable. Dans un communiqué remis à la presse le COJO pour justifier la hausse considérable des coûts invoque "l'inflation, la réduction de la productivité, l'accroissement général des prix des matériaux notamment des matériaux de base comme l'acier et le béton, et les difficultés constantes dans le secteur de la construction". Il est évident que ces facteurs ont certainement fait grimper les estimés initiaux. Cependant, on ne connaît pas de grands projets de construction qui, à Montréal, ont connu en si peu de temps des dépassements aussi considérables. On peut donc se demander quelle est la proportion réelle de la hausse qui est due à l'inflation et à la situation dans le secteur de la construction industrielle et celle qui est tout simplement due à la sous-évaluation des projets ambitieux de l'architecte Roger Taillibert.

Quant à l'augmentation du budget d'opération, une augmentation de $13 millions elle est provoquée en partie par le fait que le COJO doive assumer de nouvelles responsabilités relativement au village olympique. Le prêt hypothécaire de $12 millions n'est pas inclus dans le total des coûts de construction.



Joyeux Noël... quand même!



Jean-Marc Desjardins

Ce n'est pas encore Noël, je sais, mais au fond quelle importance? Dans le monde du sport, c'est toujours Noël.

Ceci dit, le coup de la chronique de Noël en pleine section sports d'un quotidien a sa petite histoire. Le chroniqueur sentimental vous racontera par exemple l'acquisition de sa première paire de patins, (trop grands pour qu'ils durent plus longtemps...) ses premiers ébats sur la patinoire des frères et il terminera sans doute en remémorant les pénibles souvenirs du jour où il s'est rendu compte qu'il n'entrait plus dans ses patins...

Cet autre chroniqueur un peu plus vieux vous racontera pour sa part que le plus beau Noël de sa vie restera pour lui le jour où son père lui a apporté un hockey autographié par Elmer Lach et une vraie "puck" du Canadien qu'il avait subtilisée dans le sceau à glace près de la sortie du Forum.

Ça, c'était des vrais Noëls. Tout comme le sport était sans doute dans le temps du vrai sport... du moins, c'est l'impression qui nous en reste et c'est ce qui est important; tous les enfants vous le diront.

Le hic de nos jours, c'est que le chroniqueur de sports, celui qui a pour mériter de vous faire vibrer à la chose sportive, n'est plus un "vrai" journaliste. Les "vrais" bâtons de hockey l'émeuvent autant qu'un "vrai" autographe de Rosaire Paiement sur un programme des Penguins de Pittsburg. Bref, les Noëls tout comme les sports ont bien changé. Et évidemment, le chroniqueur qui doit une fois l'an marier les deux sujets a, lui aussi, bien changé.

Pas tellement parce qu'il l'a voulu, mais parce qu'il n'avait plus le choix. De promoteur et porte-voix de l'industrie du sport professionnel qu'il était, il s'est transformé peu à peu et non sans heurt en une scène de Don Quichotte à la sauce Ralph Nader. Il est devenu ni plus ni moins qu'un protecteur de la consommation sportive, un chien de garde, un ombudsman sur patins.

Vous aurez deviné qu'il est maintenant très difficile de causer innocemment de ses beaux Noëls d'antan, de la "puck" d'Elmer Lach et de son premier bâton autographié lorsque le sport est devenu une industrie aussi rentable, aussi inhumaine et aussi déprimante que l'imposante machine commerciale de Noël.

De promoteur à procureur, on perd sensiblement la notion de pureté et le sentiment chevaleresque de l'honnêteté dans l'information. Lorsqu'on se met à vouloir nettoyer, c'est généralement à ce moment que ça commence à sentir mauvais...

Les athlètes ne donnent plus de rêves aux enfants, ils leur vendent des jeux mécaniques plastifiés et chromés à leur image. Et les enfants, eux, salivent.

Bave pour bave, je la préfere moins riche.

Que Phil Esposito prête (remarquez l'euphémisme) son nom à une marque de sauce à spaghetti ou que Jacques Laperrière soulage vos maux de tête, l'impact émotif reste tout de même supportable. Quant aux enfants à qui Bobby Orr dit que ses patins à $50 les transformeront en... Bobby Orr...

Paix sur terre aux hommes dignes de ce nom et... Joyeux Noël, quand même.

les statistiques

hockey

Matches d'hier non compris

Ligue nationale

Division I

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Philadel	20	6	4	116	66	44
NY Rang	13	9	8	122	105	34
NY Island	12	12	8	105	93	32
Atlanta	13	15	5	89	99	31

Division II

Vanc	20	8	5	125	91	45
Chicago	14	13	3	109	85	31
St-Louis	13	13	5	109	110	31
Minnes	10	18	4	85	130	24
Kansas	5	22	4	75	139	14

Division III

Canadien	17	7	10	140	100	44
Pittsb	11	14	6	123	116	28
Détroit	9	17	3	86	121	21
Washing	3	26	4	75	177	10

Division IV

Buffalo	22	6	5	153	106	49
Boston	19	7	6	157	93	44
Toronto	9	15	6	100	118	24
Calif	6	21	6	81	142	18

Aujourd'hui

Canadien à Los Angeles
Chicago à NY Islanders
Philadelphie à Détroit
Pittsburgh à Minnesota
Kansas City à St-Louis
Boston à Toronto

Ligue majeure (Qué.)

Division est

	G	P	N	Bp	Bc	Pt
Chicou	15	15	2	147	185	32
Québec	15	13	2	125	119	32
T.-Rivières	13	14	4	122	121	30
Shawin.	8	19	3	120	169	19
Sorel	7	25	2	120	191	16

Division ouest

Sherbr.	23	4	2	189	94	48
Cornwall	17	8	8	146	116	42
Montréal	15	9	3	173	139	33
Hull	15	13	2	152	138	32
Laval	11	19	4	156	178	26

Association mondiale

Division canadienne

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Toronto	18	12	1	140	116	37
Québec	18	11	0	124	102	36
Winnipeg	15	12	1	114	85	31
Wdmon	14	9	0	90	76	28
Vancou	13	14	1	86	93	27

Division est

N.-Angl	19	8	1	112	90	39
Cleveland	10	13	1	70	80	21
Chicago	10	16	0	88	102	20
India	5	26	0	65	141	10

Division ouest

Houston	20	11	0	139	92	40
S. Diego	15	13	1	98	100	31
Phoenix	13	12	2	94	95	28
Minn.	12	15	0	110	107	24
Michigan	9	19	2	77	128	20

BLUE BONNETS

Les sélections du JOUR
par Mario Lavallée

Relation entre les chevaux: chiffres entre parenthèse égale côte de vitesse

Aujourd'hui

1—Conerey Du Chef (50) - Drummond R C. - Fair Catch (45).
2—Zip Coat (62) - Two Mountains Sire (61) - Twenty One Jewels (57).
3—Rebel Relly (79) - Race Kinght (78) - Noble Almahurst (77).
4—Rebel Sniper (46) - Pride Os Sterling (45) - Laura Rodney (45).
5—Grand Jewel (58) - Smart Flyer (55) - Royal Kiwi (53).
6—Van Acres (63) - Bert Argenteuil (63) - Win Crest Tom (55).
7—Blue Duane (71) - Coffee Sol (68) - Mr Coal (66).
8—Verso Gehe (57) - Boss Allen (52) - C.P.O. (52).
9—Keyston Apollo (74) - Curragh's Dream (72) - Armbro Kevin (76).
10—Happy Century (66) - Lord Bret (65) Plutus (66).

Demain

1—Tripoli (69) - Adios M. Angus (61) - Mighty Mir (63).
2—Gusty Viking (54) - Shepherds Delight (53) - Carillon (51).
3—Betsies Dream (73) - Hard Frost (68) Soames Lobell (65).
4—Aubrey Whitefoot (57) - Mannart Byrd (55) - John Silver A (54).
5—Flying Magoo (67) - Big Dick (62) - Duke Almahurst (62).
6—Diamond Song (55) - Brandy Dee (54) - Aquilo (45).
7—Misty Sota (63) - Silent Slade (61) - Samba Lobell (57).
8—Keystone Lowell (65) - Bigun (59) - Josie's Spencer (59).
9—Adora's Kitty (81) - Saumon O Mouette (82) - Toby Hanover (82).
10—Andys Sailor (64) - Jay Farvel (63) - Flying Eagle N (62).

RÉSERVÉ 27 DEC 1974 BIBLIOTHÈQUE NATIONALE QUÉBEC

football

Ligue nationale

Aujourd'hui
saint-Louis vs. Minnesota (1h.)
Miami vs Oakland

Demain

Buffalo vs Pittsburgh (1h.)
Washington vs Los Angeles (4h.)

les capsules

d'Alain Gerbier

Si vous retournez le journal et si vous secouez la page, vous allez voir de petits flocons de neige tomber sur les capsules. C'est un spécial que l'on vous fait! Tant qu'à faire dans le quétaine autant vous offrir ce qu'il y a de mieux dans le genre. Ne vous étonnez donc pas si les capsules sont un peu en désordre, c'est à force d'avoir été agitées. D'ailleurs la Sainte Vierge qui habituellement fait de la figuration dans les bloges avec neige artificielle a été retirée de ces colonnes: elle avait mal au coeur.

... Le boxeur portoricain **Angel Espada** sera le prochain adversaire du champion du monde des poids welters, le Mexicain **Jone Napoles.** Le combat qui comptera pour le titre mondial, aura lieu à San Juan en février prochain.

...Le poids super-léger californien **Monroe Brooks,** classé numéro sept mondial par la WBC a battu le Mexicain **Aurelio Muniz** par arrêt de l'arbitre au 4e round d'un match prévu en 12, avant hier soir à Los Angeles. **Brooks** a mis son adversaire en difficulté dès le deuxième round. Au quatrième, l'Américain a envoyé **Muniz** au tapis. Ce dernier s'est relevé au compte de huit mais il était incapable de se défendre, ce qui a incité l'arbitre à mettre fin au combat.

... Hier soir à San Jose (Costa Rica) le Panaméen **Roberto Duran** a tapé sur le Japonais **Masakatsu Takayama** pour démontrer que "son papa est bien le plus fort" et également pour défendre le titre mondial des légers que lui a cédé en juin dernier l'Écossais **Ken Buchanan.** Je ne sais lequel a le pape le plus fort car au moment ou j'ai écrit cette capsule, les deux pugilistes n'en étaient pas encore venus aux mains.

●●●

... **Henri Richard,** le capitaine du Canadien verra aujourd'hui — non sans émotion — son plâtre enlevé. C'est le docteur **Percy** qui pratiquera l'ablation et qui exposera la cheville endolorie de **Richard** aux regards des rayons X. Peu probable que les chevilles du capitaine aient enflé... il lui faudra reprendre sa place dans une formation qui en son absence, n'a perdu, qu'un seul match!

... L'Australienne **Margaret Court** a défait sa compatriote **Kerry Melville** 6-1, 6-2 pour accéder à la finale du simple dames du championnat de Nouvelle Glles du Sud. Chez le hommes (entre Australiens), **Syd Ball** a battu **John Alexander** 6-3, 6-2 et le Soviétique **Alex Metreveli** a éliminé un autre Australien **Dick Crealy** 6-4, 7-6. **Ball** rencontrera **Tony Roche** et **Metreveli** sera opposé à **Phil Dent** en demi-finales.

... L'Américain **Billy Martin,** tenant du titre, vainqueur du tournoi juniors de Forest Hills a été classé tête de série numéro un de l'"orange bowl", traditionnel tournoi juniors de tennis de fin d'année qui débutera lundi à Miami. Martin précède son compatriote **Ferdi Taygan** qu'il avait battu dans la finale de Forest Hills. Le Tchécoslovaque **Tomas Smid** est numéro trois.

... Après le Chili et la Tchécoslovaquie, l'Espagne et les États-Unis se sont qualifiés pour les demi-finales de la "Sunshine Cup".

●●●

... Le voltigeur **Reggie Jackson** a révélé hier qu'il cherchait à obtenir un contrat de trois ans, à raison de $250,000 par saison avant de déclarer que les Athletics d'Oakland auraient du mal à gagner une autre série mondiale sans les services du lanceur **Jim "Catfish" Hunter.** ... Les Cardinals de Saint Louis n'entreprendront pas de négociations avec le lanceur **Jim Hunter.** (Parenthèse pour attirer votre attention sur le fait que **Hunter** est actuellement le seul "challenger" valable de **Mohammed Ali:** on parle presque autant de l'un que de l'autre!)

... **Rick Bosseley** vient de signer un contrat d'un an avec les Québécois. Bien qu'il ait été handicapé par de multiples blessures au cours de la dernière saison, **Bossley** a pris part à 30 des 40 parties des Québécois.

... La dernière épreuve de l'année comptant pour la Coupe du monde, une descente féminine, sera disputée aujourd'hui à Saalbach en Autriche. Les seules rivales étrangères que craignent **Anne Marie Proell-Moser** et ses coéquipières sont les Suissesses **Marie Thérèse Nadig** qui a réalisé le meilleur temps à l'entrainement lors de la descente d'hier et **Bernadette Zurbriggen,** déjà 2e à Val d'Isère, et l'Américaine **Cindy Nelson,** 2e à Cortina d'Ampezzo la semaine dernière. Les Françaises **Danielle Debernard,** et **Jacqueline Rouvier** ainsi que la vice championne de la spécialité, la Canadienne **Betsy Clifford** ont également leur chance.

... **Ron Hunt** a établi un record du baseball majeur en 1974.: Le joueur de la ligue nationale a été atteint par des lancers à 16 reprises, faisant autorité dans la spécialité pour la septième fois consécutive. Ont également battu des records: **Henry Aaron, Lou Brock** et **Micke Marshall. Aaron** a amélioré le record de circuits de **Babe Ruth** avec un total de 733, en comparaison de 714; **Brock** a établi le record de 118 buts volés et **Marshall** a pris part à 106 matches réguliers.

... Le protocole d'entente entre le COJO et la ville de Sherbrooke a été signé par Son excellence, **M. Roger Rousseau,** président du COJO et commissaire général des Jeux de la XXIe olympiade et par **,M. Jacques O'Bready,** maire de la ville de Sherbrooke. "Par ce geste dit le communiqué, Sherbrooke devient officiellement ville olympique et elle sera le théâtre en 1976 des compétitions de football et de hand-ball.

●●●

... "Le service des sports du Haut commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, en plus de renforcer la stabilité des organismes provinciaux de sport s'est particulièrement consacré en 1974 à effectuer une première action systématique au niveau des régions et des localités afin de toucher directement la population concernée. En plus de cette réalisation majeure, on a jeté les bases pour 1975 de la politique du conditionnement physique des Québécois et on a préparé une politique de développement de l'élite sportive québécoise."

Bref, le Haut Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports a désigné le Haut Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, "Haut Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports de l'année!"

Et pour terminer avec ma liste de souhaits entamée hier, j'aimerais trouver sous le sapin tous les disques que je n'ai pas de mon "chum" **Julos Beaucarne** (cela va être très dur car je les ai presque tous)... C'est lui qui a écrit "pour le sport" et en marge de la Francofête et en marge de tout mouvement du genre: "Nous sommes 180 millions de francophones dans le monde on parle français au Québec à Rebecq à Flobecq, à Tahiti à Haïti du Burundi au Togo au Congo à Bamako à Madagascar à Dakar en Cote d'Ivoire en Haute Volta à Braza au Rwanda en Guyane à la Guadeloupe au Sénégal à la Martinique à Saint Pierre et Miquelon au Gabon en Nouvelle Calédonie en Tunisie au Liban dans les Nouvelles Hébrides, dans les îles de la Désirade dans l'île de la Marie Galante dans l'île Maurice au Cameroun en France à Gémonponton-Petit-Rosières, à Sorinne-la-longue à Tourinne-la-Grosse à jandrain-jandrenouille, on parle français à Pondichery dans les Indes en Louisianne à Matagne dans les Fagnes les indiens algonquins de l'État de New York parlent français et les gros ventres du Montana également nous sommes en tout 180 millions de francophones dans le monde et voilà pouqwé "No ston firs dyesse wallons" (voilà pourquoi nous sommes fiers d'être wallons).

That's why également on dit "bantam" au lieu de "benjamin"... Avouez que cela console...



Hervé Filion n'a pas attendu son duel contre l'ouest allemand Hans Fromming pour améliorer son record du monde de victoires remportées en une saison de trot attelé.

Le conducteur d'Angers a remporté sa 606eme victoire de l'année hier après-midi en passant le premier la ligne d'arrivée avec "first ship" dans la huitième course de la journée sur l'hippodrome de Freehold, dans le New Jersey.

Filion avait égalé jeudi le record du monde qu'il avait établi en 1972 en remportant sa 605eme victoire à Yonkers.

Poursuivant son périple sur la côte du Pacifique, le Tricolore affrontera ce soir les surprenants Kings de Los Angeles, mais il vous sera impossible de voir le match à la télévision. La Soirée du Hockey vous offrira plutôt la rencontre qui opposera les Bruins de Boston aux Maple Leafs à Toronto.

Les Kings, pendant ce temps, sont revenus sur un pied d'égalité avec le Canadien suite à leur triomphe aux dépens des Capitals de Washington, jeudi soir. Les deux équipes ont maintenant 44 points au classement, les Kings détenant toutefois une priorité de deux matches.